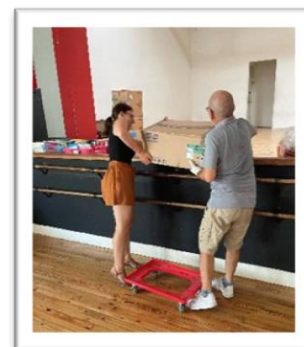
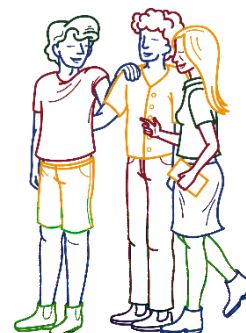




Foyer Fraternel

Centre Social – Organisme de Formation – Accueil de Jour



*Refus de la fatalité/Lutte pour un autre possible
Refus de l'exclusion/Lutte pour l'intégration
Refus de l'indifférence/Lutte pour la solidarité
Refus de l'intolérance/Lutte pour la dignité*

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

FOYER FRATERNEL 23 rue Gouffrand – 33300 BORDEAUX – accueil@foyerfraternel.fr

SOMMAIRE

Ordre du Jour Assemblée Générale Ordinaire	p. 4	
Compte-rendu A.G. 08/04/22		
Rapport Moral 2022	p. 12	
Rapport de Gestion 2022	p. 16	
Petite Crèche « La Souris Verte »	p. 22	
Enfance : 3/6 ans p.30  5/11 ans p. 36		
Jeunes	p. 40	
Accompagnement scolaire	p. 44	
Atelier Langue Française & Organisme de Formation	p. 48	
Atelier Numérique	p. 60	
Adultes-Familles	p. 72	
Accueil de Jour	p. 82	
Entraide Vêtements	p. 96	
Rapport Financier Budget Prévisionnel 2023	p. 104	
Rapport du Commissaire aux Comptes	p. 114	



Assemblée Générale Ordinaire



Vendredi 31 mars 2023 à 18h00

ORDRE DU JOUR

- + Émargement à partir de **17h30** (Pensez à prendre votre stylo !)
- + Accueil du Président
- + Approbation du Procès-Verbal de :
L'Assemblée Générale Ordinaire du **08/04/22**
- + Rapport Moral
- + Rapport de Gestion
- + Présentation des Comptes de l'exercice 2022
- + Rapport du Commissaire aux comptes
- + Approbation des comptes et affectation du résultat 2022
- + Quitus aux administrateurs
- + Présentation du budget prévisionnel 2023
- + Fixation de la cotisation annuelle
- + Renouvellement des mandats des membres administrateurs sortants qui se représentent :
 - **Roland FABRE** (renouvellement mandat de 3 ans)
 - **François RANSAN** (renouvellement mandat de 3 ans)
 - **Dominique ROULLET** (renouvellement mandat de 3 ans)
- + Compte-rendu des Activités
- + Questions diverses

Foyer Fraternel

association loi 1901



Solidarité



Langue Française



Numérique



Interculturalité



Loisirs



Familles



Entraide



Jeunesse



AU SERVICE DE TOUS, depuis 1951

• 05 57 87 13 92 • www.centresocial-foyerfraternel.fr •

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
tenue le 8 avril 2022 à 18 h au Foyer Fraternel**

Sur la liste des 780 membres de l'Association, 132 sont présents ou représentés. Le quorum statutaire de 10 % (= 47) étant obtenu, les décisions de l'Assemblée sont en conséquence déclarées valides.

Partenaires présents : Thiphaine Ardouin (Mairie de Bx, représentante de Harmonie Lecerf), Anne Brézillon (Banque Alimentaire), E. Burton (FEP), Robert Cabane (EPU Bx), Nina de Lignerolles (FEP), Philippe Fraile Martin (Banque alimentaire), Jacques Ibert (GPI), Christiane Iribarren (Diaconat de Bordeaux), Silvia Masin (CAF), Jacques Mercier (GPI), Marie Royer (Local'Attitude), Camille Rochiccioli (GIP Médiation), Claudette Sacriste (Centre social Gd Parc / GPI), Nicolas Saintonge (Mairie de Bordeaux – Service enfance et jeunesse), Alexandra Siarri (conseillère municipale Bx).

Le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, adhérents et partenaires. Il se félicite de pouvoir accueillir de nouveau les membres de l'Association en présentiel pour cette année 2021 de « transition » et détaille l'organisation de l'AG qui va se dérouler avec la présentation des différents rapports et la possibilité de collecter et de répondre aux questions des personnes présentes. Le vote des adhérents a lieu en séance, au fur et à mesure du déroulé de l'AG.

1) Approbation du compte rendu de l'AG précédente :

Il n'y a pas d'observation et le compte rendu de l'AG, qui s'est tenue le 09 avril 2021, est soumis au vote et adopté par 130 votes pour et deux abstentions.

2) Rapport moral :

Le Président présente son rapport moral dans lequel il explique pourquoi il qualifie cette année 2021 de « transition » :

1. « Au regard de l'état sanitaire, il est devenu évident que les contraintes sociales imposées depuis 2019 comme moyens de lutte et de prévention contre les effets du COVID 19 ne pouvaient perdurer sauf à détruire la vie économique du pays et l'ensemble de la vie sociale. L'année 2021, avec son « quoique il en coûte » et la détente progressive des mesures de protection sanitaire grâce à la vaccination se trouve donc, à mon sens, à la croisée des chemins. C'est effectivement une année de transition vers une reprise des formes « normales » de vie sociale. [...] » ;
2. « Dans ce contexte général de crise sanitaire, nous avons connu, à Bordeaux, un changement de gouvernance municipale en 2020. Là encore, 2021 a été une année de transition. [...] J'avais l'an passé émis le vœu de la poursuite des partenariats avec les collectivités locales. Je sais combien il est difficile d'arriver « aux manettes » d'une ville de l'importance de Bordeaux [...] dans une phase de transition, il est de notre ressort de chercher à conserver les meilleures relations avec nos élus pour s'assurer qu'ils ont une bonne connaissance de ce que nous faisons dans le quartier au plan de la cohésion sociale et de la promotion de la diversité culturelle. C'est ainsi que je souhaite que nous parvenions enfin à échanger, notamment sur le fait qu'un centre social, ce n'est pas

uniquement une structure d'aide aux plus défavorisés, que ses activités, pour lesquelles elle reçoit des subventions sont menées au bénéfice de tous les habitants du quartier.

Que si le Foyer Fraternel est un Centre Social reconnu, ce n'est pas seulement un centre social selon la définition de la CAF. L'Entraide, l'Accueil de jour, la Souris verte, l'Atelier Formation, tous ces secteurs d'activités ont des particularités issues de notre histoire et sont un complément précieux à notre activité traditionnelle de Centre social. Tous ces secteurs d'activités contribuent à tisser du lien social dans un contexte de solidarité inconditionnelle. De tout ça, j'aimerais pouvoir en discuter avec les nouveaux élus et que la transition amorcée en 2020/2021 ait un sens positif. »

3. « 2021, année d'anniversaire (70 ans de jeunesse...), année de transition également pour la vie interne du Foyer Fraternel. Notre directeur, Pascal Lefebvre, nous ayant fait part de son souhait de mettre fin à sa collaboration, nous avons mené une action de réflexion tant en CA qu'au sein du Bureau, pour examiner les conditions de son remplacement à la tête de la structure. Notre recherche de directeur pasteur étant restée infructueuse, l'année 2022 sera de ce point de vue une année de rupture avec plus de 70 ans d'histoire du Foyer Fraternel. Nous avons fait procéder à un audit interne portant sur l'organisation par l'association ALGOREV (bénévolat de compétences des salariés du cabinet de conseil ALGOE). Parmi les mesures proposées, nous avons retenu la création d'un poste nouveau de coordinateur administratif et financier de nature à renforcer l'équipe de direction. Ainsi avons-nous consacré beaucoup de temps et d'énergies à recruter une coordinatrice administrative et financière et un nouveau directeur. C'était le prix nécessaire pour s'assurer au mieux du résultat des transitions en cours. »

Le Président conclut : « Je voulais vous entretenir de tout cet environnement de l'année 2021 qui aurait pu porter un coup fatal à l'activité et à l'engagement de tous les acteurs (salariés et bénévoles). Il n'en n'a rien été, (je vous renvoie à ce sujet au rapport d'activité) et permettez-moi de les remercier tous car ce n'a été facile pour aucun et a entraîné des situations de souffrance pour certains.

Je voudrais terminer sur une note d'optimisme. Nous assurerons bien entendu la transition et 2022 verra la mise en œuvre du projet de rénovation du 6 rue Gouffrand grâce à l'opération portée par la Fondation du Protestantisme qui a vu son aboutissement. Sous la direction de son premier directeur laïc, le Foyer Fraternel continuera le travail entrepris depuis maintenant plus de 70 ans dans l'intérêt des familles et habitants du quartier, en collaborant activement avec les structures sœurs du secteur géographique (Grand Parc et Bordeaux Nord).

Enfin, je souhaite que 2022 soit une année d'apaisement, propos très optimistes dans un environnement cruel, instable et dangereux propice à tout dérapage comme le montre aujourd'hui la guerre en Ukraine. En tout état de cause, fidèle à ses valeurs, le Foyer Fraternel répondra présent à toute sollicitation d'aide et de soutien, d'où qu'elle vienne et dans un esprit d'accueil inconditionnel. »

3) Compte rendu d'activités :

Le Directeur présente d'abord son rapport de gestion et qualifie cette année comme étant encore particulière en raison des protocoles sanitaires liés au Covid. Malgré ces contraintes, le Foyer Fraternel a pu accueillir les publics dans de bonnes conditions, avec toutefois certaines limites liées aux jauges ou capacité d'accueil des salles et bâtiments. A l'exception des 15 jours de fermeture de la Souris Verte et des limitations des effectifs des groupes, tout a été mis en œuvre pour un accueil habituel.

Il précise que cette année, le Foyer Fraternel a accueilli six nouveaux salariés, d'une part, pour répondre au renouvellement de certains membres des équipes (suite à des départs volontaires) et d'autre part, pour faire face au développement de besoins sociaux et d'activités dans certains

secteurs. Le renouvellement des postes a vu l'arrivée de 6 nouveaux animateurs et 2 nouveaux adjoints pour le secteur Petite Enfance, 2 nouveaux dans l'équipe « Cuisine et entretien » et le remplacement d'Angelina Serra par Enora Germain dans le secteur Formation/Atelier de langue

française. La Souris Verte a connu le plus fort taux de renouvellement et est en cours de consolidation. Des renforcements temporaires sont venus s'ajouter, notamment 17 nouveaux salariés en renfort, majoritairement dans les secteurs Enfance et Petite Enfance. 15 stagiaires, 7 services civiques et 128 bénévoles ont épaulé les équipes.

Il insiste sur le grand nombre d'aides publiques et privées qui ont contribué à passer cette année. Il tient à remercier notamment la CAF de la Gironde, la ville de Bordeaux, le Département de la Gironde, la DDETSQ 33 (DDCS), l'Etat (via la Politique de la Ville ou France Service), l'Europe, la Région Nouvelle-Aquitaine, la Fondation BNP Paribas, l'AFEPT, la Fondation du protestantisme, etc. Il remercie également les nombreux partenaires associatifs et prescripteurs. On trouvera le rapport de gestion complet dans le rapport d'activités.

Il présente la dynamique des secteurs du Foyer Fraternel qui ont su s'adapter à l'augmentation des besoins du public, le soutien financier des différents partenaires et appelle à la vigilance sur certains points. Enfin, il liste les différents projets en cours.

Puis, il donne la parole aux responsables de secteur pour présenter les activités des différents secteurs du Foyer Fraternel. La présentation revêt la forme d'un quizz très ludique. Ces éléments sont présentés dans le rapport d'activités.

4) Présentation des comptes de l'exercice 2021 :

Dominique Roulet, Trésorier, présente les grandes lignes de son rapport financier : l'exercice 2021 se traduit par un excédent de 68 139.83 € contre 60 124.33 € en 2020. Les produits sont en progression de 249.8 k€, ainsi que les charges d'environ 241.8 k€. Il faut noter une augmentation globale des charges de personnels de 116.6 k€, justifiée notamment par la variation de l'effectif qui passe de 30.57 à 31.99 ETP (équivalent temps plein).

Un versement exceptionnel de 100 000 € par le Foyer à la Fondation du Protestantisme en participation à l'achat de l'immeuble situé au 6, rue Gouffrand (officialisée par une convention entre le Foyer Fraternel et la Fondation du Protestantisme et visée par le commissaire aux comptes) fait ressortir un résultat d'exploitation déficitaire de - 98.6 k€ contre un résultat d'exploitation légèrement excédentaire de 437 € en 2020. En faisant abstraction de ce versement exceptionnel, le résultat d'exploitation s'élèverait à + 1 355 € en 2021 contre + 421 € au 31/12/2020.

La forte reprise des activités du Foyer en 2021 a eu un impact financier, tant pour les recettes que pour les dépenses, avec une augmentation de 12 à 13 %. Le résultat excédentaire de 68 124 € est justifié par l'augmentation des subventions de fonctionnement. Les charges plus importantes sont en relation avec les recrutements opérés en 2021.

Le nombre d'heures de bénévolat est légèrement en hausse, correspondant à 10 757 heures travaillées et valorisé pour un montant de 184 450 €.

En conclusion, il indique qu'à la date du 31/12/2021, l'exploitation et la situation financière du Foyer fraternel sont saines et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter sur la continuité de l'exploitation, malgré la situation générale difficile en relation avec l'augmentation de la charge salariale. Puis, la discussion s'est portée sur l'état de la trésorerie plutôt confortable de l'association.

5) Rapport du Commissaire aux comptes :

Le Commissaire aux comptes a ensuite communiqué les points forts de son rapport : les nouveaux recrutements expliquent l'augmentation des charges. Les subventions inscrites sur le compte de résultat servent au financement des activités. La progression du résultat net de 8 k€ s'explique par les points suivants :

- L'aide financière octroyée par la Fondation de France
- Un résultat exceptionnel en raison d'un versement d'une part d'une somme de 99 k€ par la Mairie de Bordeaux au titre des activités spécifiques mises en place lors de la pandémie de 2020 et d'autre part, par le versement par la CAF d'une aide au fonctionnement exceptionnelle rattachable à 2020 de 20 k€.

Le nouveau règlement comptable de 2020 relatif aux associations et les modifications sur le plan comptable ont été correctement appliqués.

Il attire l'attention sur la réglementation sur les dons qui est renforcée : l'émission de reçus fiscaux pour le versement de dons devient obligatoire aussi pour les personnes morales et non plus uniquement pour les particuliers. Les règles formelles devront être respectées.

Les comptes présentés feront l'objet d'une **certification sans réserve**.

Soumis au vote, le renouvellement du cabinet AUDIAL pour six exercices de mandat de commissaire aux comptes de l'Association, est adopté à l'unanimité des 132 votants.

6) Approbation des comptes annuels 2021 :

Soumis au vote, les comptes annuels 2021 tels qu'ils ont été présentés par le Trésorier, et ayant fait l'objet d'une certification sans réserve par le Commissaire aux comptes, sont adoptés à l'unanimité des 132 votants et quitus est donné aux administrateurs pour leur gestion.

7) Affectation du résultat :

Sur proposition du CA, il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice au compte de « Report à nouveau » pour un montant de 68 139.83 €. Cette résolution est soumise au vote et adoptée à l'unanimité des 132 votes.

8) Budget prévisionnel 2022 :

Le directeur présente le budget 2022 : c'est un budget en équilibre. Le montant total du budget 2022 est de 1 800 000 € (1 680 000 euros hors contributions).

Il est prévu :

1. Une augmentation des charges (compte 60 – Achats) :
 - Augmentation du prix de l'Energie (gaz et prix du mégawattheure) ;
 - Augmentation du prix des denrées alimentaires pour l'Accueil de jour.
2. Une augmentation des dépenses de personnel (compte 64 – Charges de personnel) du fait de plusieurs recrutements pour répondre aux besoins : une coordinatrice administrative et financière ; une conseillère numérique ; une animatrice polyvalente dans le secteur de l'Entraide vêtements ;
3. Concernant les produits, ils seront aussi en augmentation en 2022. Si le Foyer Fraternel a davantage d'activités, il aura plus de prestations CAF et de participation des Familles (compte 70 – Vente de produits finis, prestations de services) ;
4. Au niveau des subventions (compte 74 – Subventions d'exploitation), le Foyer Fraternel prévoit le versement de 20 000 euros de France Service (pour le poste de conseiller numérique). Le Foyer Fraternel prévoit une augmentation du soutien de la DDETS (pour l'accueil de jour), une augmentation de la subvention de fonctionnement de la ville et une

subvention du CCAS (pour les actions de solidarité de l'accueil de jour), ainsi qu'une subvention de la FEP (dans le cadre du prix Charles Gide) ;

5. Les contributions volontaires (valorisation du bénévolat) devraient être au même niveau que l'année précédente, à savoir 180 000 euros, représentant 7 ETP, en plus des 33 ETP (42 à 43 salariés) du Foyer Fraternel.

Soumis au vote, le budget prévisionnel 2022, annexé au présent procès-verbal, est adopté à l'unanimité des 132 votants.

9) Montant de la cotisation annuelle :

L'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de maintenir le montant de la cotisation annuelle à 14 €. Dans un objectif d'insertion, cette cotisation sera réduite à la somme symbolique d'un euro pour les bénéficiaires les plus démunis afin de leur donner la qualité d'adhérents de l'Association.

Soumis au vote, le montant de la cotisation est adopté à l'unanimité des 132 votants.

10) Renouvellement du Conseil d'administration :

Cinq sièges sont à pourvoir au sein du Conseil d'Administration.

- Ingrid Desarnault et Gérard Fortin ne souhaitent pas renouveler leur mandat.
- Philippe Bourglan et Laure Peter demandent le renouvellement de leur mandat.
- Sur proposition du Conseil d'Administration, Vincent Jacquot, Angelina Serra et Jean-Luc Thomas présentent leur candidature.

Sur les 132 votes exprimés, ont obtenu :

- Philippe Bourglan : 132 voix élu pour 3 ans
- Laure Peter : 132 voix élue pour 3 ans
- Vincent Jacquot : 132 voix élu pour 3 ans
- Angelina Serra : 132 voix élue pour 3 ans
- Jean-Luc Thomas : 132 voix élu pour 2 ans

Compte tenu de son implication très ancienne dans la vie du Foyer, le Conseil d'Administration a décidé de donner le statut d'Administrateur Honoraire à Gérard Fortin

L'ordre du jour étant épuisé, le Président François Ransan clôture l'Assemblée Générale du Foyer Fraternel à 21h.

Le Président

François Ransan



La Secrétaire

Françoise Bazalgette



Pièce jointe : budget prévisionnel 2022.



RAPPORT MORAL 2022





EXERCICE 2022

Comme je l'ai écrit dans l'éditorial du dernier numéro de notre journal (le « Trait d'Union »), je considère que l'assemblée générale du Foyer Fraternel est un moment clé de la vie de notre association. Au-delà des débats et votes statutaires auxquels nous allons nous livrer, l'assemblée générale des adhérents est une véritable réunion de famille et, en ma qualité de président du conseil d'administration, je suis heureux de vous y accueillir. Je salue également la présence des représentants de nos partenaires qui nous soutiennent régulièrement depuis de nombreuses années.

Nous devons aujourd'hui examiner avec un peu de recul la façon dont le Foyer Fraternel a traversé l'année 2022 afin de dégager des perspectives raisonnables pour 2023. Je sais que pour beaucoup d'entre vous, le point budgétaire ressemble à une punition rébarbative. Néanmoins, je solliciterai votre attention car aucune association ne peut prétendre à une activité pérenne si elle ne contrôle pas sérieusement ses moyens de fonctionnement. Nous savons déjà que nos postes de dépenses seront gonflés par une tendance inflationniste qui ne se réduira probablement pas rapidement. Dès lors, des choix devront être faits, des solutions de mutualisation à trouver pour conserver un haut niveau de services rendus aux habitants de notre quartier...

Alors, 2022 ?

Il y a un an, je qualifiais l'année 2021 d'« année de transitions » et présentais 2022 sur une note d'optimisme. En premier lieu, je m'appuyais sur la réalisation à venir des travaux de réhabilitation de l'immeuble du 6 rue Gouffrand. Chacun sait aujourd'hui ce qu'il en est : ces travaux sont réalisés et sont garants d'une bonne qualité d'accueil, notamment pour l'« Accueil de Jour » et l'« Atelier de Langues ». Nul doute que le coût induit par une telle opération s'avèrera un bel investissement pour la pérennité de nos activités de solidarité dans une période marquée par de fortes injustices en matière de répartition de la richesse et la nécessité d'aider à l'insertion de populations exclues de fait, y compris dans notre quartier. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier nos partenaires. Merci à la ville de Bordeaux qui a mis à notre disposition les locaux de la salle Gouffrand dont la proximité avec nos locaux fut très précieuse. Sans cette aide, la continuité de nos activités (Accueil de Jour et Organisme de Formation) eut été impossible et la grande difficulté de trouver des locaux d'attente dans le quartier, comme leur coût éventuel, nous aurait contraints peut-être à renoncer. Merci également à la CAF de la Gironde qui a accepté de financer une partie non négligeable du projet. J'ose ajouter que je remercie par avance ceux de nos partenaires qui n'ont pas encore décidé une aide financière mais qui restent ouverts à la discussion malgré les réductions des possibilités financières des collectivités publiques.

J'évoquais l'an passé la continuation de la collaboration avec les deux autres centres sociaux de notre zone géographique. Ici encore, nous avons réalisé, notamment avec GP Inten6T, des actions communes en particulier en direction des jeunes de nos quartiers et des publics victimes de la « fracture numérique ». Lors des travaux qui précéderont le renouvellement de l'agrément CAF repoussés à 2024, nous aurons l'occasion d'amplifier la démarche de synergie avec nos structures sœurs (GP Inten6T et Bordeaux Nord). Les sujets ne manquent pas.



Enfin, lors de notre dernière AG, je souhaitais que 2022 soit une « année d'apaisement ». Si je m'en réfère à la situation internationale, à ses incidences économiques et au climat social, mes propos ont, malheureusement été démentis. En revanche, si j'en reste à l'échelle de notre association, je peux sans risque affirmer que 2022 a été marquée par le retour à une forme de « normalité » de nos activités qui a induit, sur le plan interne, une plus grande attention aux relations entre tous (salariés, bénévoles, adhérents et bénéficiaires de nos activités). L'esprit de bienveillance propre aux valeurs du Foyer Fraternel se retrouve enfin débarrassé des scories de la parenthèse COVID.

Merci pour cela et pour leur engagement à l'ensemble des salariés et au nouveau directeur qui nous a rejoints avant l'été.

Quels axes doivent guider notre action en 2023 ?

Au nom de l'ensemble du Conseil d'Administration, je souhaite que nous conservions tout notre dynamisme pour approfondir la réflexion sur notre projet social dans le cadre du renouvellement de l'agrément CAF qui interviendra en 2024. Très concrètement, il faudra mettre à profit les mois qui viennent pour définir en interne des outils d'analyse afin de pouvoir proposer le moment venu aux habitants du quartier un socle de discussion sur le projet social à mettre en œuvre sur la période couverte par le renouvellement (2024/2027).

Il nous faudra aussi beaucoup d'énergie pour sécuriser financièrement l'avenir afin de pérenniser nos activités et leur niveau de qualité. Ainsi, notamment, nous devons rechercher des participations financières pour « boucler » l'opération du 6 rue Gouffrand. Cela nous permettra de ne pas obérer trop nos fonds propres...On ne sait trop de quoi demain sera fait... De façon complémentaire, par la finalisation d'outils de gestion adaptés, nous devons être en mesure de suivre de très près l'évolution de nos postes de dépenses afin de pouvoir réagir rapidement en cas de besoin dans la période économiquement aléatoire que nous allons traverser.

Il nous faudra également renforcer l'attractivité du Foyer Fraternel auprès des personnes que le bénévolat attire car nos équipes bénévoles, dont je remercie l'engagement, ont besoin d'un renfort.

Enfin, comme je l'avais exprimé il y a un an, je réitère le vœu que nous parvenions à renouer des liens de proximité plus étroits avec nos partenaires tant il est vrai que rien ne vaut un échange direct pour dissiper les malentendus et incompréhensions qui, souvent, proviennent d'un défaut de communication.

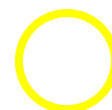
En guise de conclusion, que puis-je souhaiter d'autre pour 2023 que la continuation de nos activités dans le climat de travail rasséréné que nous connaissons aujourd'hui ? Nos équipes ont été assez fortement remaniées...c'est la vie ! Mais les recrutements effectués ont permis un renouvellement de personnalités propice à une vision nouvelle de nos pratiques. Pour une association déjà mûre, vieillir jeune : quel beau programme !

François RANSAN, Président du Conseil d'Administration



RAPPORT de GESTION 2022





EXERCICE 2022

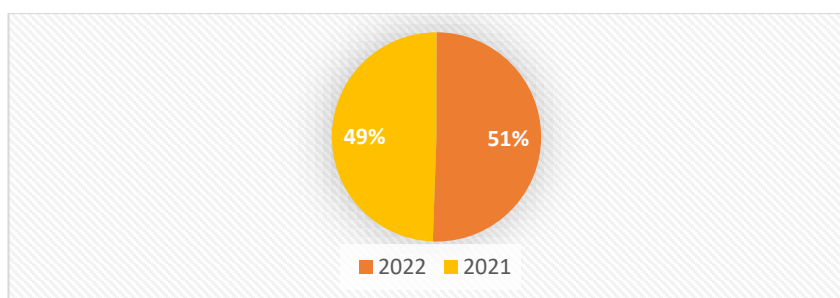
➤ 2022 : Un retour à la normale dans une année de transition

Les rapports de gestion des deux dernières années ont mis en évidence que la COVID aura grandement impacté l'activité générale du Foyer Fraternel. En 2022, même si certains salariés ont été malades, l'organisation n'a que peu ou pas été impactée et le fil de la vie ordinaire a pu reprendre son cours. Dans le même temps, la période a été marquée par de nombreux mouvements en ressources humaines (RH). Parmi ceux-ci, un changement sur le poste de direction. À cet égard, l'année 2022 marque tout à la fois un retour à la normale dans une année de transition.

Ce rapport se décomposera en deux temps. Après un point sur les ressources humaines, je présenterai rapidement nos projets initiés en 2022 et les perspectives 2023.

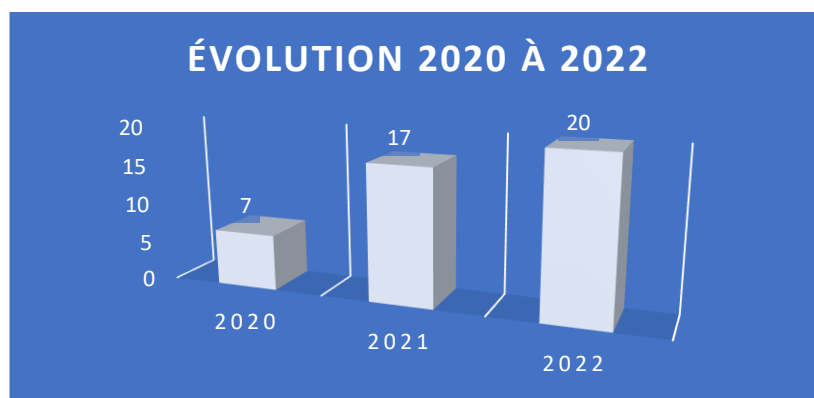
➤ Point sur les ressources humaines

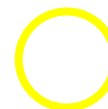
L'EFFECTIF SALARIÉS



L'effectif salariés reste à l'équilibre entre 2021 et 2022 avec 41 personnes. Un poste de responsable administrative et financière embauchée en janvier 2022 n'a pas été reconduit suite au départ de l'intéressée en avril 2022. La traduction en équivalents temps plein au 31/12/2022 est de 31,99 ETP contre 31,29 ETP fin 2021. Notons que sur le secteur Enfance, deux temps partiels ont été remplacés par des temps pleins en contrat d'apprentissage. Au sein du secteur Solidarité, signalons également le passage du poste de référente Entraide à temps plein au 1^{er} septembre 2022.

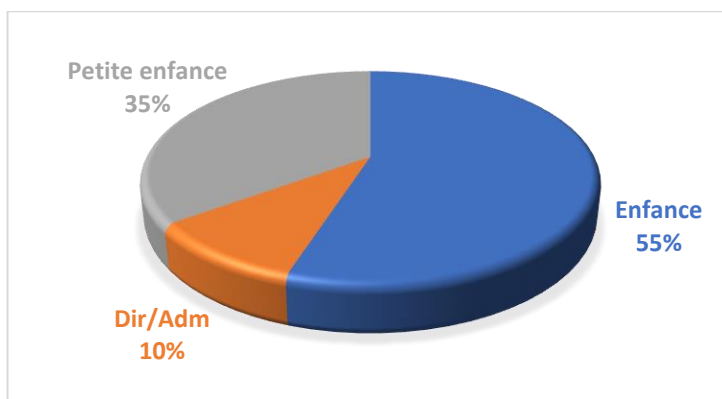
LES DÉPARTS





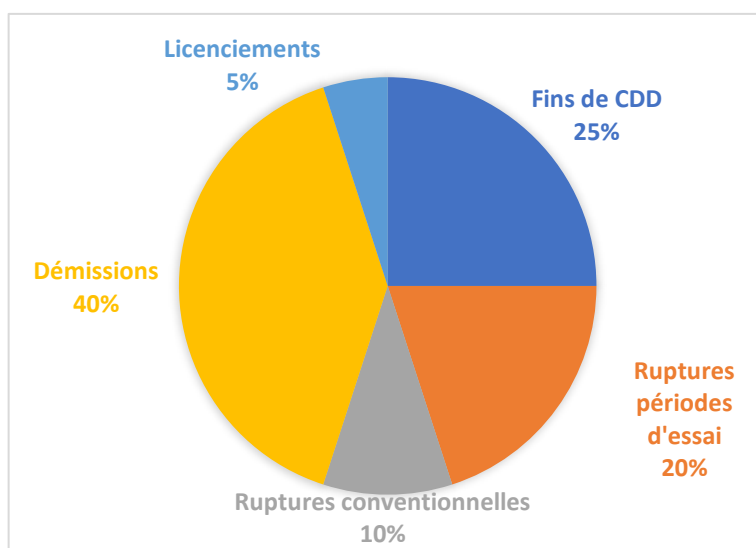
Les départs de 2020 à 2022 ont été croissants. Notons qu'aux mouvements réguliers constatés dans le secteur de l'Enfance et de la Petite Enfance se sont ajoutés 3 départs de responsables : à la Souris Verte, sur le secteur Enfance Jeunesse et à la direction.

LA RÉPARTITION DES DÉPARTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

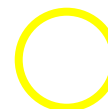


L'année 2022 est encore marquée par un « turn-over » important. À la Petite Crèche « La Souris Verte », où le climat social a été fortement dégradé (4 postes sur 5) et à l'Enfance (11 postes sur 17), secteur classiquement impacté par les mouvements de personnels. Notons qu'à l'Enfance, les mouvements de personnel ont permis à deux personnes déjà en poste de monter en compétence sur les postes d'adjoints. On constate une très grande stabilité sur les secteurs de la Formation, de l'Entretien et de la Restauration et du personnel administratif, exception faite du changement de direction.

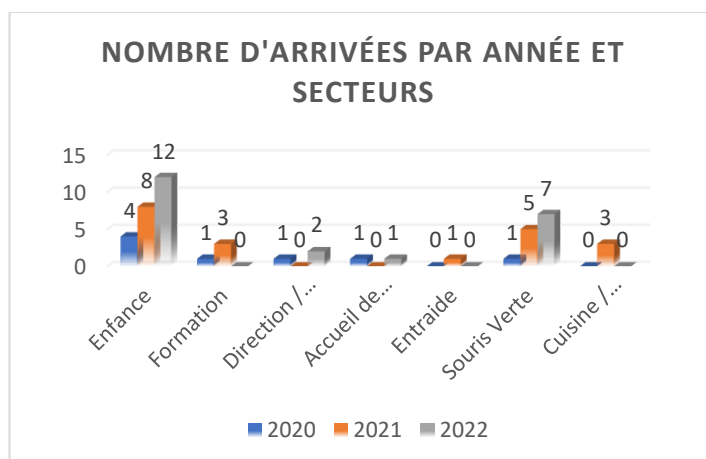
LES MOTIFS DE DÉPART



Les motifs des 20 départs constatés concernent des démissions (8/20), des fins de contrats à durée déterminée (5/20), des ruptures de contrats pendant la période d'essai (4/20), des ruptures conventionnelles (2/20) et un licenciement (1/20). 35% des départs constatés (7/20) s'expliquent objectivement par un accord de l'association ou des parties prenantes de se séparer.

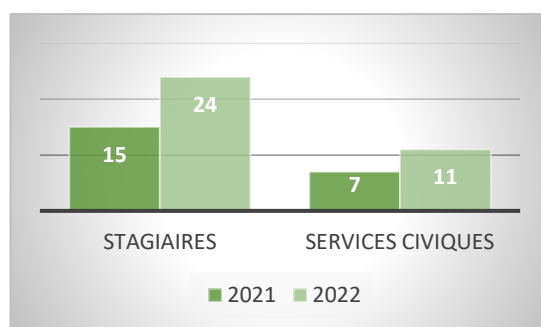


LES ARRIVÉES



Le nombre d'arrivées par secteurs les trois dernières années confirme les constats précédents. Par ailleurs, des renforts ponctuels ont été nécessaires pour répondre à des besoins de remplacements de courte durée ou à un accroissement temporaire d'activités.

LA PRÉSENCE DES STAGIAIRES ET DES JEUNES EN SERVICES CIVIQUES



La vie du Foyer Fraternel a aussi grandement été enrichie par la présence de jeunes en contrat de service civique (SC) et de stagiaires qui viennent découvrir les différents secteurs du Foyer. En 2022, 11 jeunes en SC ont été accueillis et 24 stagiaires. C'est un nombre plus important que les années précédentes et s'explique essentiellement par la sortie de crise COVID. Concernant les services civiques, nous accueillons normalement 4 jeunes de façon simultanée : 2 contrats qui sont renouvelés tous les 6 mois et 2 autres tous les 10 mois. Le changement d'agrément et le décalage de périodes sur les deux années précédentes expliquent aussi le fait que plus de jeunes aient été accueillis en 2022.

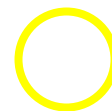
➤ Projets initiés en 2022 et faits marquants

À propos des ressources humaines, les changements les plus significatifs ont concerné « la Souris Verte » avec le départ de sa directrice, Béatrice DELAUAUD, après 19 ans de maison. C'est Marie BOULANGER, éducatrice de jeunes enfants qui a pris la suite depuis début 2023.

Marion CASSOU quant à elle, a pris la responsabilité du secteur « Enfance Jeunesse » à la suite du départ de Pierre JALY.

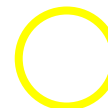
Hélène COEURDEROY, responsable de l'Accueil de Jour a été en congé maternité et remplacé par Jeanne LEFEBVRE.

Le Foyer Fraternel s'est réjoui de les accueillir en appréciant le sens de leurs engagements respectifs.



Outre les mouvements RH mentionnés, **les éléments marquants en 2022**, ont été :

- **L'audit de surveillance de la certification Qualiopi pour notre organisme de formation.** Cet audit s'est très bien déroulé. Le Foyer Fraternel en est ressorti avec une conformité globale et des points forts notables comme le suivi et l'accompagnement des stagiaires ainsi que la démarche d'amélioration continue de la qualité. Le Foyer est à présent certifié selon le Référentiel National sur la Qualité jusqu'au 23/06/2024. Enora GERMAIN, responsable du secteur Atelier de Langue Française et Organisme de Formation, et ses équipes ont fait un très gros travail autour de la préparation de cet audit.
-
- **La reprise des axes de travail sur la parentalité** initié par Pauline et que chaque secteur s'est approprié dans un esprit de transversalité. Les « cafés des parents » ont participé à cette dynamique positive.
- **Un questionnaire approfondi autour de la gouvernance du Foyer Fraternel et plus particulièrement de l'équipe de direction** a été mené en 2022. Après l'audit réalisé en 2021, mettant en évidence la nécessité de soulager le directeur dans sa charge de travail administrative et notamment celle autour des dossiers de demandes de subventions et des bilans, une responsable administrative et financière a été embauchée. Elle n'a finalement pas souhaité poursuivre au Foyer, appelée à d'autres projets professionnels. Le départ de Pascal LEFEBVRE fin avril et ma propre arrivée différée fin juin nous ont conduit à prendre le temps de la réflexion dans le but de consolider et sécuriser l'organisation. L'option a été prise de repenser la répartition des missions entre la comptable, le coordinateur RH, la direction et les responsables de secteur. Ce rééquilibrage est en train de s'affiner davantage encore sur le premier trimestre 2023 d'autant plus depuis l'annonce récente du départ de Franck RAOUX qui va assumer, début avril, la direction du Centre Social de la Fondation Bagatelle.
- **La mise en service d'une borne vêtements** cédée par Le Relais Gironde et « relookée » grâce à Julie BERGONZI et aux jeunes en service civique. Désormais, le Foyer Fraternel peut recueillir 24h/24h les dons (en sacs rigoureusement fermés !) sans nécessité que le Foyer soit ouvert.
- **Les relations avec le CSE** ont initié de belles réflexions autour de la vie quotidienne des salariés dans une perspective d'amélioration continue des conditions de travail.
- **Le chantier du « 6 »** rue Gouffrand qui a débuté en août dernier et qui est en passe de s'achever à l'heure où je rédige ce rapport. Les lieux ont été joliment transformés et embellis même si comme tout chantier beaucoup de choses ne se sont pas déroulées toujours comme prévu. Le non-respect du calendrier prévisionnel de réception en atteste. Heureusement, le Foyer Fraternel a eu la chance de bénéficier d'une mise à disposition de la salle Gouffrand par la municipalité de Bordeaux sans laquelle, le chantier se serait vécu bien plus difficilement.
- **Un état des lieux sur les locaux du n°23** a été engagé avec un triple objectif : veiller aux besoins réguliers d'entretien des bâtiments, consolider la politique pluriannuelle d'investissement et repenser les espaces pour permettre aux locaux d'accompagner l'évolution des projets et des activités. Un défi historique pour le Foyer Fraternel que mes prédécesseurs ont bien connu avant moi !



➤ Perspectives 2023/2024

Pour terminer ce rapport de gestion, voici quelques perspectives pour 2023 et 2024 :

- **La réintégration récente dans les locaux du 6** permet de repenser l'organisation des espaces pour les actions de solidarité et de formation. C'est une belle opportunité qui accompagne les évolutions en cours du Foyer Fraternel.
- **Les secteurs « Adultes/Familles », « Accueil de Jour » et « Entraide Vêtements » seront prochainement regroupés en un seul secteur « Solidarité ».** La vie de ce secteur sera portée par Julie BERGONZI, Référente de l'entraide, Hélène COEURDEROY, Responsable de l'Accueil de Jour et Pauline ROUX, Responsable Adultes/Familles.
- **La Loi Norma qui s'applique au secteur de la Petite Enfance depuis le 1^{er} janvier 2023 conduira à envisager des travaux au sein de la Souris Verte en 2024.** Certaines améliorations indispensables seront réalisées dès cette année 2023. Ce projet sera co-construit avec les professionnelles de la Petite Crèche, mais bien entendu aussi avec la PMI, la CAF et la Mairie de Bordeaux.
- **Le renouvellement d'agrément** pour notre Centre Social qui devait démarrer fin 2022 a été reporté d'une année. Nous ne cachons pas que cela a été un soulagement pour nos équipes dans le contexte de changements nombreux impactant le Foyer Fraternel. C'est donc un projet important pour 2023 et 2024 qui attend nos équipes mais que nous nous réjouissons de mener en coopération avec nos partenaires, plus particulièrement avec le Centre Social GP-Inten6T et le Centre Social et Familial de Bordeaux Nord.

➤ Conclusion

Cette longue période de transition n'a pas été épargnée par les mouvements en ressources humaines, la charge de travail administrative et financière, et plus largement par les chantiers au sens propre et figuré !

Je tiens à remercier tous les professionnels qui - animés d'un esprit positif et de partage - se sont engagés aux côtés du Conseil d'Administration et de la direction, pour y faire face.

Ma reconnaissance s'exprime tout particulièrement à l'égard de Gwenaëlle ABOMNES, notre comptable dont l'engagement professionnel pendant toute cette période a été remarquable. Je n'oublie pas non plus Franck RAOUX qui a assuré l'intérim de direction entre le départ de Pascal LEFEBVRE et mon arrivée effective.

À nos partenaires et financeurs, je veux dire aussi merci pour la disponibilité, la qualité d'écoute et la pédagogie pour me permettre plus facilement d'entrer dans ce « nouveau monde ».

Clément GRENIER, Directeur

15 mars 2023



PETITE CRECHE 2022

“LA SOURIS-VERTE”





Petite Crèche

« La Souris Verte »

Soulignons cette nouvelle dénomination qu'est « Petite Crèche » !

Bien que cette dernière ne soit plus nommée « Multi-Accueil », notre fonctionnement et notre agrément d'accueil ne changent pas. Cela résulte simplement d'une modification d'appellation, demandée par le Conseil Départemental fin 2022.

La Souris Verte est un lieu d'accueil régulier et occasionnel pour les enfants âgés de 6 mois à 3 ans révolus dont les familles habitent le quartier Chartrons, Grand Parc, Jardin Public, Bordeaux Maritime. Elles peuvent également être domiciliées au CCAS du quartier Bordeaux Centre ou – exceptionnellement – résider dans les communes limitrophes de Bordeaux.

La structure travaille en lien avec le service Petite Enfance de la ville de Bordeaux. Elle compte 17 places, dont 14 en journée continue et 3 places en demi-journée. Par convention avec le Pôle Insertion du Département, 3 places sont attribuées pour l'accueil des familles bénéficiaires des minimas sociaux. La MDS (Maison du Département des Solidarités) et la PMI (Protection Maternelle et Infantile) peuvent nous orienter d'autres familles ayant des besoins spécifiques.

Par ailleurs, quelques familles bénéficient d'un accueil pour leur enfant pendant le temps des cours de langue française proposés par le Centre Social du Foyer Fraternel. Une place est également réservée pour l'accueil d'enfants présentant un handicap.

La structure permet aux parents de profiter de temps pour leurs démarches extérieures et/ou toutes autres activités, professionnelles, de loisirs, de santé... tout en offrant un espace de jeux et de découverte à l'enfant.

Elle propose aux familles un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange, d'information, de partage au sein du Foyer Fraternel en accord et en étroite relation avec le projet global de l'association. Du fait de ses objectifs éducatifs et pédagogiques, elle est un lieu d'accueil ouvert à tous dans le plus grand respect mutuel des compétences de chacun, parents et professionnels.



Les principaux objectifs de l'établissement

- Accompagner les enfants dans leurs besoins et leur développement.
- Accueillir les familles dans un lieu structurant et bienveillant.
- Répondre aux besoins d'accueil qu'il soit régulier, à temps complet, ponctuel, à temps partiel, ou occasionnel.
- Promouvoir la socialisation, l'insertion sociale et professionnelle des habitants.
- Réserver trois places pour les enfants de familles bénéficiaires des minima sociaux RSA socle et majoré (dispositif conventionné avec le Département).
- Soutenir la parentalité, la participation et le pouvoir d'agir des personnes.
- Accueillir, accompagner le jeune enfant dans le respect de son histoire familiale et de sa culture.
- Offrir et maintenir un espace d'accueil conforme aux règles d'hygiène et de sécurité, animé par une équipe de professionnels garants du projet social et du projet d'établissement.
- Accompagner les familles et favoriser leur bien-être.
- Promouvoir l'ouverture à l'autre et l'ouverture culturelle.
- Développer les liens et le partenariat avec les différents secteurs du Foyer Fraternel ainsi qu'avec les structures institutionnelles et associatives environnantes.

Il apparaît nécessaire de prendre en compte l'environnement social et culturel des familles, afin d'adapter au mieux notre approche éducative et pédagogique. La notion de partage de responsabilité autour de l'enfant entre parents et professionnels est essentielle.

Nous prenons le temps au moment de l'accueil de l'enfant de dialoguer avec le(les) parent(s), tant sur l'éducation, les problèmes quotidiens ou toutes autres difficultés rencontrées.

Nous avons aussi le rôle de conseiller et parfois de médiateur vers d'autres professionnels, partenaires sociaux, médicaux, administratifs. Nous les orientons également vers les autres secteurs d'activité de l'association si besoin.

Notre mission de travailleur social n'est pas de suppléer le parent dans son rôle d'éducateur, mais plutôt de le rendre confiant dans ses capacités à être parent. Lorsque ces compétences font défaut dans certains domaines (la santé, l'éveil culturel, l'éducatif...), nous pouvons l'accompagner et proposer des actions, des temps de réflexions individuelles...





L'équipe professionnelle et son fonctionnement

L'équipe de la Souris Verte est composée de 4 à 5 professionnelles qualifiées au quotidien auprès des familles.

L'éducatrice de jeunes enfants qui occupe également le poste de direction apporte un soutien à l'équipe et aux enfants dans leur quotidien sur des axes pédagogiques. Elle est présente sur des temps donnés, lors de temps forts comme les transmissions du matin et du soir, les ateliers, les repas, les couchés et levés de sieste, etc...

Sur une autre partie de son temps de travail, elle s'occupe de l'administratif concernant « La Souris Verte » comme : échanges par téléphone/emails/réponse à des données qualitatives et quantitatives ; commandes de matériel pédagogique ou d'hygiène ; rendez-vous auprès de la PMI, de la CAF, de la mairie de Bordeaux, du Département de La Gironde. Des rendez-vous également avec les familles afin de les accompagner dans leurs demandes et interrogations de parents.

Les professionnels CAP Petite Enfance (Certificat d'Aptitude Professionnelle) de la Souris Verte apportent chaque jour un accompagnement de qualité auprès des familles et des enfants. Grâce à leurs diplômes et leurs expériences, elles proposent aux enfants un cadre serein, avec des repères et des moments d'ateliers variés afin d'accompagner les enfants dans leurs besoins et leur développement. Une confiance est établie dès les premiers jour de présence des enfants au sein de La Souris Verte grâce au système de référence mis en place. Cela permet aux enfants et aux parents d'avoir un adulte repère dès leur arrivée auprès duquel ils peuvent se confier et se rassurer.

L'équipe réalise une fois par mois une réunion d'équipe ainsi qu'une réunion d'analyse des pratiques afin que les idées et questionnements autour de leur accompagnement soient partagés et réfléchis ensemble.

Intervenants extérieurs

Nous accueillons respectivement une fois par mois le psychomotricien ainsi que la psychologue en analyse de pratiques afin d'accompagner l'équipe, les enfants et les familles.

[Le psychomotricien](#) réalise différentes interventions dont les principales thématiques sont les suivantes :

- Éveil corporel : bébé danseur, éveil psychomoteur.
- Motricité libre, aménagement de l'espace, gestion des risques.
- Portage : écharpe, sling, préformé, mei-tai, à bras, danse avec bébé porté.
- Massage bébé, toucher bienveillant.
- Relaxation émotions et contenance.
- Geste et posture/Usure professionnelle : (prévention des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques), détente, disponibilité à la relation, prévention du mal de dos).
- À venir pour septembre 2023 : Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces.

Ces thématiques peuvent être abordées sous forme d'ateliers avec les enfants, de formations théorico-pratiques auprès du personnel, de réunions d'information, de conférences pour les professionnels et les parents ou de temps d'observation et de soutien sur le terrain.






La psychologue intervient auprès de l'équipe lors de réunions afin de nous guider dans nos questionnements et notre positionnement auprès des enfants. Elle nous apporte des clés et des conseils afin d'améliorer notre accompagnement.

Le regard d'un professionnel extérieur est toujours bénéfique pour la pratique des professionnels. Cela permet de se questionner davantage, sous différents angles et avec des compétences variées et différentes.

L'équipe cuisine et entretien des locaux

Nous sommes accompagnées chaque jour par une équipe de professionnels pour la confection des repas ainsi que pour l'entretien des locaux. Les repas sont réalisés sur place chaque jour à partir de produits frais et les locaux sont entretenus chaque fin de journée.

Nous réfléchissons et établissons en équipe et avec le chef cuisinier les repas des enfants. Nous avons pour but, au regard des situations familiales de certains enfants accueillis, d'apporter un repas sain et équilibré chaque jour de la semaine.

Postes	Equipe 2023
<u>Equipe Professionnelle</u> <u>La Souris Verte</u>	
Éducatrice de jeunes enfants Direction de l'EAJE (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant)	Boulangier Marie
Auxiliaire de puériculture, relais de direction	Christelle Chavent
CAP Petite Enfance	Laura Lecorche Covillers
CAP Petite Enfance	Assetou Camara
CAP Petite Enfance	Vanessa Boulon
<u>Equipe cuisine et entretien</u> <u>des locaux</u>	
Chef cuisinier	Sébastien Alizart
Aide cuisine	Julie Noailles
Agén d'entretien des locaux et aide cuisine	Rebeka Barre
<u>Intervenants extérieurs</u>	
Psychomotricien	Olivier Rasal-Allué
Psychologue - Analyse des pratiques	Katerina Galati
Remplacements ponctuels Agent Petite Enfance	Gaby Zuberey Carla Colosimo



Nous proposons des temps d'activités animés par une professionnelle, entre 10h et 11h le matin et entre 14h et 15h l'après-midi. Ces activités correspondent à des temps pédagogiques pour l'enfant avec des propositions répondants à ses capacités créatives, manuelles, cognitives, motrices... Les autres temps de vie, l'enfant explore, joue...en autonomie sous le regard bienveillant de l'équipe.

Quelques sorties ont pu être programmées à la ludothèque de Bordeaux Lac en 2022. Ces sorties sont encadrées par deux professionnelles avec 4 enfants et 1 à 2 parents avec leur enfant qui peuvent les accompagner. Des familles ont ainsi découvert ce lieu et pu adhérer à ce nouvel espace ludique, facilement accessible en tram.

Ces activités encouragent l'enfant dans son autonomie et lui permettent d'appréhender un environnement culturel et ludique. L'emprunt de jeux à la ludothèque assure une continuité de notre action pédagogique à La Souris Verte.



Les ateliers parents/enfants dans le cadre du REAAP

Un rendez-vous « café des parents » a été proposé aux parents qui le souhaitent une fois par mois afin de consolider les liens entre les différents secteurs et également permettre aux parents de se rencontrer les uns les autres. Un espace jeux libres est mis à disposition des enfants afin que les parents puissent avoir un temps d'échange et de partage au calme.

En 2022, les ateliers ont repris comme prévu de façon plus régulière. Ils ont été axés sur :

- Le bien-être de l'enfant avec les interventions d'un psychomotricien, une fois par mois, dans les locaux de La Souris-Verte où quelques parents ont été invités à participer.
- La découverte culturelle et le jeu avec les sorties à la ludothèque Interlude, une fois par mois.
- Des sorties au parc, au Musée d'Aquitaine, des activités cuisine au Foyer Fraternel, etc.



Les actions partenariales

Les partenaires sont multiples, associatifs, institutionnels, liés aux différentes actions mises en place. Ils nous permettent de mieux appréhender l'environnement familial, son contexte, ses difficultés et d'assurer un suivi pédagogique et éducatif cohérent avec nos actions.

Les réunions de synthèse, les informations échangées concernant la famille, les rencontres suivies avec les médecins et les puéricultrices de la PMI sont tout autant de connaissances dans le plus grand respect mutuel des familles et des partenaires. Nous pouvons également participer à des groupes de travail initiés par la CAF (Caisse d'allocations familiales) ou la Mairie de Bordeaux concernant les conditions d'accueil en EAJE... Nous participons aux réunions de concertation avec le service accueil des familles de la Mairie de Bordeaux, concernant le suivi et l'évolution du service MAPE (Mode d'Accueil Petite Enfance, anciennement OSPE : Offre Spécifique Petite Enfance) et aux commissions d'attribution des places d'accueil, en mars et en juin pour la rentrée de septembre suivant.

Nos partenaires principaux sont :

- La M.D.S. (Maison Départementale des Solidarités) de Grand-Parc et Bacalan pour les familles suivies par une assistante sociale et la psychologue.
- Le P.T.S. (Pôle Territorial de Solidarité) et la Direction Insertion Inclusion du Département pour les familles bénéficiaires du RSA.
- Le C.S.M.I. (Centre de Santé Mentale Infantile).
- La P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile) pour les familles suivies par le médecin et les puéricultrices de secteur.
- La C.A.F pour les familles allocataires et les prestations versées.
- La Municipalité de Bordeaux pour un travail d'échange, d'information, de projet ou l'accès à des lieux de culture.
- Le CADA (Commission d'accès aux Documents Administratifs), le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et le Diaconat, pour l'accueil des familles migrantes et demandeurs d'asile.
- l'ACEPP 33-47 (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels) qui propose, entre autres, des temps d'échanges et de formations dans le cadre de la stratégie de prévention et lutte contre la pauvreté.





Pour 2023, nous souhaitons

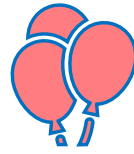
- Maintenir la qualité de notre accueil et notamment continuer de proposer des ateliers parents/enfants au moins une fois par mois, dans le cadre du REAAP.
- Être toujours attentif au respect et à la confiance des familles dans nos actions éducatives et pédagogiques au quotidien et au travail effectif avec les partenaires médico-sociaux (P.M.I., C.S.M.I., et M.D.S.I.).
- Poursuivre l'implication des familles sur les actions transversales du Foyer Fraternel.
- Inviter les parents à coanimer les ateliers parents/enfants pendant leur temps d'accueil à « La Souris Verte. », en faisant appel à leurs compétences, leur culture... pour enrichir, apprendre, connaître d'autres pratiques culturelles, éducatives, musicales... Nous espérons pouvoir les reprendre avec un rythme plus régulier en 2023.
- Continuer de proposer aux familles qui le souhaitent de nous accompagner aux sorties à la ludothèque notamment pendant des temps ateliers parents/enfants.
- Consolider et augmenter les effectifs et le nombre d'heures d'accueils facturées permettant de répondre aux besoins des familles et à un équilibre financier de la structure.

Merci aux familles pour leur confiance au quotidien, nous nous retrouvons en 2023 pour de nouvelles et riches expériences !



Marie BOULANGER, Directrice de « **La Souris Verte** »





ENFANCE - JEUNESSE

2022





Le secteur Enfance Jeunesse

440 enfants et jeunes accueillis au Foyer Fraternel



Le secteur d'activité Enfance et Jeunesse englobe l'ensemble des activités de loisirs et éducatives à destination des enfants de 3 à 17 ans. Afin d'apporter une réponse adéquate et un environnement adapté à chaque enfant il est scindé en 3 groupes et en 2 lieux.

Ses principaux axes :

- Accueillir les familles et les enfants.
- Proposer des modes de gardes adaptés et des projets enfance/jeunesse stimulants.
- Accompagner la parentalité.
- Lutter contre l'échec scolaire.
- Permettre et/ou faciliter l'accès aux loisirs.
- Contribuer à l'ouverture culturelle.

Le Centre de Loisirs est conventionné avec la ville de Bordeaux et répond au Projet Éducatif de Territoire. La ville est le principal financeur aux côtés de la CAF, l'État, le Département et bien sur les familles.



Le Centre d'Accueil et de Loisirs (CAL) 3-6 ans

(École Berthelot)

Objectifs principaux

A. En direction des enfants :

- ✚ Considérer l'enfant dans sa globalité, en prenant en compte son milieu familial, son apprentissage scolaire et son environnement social et culturel.
- ✚ Travailler en lien avec les différents partenaires contribuant au développement de l'enfant : la famille, le quartier, les structures scolaires, sociales et associatives.
- ✚ Être un lieu d'écoute, d'accueil, d'entraide, de partage et de solidarité.
- ✚ Être un lieu d'animation de proximité, un outil d'insertion sociale, de lien social et de développement de la vie locale.



On peut parler d'un véritable apprentissage de la vie sociale. Le Centre d'Accueil et de Loisirs est avant tout une collectivité où l'enfant vit, joue, apprend, expérimente et s'enrichit personnellement dans un cadre et des limites posées. En somme, c'est un lieu privilégié du vivre ensemble.

B. En direction des parents :

- ▶ L'objectif principal étant de soutenir la parentalité et le rôle éducatif des parents.
 - ✚ Développer et consolider les relations avec les familles (temps d'échanges individuels et collectifs).
 - ✚ Soutenir les parents dans leurs interrogations et/ou dans leurs difficultés dans le développement de leur(s) enfant(s).

LES ACTIONS

A. L'Accueil Périscolaire (APS) :

Le Foyer Fraternel intervient dans l'école maternelle Paul Berthelot depuis 2011 pour l'organisation de l'accueil du soir après l'école. Chaque soir nous avons une capacité de 98 enfants. **En 2022, 135 enfants ont été accueillis par l'équipe de l'Accueil Périscolaire.** Cette dernière est constituée de sept animateurs et d'un responsable adjoint. Cet accueil se fait après le temps de classe jusqu'à 18h30 tous les jours scolaires. Pour encadrer ces enfants nous avons 7 animateurs et une directrice chaque soir.



Nous avons pu cette année enfin mélanger les enfants avec la fin des mesures COVID, cela nous a permis de revoir la répartition des salles et des activités :

- Cantine : activités encadrées (activités manuelles, jeux de sociétés, lecture de contes, maquillage etc.)
- Salle de motricité : Activités libre en intérieur (jeux de construction, dessin etc.)
- Bibliothèque : Activités libres en extérieur (vélos, structures).

Les enfants connaissent les lieux et leurs fonctions, ce qui leur permet de choisir ce qu'ils aimeraient faire selon leur envie.



B. La Pause Méridienne (PAM) : « Le coin Bulle »

Le Foyer Fraternel s'occupe aussi de la PAM sur l'école Maternelle Paul Berthelot. Ce dispositif est ouvert entre 11h30 et 13h30 à tous les enfants de Moyenne et Grande Section (les plus petits étant à la sieste). Il offre un lieu de relaxation avec des activités très calmes type puzzle, dessin, lecture d'histoires etc. Les enfants ont la possibilité d'y participer au moins une fois dans la semaine par petit groupe de 8 à 10 et cela durant une trentaine de minutes. L'objectif premier de ce dispositif est de pouvoir sortir les enfants de l'agitation de la cour, afin qu'ils puissent rentrer le temps d'un moment dans une bulle plus calme et reposante.



Nous avons mis en place cette année, et cela pour chaque période scolaire, un thème que les enfants peuvent explorer avec de la lecture ou des débats animés par un adulte. En parallèle, les enfants ont pu aussi faire des œuvres collectives, inspirés d'artistes, qui feront l'objet d'une exposition lors de l'APS à la fin de l'année.

C. Le Centre d'Accueil et de Loisirs :





Nous accueillons tous les mercredis et durant les vacances scolaires, des enfants de 3 à 6 ans, toujours sur l'école Paul Berthelot. Durant ce moment, nous avons **une capacité d'accueil de 56 enfants**. Il est à noter que depuis septembre 2019, 16 enfants de Grande Section sont accueillis les mercredis dans les locaux du Foyer Fraternel avec les primaires, afin de répondre à la forte demande des familles. Pour s'occuper de ces enfants, nous avons une équipe de 7 animateurs avec une directrice de site.

Avec la fin des restrictions COVID nous avons pu retrouver une vie normale et reprendre les activités d'avant. Nous faisons ainsi le plus de sortie possible pour que les enfants puissent découvrir d'autres univers. Autre fait important, pour la fin de l'année scolaire 2021-2022 nous avons pu mettre en place un spectacle qui a mobilisé une cinquantaine d'enfants et de familles au cours de la « Fête de l'Enfance ».

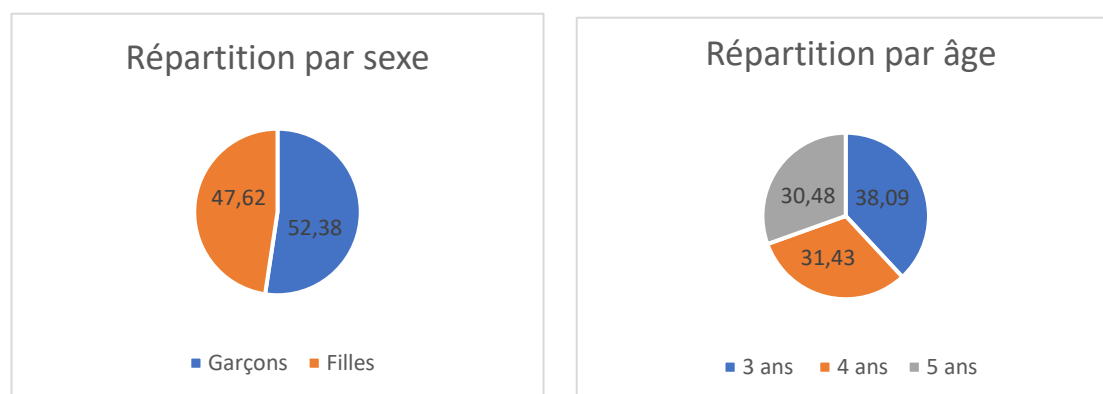
Les relations avec l'équipe enseignante, le directeur d'école et la responsable des ATSEM ont connu des hauts et des bas au cours de l'année en raison de points de divergence sur des questions d'organisation, de rangement et de ménage. Les relations se sont apaisées sur la fin d'année.

Enfin, l'association de Parents d'élèves qui prend en charge l'organisation de la Kermesse de l'école s'est rapprochée de l'équipe pour faire appel à des animateurs et animatrices pour apporter leur savoir-faire lors de ce moment festif.



LES PUBLICS

Sur le groupe des 3-6 ans durant l'année 2021, nous avons comptabilisé 193 enfants inscrits dans les activités APS, PAM et CAL.



Nous accueillons essentiellement des familles du quartier, de toutes catégories sociales. Cependant, nous remarquons que la catégorie dite « aisée » augmente au fil des années.



L'ÉVALUATION

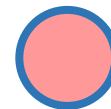
L'un des indicateurs de réussite qui nous permet de dire que nous avons atteint les objectifs de notre action est le nombre d'enfant de 6 ans qui étaient en Grande Section, qui sont passés en Primaire (CP) en septembre 2022 et qui sont revenus au CAL sur le groupe des 6-11 ans.

Depuis septembre 2022 nous faisons face à une augmentation de la demande sur les mercredis. Nous sommes complets et avons dû mettre en place un système de liste d'attente. Ce phénomène est à noter sur une majorité des structures d'accueil de la ville de Bordeaux.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des familles qui nous font confiance. Nous continuerons à travailler ensemble dans la même direction.

LES PERSPECTIVES 2023

- ➔ Maintenir nos actions et les étendre.
- ➔ Développer notre capacité d'accueillir un public en situation de handicap.
- ➔ Répondre au mieux aux besoins et aux demandes des familles du quartier.
- ➔ Continuer à être un lieu d'écoute, d'échange et de soutien pour l'ensemble des familles.



Le Centre d'Accueil et de Loisirs (CAL) 5-11 ans



Les objectifs

Pour l'année 2022, ils ont été définis par l'adjoint et l'équipe d'animation à partir du projet global de secteur et de l'association. Trois éléments ont été sélectionnés en fonction des besoins éducatifs du groupe accueilli et des enjeux sociétaux et environnementaux :

- Le vivre-ensemble en accompagnant l'enfant vers plus d'autonomie et en le rendant acteur de ses loisirs et de sa structure.
- La bienveillance, le respect de soi et des autres, en permettant à l'enfant de s'exprimer, d'appréhender ses émotions tout en respectant le rythme de chacun.
- La découverte de son environnement en amenant l'enfant à la découverte du monde, de son quartier, en encourageant les pratiques respectueuses de l'environnement et en développant des partenariats avec les différents acteurs du quartier.

Les principales actions de l'année 2022

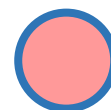
Le mercredi :

Sur le site du Foyer Fraternel, le centre d'accueil et de loisir (CAL) ouvre le mercredi de 8h à 18h30. Nous y accueillons un groupe de 36 enfants de 6 à 11 ans et 16 enfants de 5 ans soit 52 enfants au total. La journée est rythmée par des activités proposées le matin et l'après-midi, des temps libres et des temps de vie quotidienne (repas, goûter, temps calme etc.).

En septembre 2022, nous avons expérimenté un mélange des groupes 5 ans et 6/11 ans pendant quelques mois, groupes qui, par le passé étaient complètement séparés.

Les vacances :

Le CAL ouvre ses portes aussi du lundi au vendredi (hors jours fériés) durant les vacances d'hiver, de printemps, d'automne et le mois de juillet. Nous y avons une capacité d'accueil de 36 enfants de 6 à 11 ans, qui peuvent venir de 8h à 18h00. En octobre 2022, nous avons ouvert l'accueil à 8 enfants de plus, âgés de 5 ans.



Les séjours :

En 2022, deux séjours ont été proposés aux enfants de 6 à 11 ans. Un séjour en avril à Montalivet et un séjour en été à Arcachon dirigé par Romain Jauberty (animateur sur le site Paul Berthelot) qui a été en direction sur tout le mois de juillet dans le cadre de son stage BAFD. Un troisième séjour a été proposé au mois de juillet, dit « passerelle » aux CM2 et 6ème, trois jours en gestion libre et en tente.



Les différents temps forts :

En juillet 2022, les familles ont été invitées à voir un spectacle de 50 minutes créé et réalisé par les enfants accueillis au Foyer et à l'école Paul Berthelot. Accompagné par les animateurs et les animatrices, ils ont proposé de la danse, du chant, du cirque, des sketches, etc. Ce jour-là, environs 80 familles sont venu voir ce spectacle et partagé un pot. Cet événement a permis de créer des ponts entre les publics accueillis sur les deux sites différents.

En juin 2022, nous avons organisé une « Fête de l'Enfance » afin de marquer la fin de l'année. Nous avons organisé avec les enfants un goûter/spectacle où les parents étaient conviés. Les familles ont pu manger des crêpes et boire un chocolat chaud, regarder des chorégraphies ainsi qu'une mini chorale créée par les enfants. Elles ont aussi pu jouer autour de petits ateliers animés par le groupe.

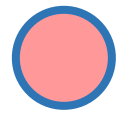
En septembre, nous avons repris les « Café des parents ». Un de ces événements a eu lieu pendant le temps d'accueil du soir du CAL. Les retours ont été positifs et ce projet va perdurer sur l'année 2023.

Les faits marquants

L'année 2022, a été rythmée par d'importants mouvements personnel et par un COVID-19 toujours présent. Pour pouvoir assurer le bon fonctionnement opérationnel de l'activité, certains projets n'ont pas pu aboutir et ont dû être mis de côté.

Ressources humaines :

Beaucoup de mouvements de personnel sur l'année 2022 au Foyer Fraternel. Tous ces mouvements ont amené de l'instabilité dans les équipes sur la rentrée scolaire 2022. L'équipe s'est stabilisée seulement en janvier 2023. Au niveau national le Covid a heurté les différentes formations de l'animation pendant deux ans, ce qui a impacté directement les structures d'accueil sur l'année 2022, rendant les recrutements difficiles. En effet, sur l'année scolaire 2021-2022, le secteur de l'animation comptait 50 000 postes non pourvus en France, soit 10 % des effectifs, selon une étude du Fonjep et d'Hexopée parue à l'automne 2022.



Les publics accueillis durant l'année 2022 :

Durant l'année 2022, nous avons accueilli 126 enfants âgés de 6 ans à 11 ans.



94.46% des familles accueillis viennent de Bordeaux. 7 enfants sur 10 viennent du quartier Chartrons/ Grand Parc/Jardin public, les autres viennent de Bordeaux Maritime et Bordeaux Centre.

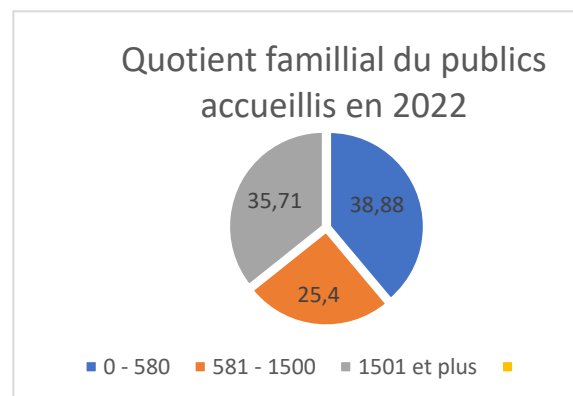
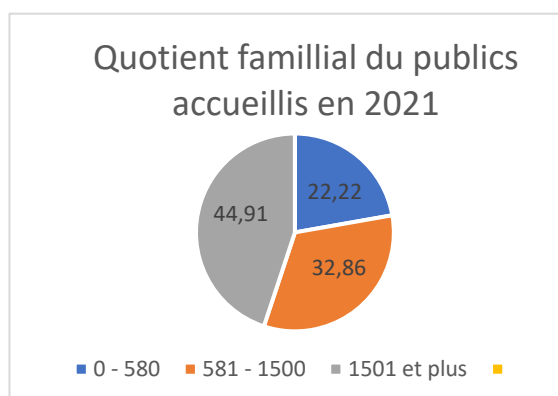
Sur 100 enfants accueillis, 57 étaient des garçons et 42 des filles, contre 66 garçons et 33 filles en 2021, ce qui dénote d'une mixité de genre qui s'est équilibrée d'une année à l'autre.

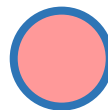
Enfants à besoins spécifiques :

Au cours de l'année 2022, nous avons accueilli 6 enfants que nous avons identifiés, avec les familles, à besoins spécifiques. Dans ces 6 enfants, 4 sont reconnus par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Ces enfants demandent, pour la plupart, un accompagnement rapproché durant les moments de vie quotidienne et durant certaines activités. Cela nous oblige à une adaptation des professionnels mais nous permet d'œuvrer pour l'inclusion et l'accueil de tous et toutes.

Situation socio-économique des familles :

Entre 2021 et 2022, il y a eu une augmentation de 16.6 points sur la tranche du quotient familial de 0 à 580 et une diminution de 7.4 points sur la tranche 581 à 1500 et une diminution de 9.2 points sur les tranches 1501 et plus. Ce comparatif entre les deux années met en avant une augmentation de la part des familles les plus « défavorisées » au Centre de Loisirs. Pour aller plus loin dans le raisonnement : la tranche du quotient familial la plus basse (c'est-à-dire de 0 à 145) est passé de 14.81% du public accueilli en 2021 à 30.95% en 2022, soit une augmentation de 16 points.





Évaluation

Nous ressortons du positif de cette année 2022 malgré l'instabilité dans l'équipe d'animation, des projets et des animations de qualités ont vu le jour et notamment des temps forts où les familles ont été très présentes.

Nous avons su expérimenter une nouvelle organisation du collectif mais aussi entendre l'insatisfaction des enfants et l'analyser pour adopter finalement un fonctionnement hybride qui répondait mieux aux besoins et rythmes de chacun.

Le séjour « passerelle » fut une expérience positive et une découverte de la gestion libre pour beaucoup. Ce séjour a permis à des pré-adolescents d'acquérir de l'autonomie et d'être maître de leurs vacances (choix du menu, des activités, etc.). C'est aussi une première expérience pour les CM2 dans le groupe des « Grands » et un accompagnement vers les activités jeunesse.

Perspectives :

Sur l'année 2022, les nombreux changements dans l'équipe avec entre autres, l'arrivée de la nouvelle responsable Enfance/Jeunesse et le changement d'adjoint sur le groupe 6/11 ans, a demandé beaucoup d'adaptation mais laisse entrevoir du renouveau et une nouvelle dynamique.

Les budgets ont été revus et clarifiés ce qui donne à l'adjointe et à l'équipe un cadre pour la réalisation de leurs projets. Au vu de l'inflation, ces budgets restent fragiles et les projets, notamment de séjours, incertains.



En 2023, plusieurs projets d'animation et partenariat vont prendre route, projets qui sont à l'initiative des animateurs et animatrices. Parallèlement, nous faisons face à certaines problématiques, en particulier celle de la fréquentation du Centre de Loisirs. Les réservations sont complètes pour les mercredis, mais les annulations sont régulières. Celles-ci sont notifiées au dernier moment, voir, ne le sont pas. Pendant les vacances, le remplissage, même à la réservation n'est pas complet. Cela pose certaines questions, surtout celles de la communication, interne et externe, aux familles et aux habitants du quartier.

Les espaces partagés, pendant les travaux du numéro 6 de la rue Gouffrand, se sont multipliés et resserrés. Cela qui a posé quelques difficultés aux équipes et aux enfants, notamment sur la logistique et la mise en place des salles. Avec la réouverture du numéro 6, nous espérons plus de flexibilité et moins de charges de travail logistique.

L'objectif du décloisonnement du secteur Enfance/Jeunesse et l'ouverture vers les autres secteurs est devenu primordial dans nos projets d'animation. Nous l'avons enclenché en collaborant étroitement avec l'assistante sociale, Pauline ROUX, sur le « Café des parents » par exemple, qui, depuis janvier 2023 a lieu tous les premiers mercredis du mois. Cette ouverture est principalement axée sur les autres secteurs d'activités du Centre Social, mais est aussi dirigée vers les familles, familles que nous souhaitons rendre actrices de l'accueil de leurs enfants et usagers du centre dans sa globalité, entre autres en améliorant notre communication. Ce lien, nous souhaitons aussi le retisser avec les différents acteurs éducatifs autour de l'enfant, notamment les écoles (avec qui nous avons peu de contact) et les différents acteurs socio-éducatifs des publics accueillis.

Activités Jeunesse « 11-17 ans »



LES OBJECTIFS

- **Autonomie** : permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs temps de loisirs et ainsi créer une dynamique participative dans les projets et dans le cadre mis en place.
- **Vivre ensemble** : Le secteur « Jeunesse » se veut être un lieu d'écoute et de dialogue permettant l'expression, la comparaison et la considération des différentes envies, besoins, idées et opinions.
- **Épanouissement individuel** : Accompagner les jeunes dans les évolutions liées à l'adolescence, les orienter dans leurs projets de vie et encourager leur potentiel créatif et leur curiosité. Rendre accessible les loisirs et les départs en vacances.
- **Proposition d'alternative aux violences et responsabilisation** : Transmettre les bons savoir-être et savoir-faire pour vivre avec son prochain. Accompagner les jeunes dans l'apprentissage de la gestion de leurs émotions ainsi que dans leur compréhension et leur responsabilisation vis-à-vis de leur attitude, leurs actes et leurs discours.
- **Découverte et ouverture culturelle** : Permettre la découverte de son territoire et de son patrimoine. Favoriser la curiosité artistique, les échanges interculturels et approfondir la connaissance de son environnement afin de s'ouvrir au monde.

LES ACTIONS

Chaque activité et projet est réfléchi selon deux critères bien précis : un besoin recensé et une attente exprimée. La combinaison de ces deux critères nous permet de choisir les contenus des actions, qui évoluent d'année en année. La participation des jeunes est au cœur de notre projet.

Récapitulatif des différents temps d'accueil « Jeunes » au Foyer Fraternel :

- Accompagnement à la scolarité : mardi et jeudi de 16h30 à 19h
- Accueils « Jeunes » : les mercredis de 13h30 à 18h00 et les vendredis de 18h30 à 21h30
- Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 9h30 à 18h00
- Des soirées et/ou journées supplémentaires sont rajoutées en fonction des projets et des envies du groupe.



Dans ce cadre, voici les actions « phare » qui se sont déroulées en cette année 2022 :

Les projets : durant l'année plusieurs projets ont émergé.

- Un projet « mode » où les jeunes ont pu rencontrer la couturière de l'Opéra de Bordeaux, visiter les coulisses et assister à une répétition de l'orchestre avant d'aller voir le ballet « La fille mal gardée ».
- Un projet « Déco » avec un rafraîchissement complet de la salle des « ados » et une participation à la décoration de la boutique solidaire.
- Une initiation à la photo argentique en lien avec le « Labo photo » où les jeunes ont pu apprendre chaque étape du processus de développement d'une pellicule. Le projet s'est terminé par une exposition au numéro 6 de la rue Gouffrand le 1er avril 2022 et fût un véritable succès. L'exposition mettait en lumière le voyage des jeunes à Cracovie de l'année 2021.
- La création d'un podcast avec l'association « Ricochet sonore », micro-trottoir et débat à la radio étaient de la partie !

Le partenariat Inter-structures :

Né de la volonté de faire se rencontrer les jeunes des différents quartiers du territoire nord de Bordeaux, le centre social GP Inten6t, du Centre Social Bordeaux Nord ainsi que du Foyer Fraternel, qui travaillent depuis plusieurs années main dans la main. De ce travail en commun a résulté la création d'un poste d'animateur inter-structure en mai 2022, son rôle étant de coordonner nos actions partenariales.

Parmi ces actions, des samedis d'animations et des soirées ont été mis en place tout au long de l'année dans les trois structures. Un séjour à Lalinde en Dordogne au mois de juillet à été organisé par et pour les jeunes. Au total, une douzaine de jeunes est parti faire du kayak sur la Dordogne et visiter le village de Lalinde.

La plus grande finalité de ce partenariat est le projet « Jeunesse en nORd ». C'est un évènement porté et réalisé dans son intégralité par des jeunes âgés de 11 à 17 ans, à destination des adolescents et accompagné par les trois structures porteuses. Un des avantages de cette action inter-structures est de permettre de créer des liens entre les jeunes des différents quartiers et de mobiliser les jeunes ensemble à la construction d'un projet commun et innovant. Ce projet est un moyen de renforcer les liens et de lutter contre les rivalités et les violences inter-quartiers.

Une scène rap avec Lexi T, un atelier graffiti et des break-dancer avec l'association « Foksabouge », des jeux vidéo avec les « Retrogamers » de Bordeaux, du cirque ou encore un magicien sont venus animer la journée. D'autres associations du quartier comme le CACIS et le « Kfé des familles » étaient présents.

Le résultat est positif. L'évènement a totalisé plus de 400 personnes sur l'espace public, des jeunes comme des familles et des passants curieux. Des échanges forts se sont créés entre les jeunes organisateurs, et le groupe est aujourd'hui fier de parler de l'organisation qu'ils ont mise en place.



Les séjours :

Les séjours sont un moyen pour autonomiser et responsabiliser les jeunes en les rendant acteurs de leurs temps de loisirs. En effet, des temps de discussion, de travail et de préparation sont organisés avec les jeunes (lieu, activités, repas, vie quotidienne...) pour que les séjours correspondent à leurs envies et leurs attentes. Plusieurs séjours ont été organisés en 2022.

- Un séjour 11-13 ans à Calviac en Dordogne durant le printemps. Les jeunes ont choisi d'entrer dans le labyrinthe du château de Commarque, de pagayer dans des canoës-kayaks et visiter les grottes de Lascaux.
- Un autre séjour organisé par les 14-17 ans à Hèches dans le département des Hautes Pyrénées pendant l'été avec au programme de l'escalade sur falaise, de la randonnée et du rafting.
- Un séjour « passerelle » destiné aux 10-12 ans et permettant l'entrée et la découverte du secteur « Jeunes » pour les CM2 entrant en 6ème. De l'accrobranche et le labyrinthe de Gastes étaient au programme

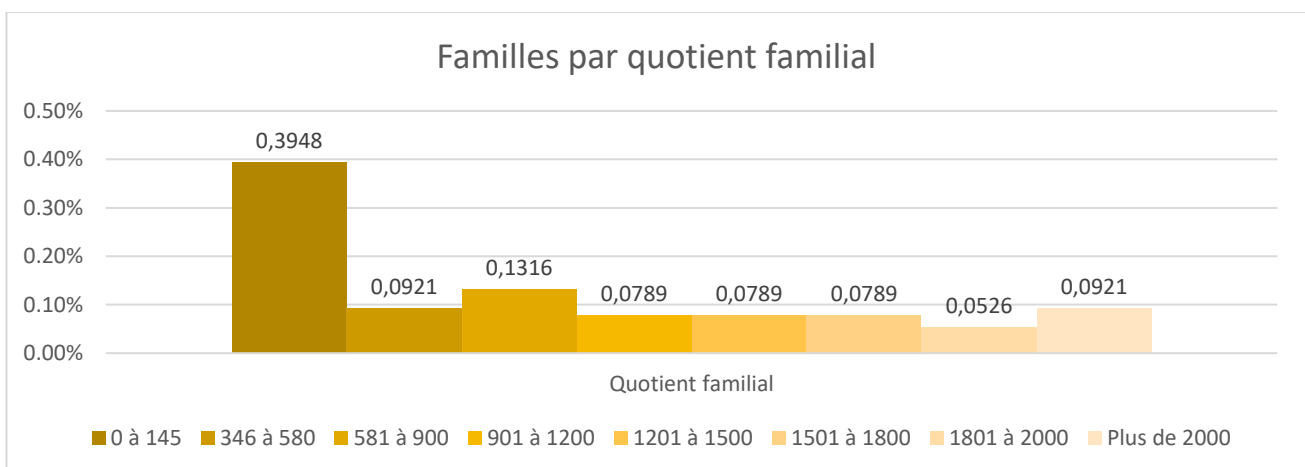
Sur l'ensemble des séjours, nous comptabilisons 29 départs en vacances sur l'accueil « Jeunes » pour un total de 17 jours.

Des actions ponctuelles avec des sensibilisations, des sorties culturelles et sportives ainsi que des actions solidaires sont organisées tout au long de l'année.

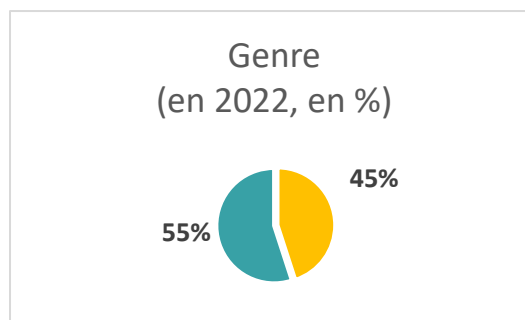
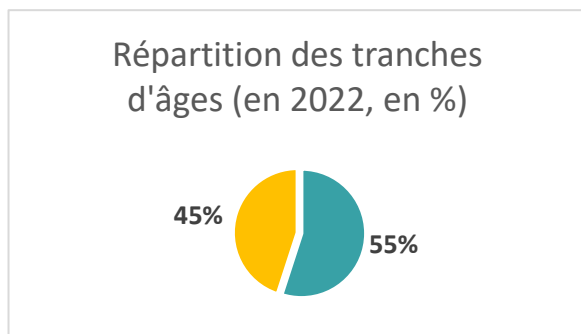
Pour réaliser tous ces projets, le secteur « Jeunes » est composé d'un responsable de secteur Marion CASSOU, d'un adjoint Gabriel GOURDAIN, d'une animatrice Cleide HOUBIGUIAN et d'un animateur inter-structure José MADRID OCHOA. Le secteur est également composé de bénévoles et de volontaires en service civique.

LE PUBLIC

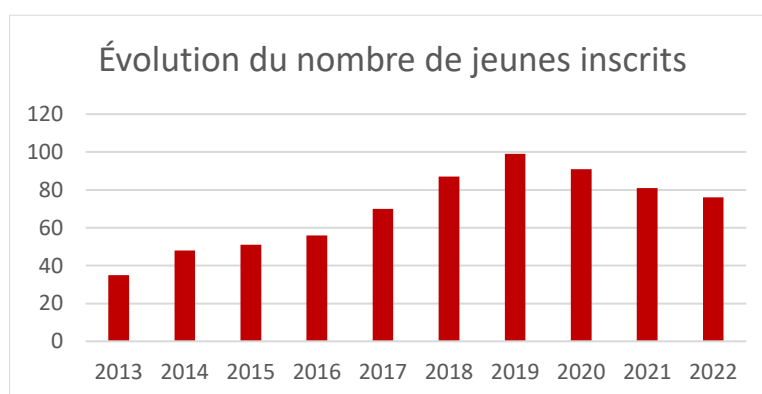
En 2022, nous avons accueilli 76 jeunes de 11 à 17 ans. Il s'agit d'adolescents venant pour la majorité de la ville de Bordeaux, vivant principalement dans le quartier Chartrons/Grand Parc/Jardin Public, mais aussi des alentours (Saint Louis, Bordeaux Maritime...). Cette particularité permet une réelle mixité sociale.



En 2022, près de 50% des jeunes accueillis venaient de familles dont le quotient familial est inférieur à 581. Nous remarquons cependant une vraie mixité sociale des familles des jeunes accueillis.



Sur l'ensemble des jeunes inscrits en 2022, la mixité est visible, avec : 55% de filles et 45% de garçons. Le groupe des 14-17 ans est d'avantage constitué de filles avec 62% contre 38% de garçons et le groupe des 11-13 ans contient une parfaite mixité avec 50% de garçons comme de filles.



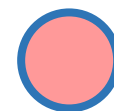
Nous constatons sur le schéma ci-dessus, une augmentation d'inscriptions et de fréquentation entre 2013 et 2019 puis une légère diminution depuis trois années. Cette baisse semble être liée notamment à la crise sanitaire du Covid qui a perturbé nos activités et nous a amené à perdre des jeunes sur le passage du CM2 au collège.

L'ÉVALUATION

Nous ressortons du positif de l'année 2022, car à défaut d'avoir des groupes aussi conséquents en nombre qu'il y a deux ou trois ans, nous avons pu travailler de façon qualitative et plus « individuelle » avec les jeunes accueillis. Des projets ont pu se concrétiser, et des liens forts se sont tissés entre des jeunes qui ne se connaissaient pas. Le secteur « Jeunes » du Foyer Fraternel est aujourd'hui bien implanté sur le territoire, auprès de nos partenaires et des jeunes.

LES PERSPECTIVES

- Continuer les départs en séjours d'été et de printemps.
- Perpétuer le fort partenariat avec les centres sociaux GP Inten6T et Bordeaux Nord et ainsi pérenniser la dynamique de l'action « Jeunesse en nORd ».
- Maintenir le développement de la participation des jeunes sur toutes les actions et toujours proposer des activités riches et variées.
- Développer le projet « Parentalité », notre relation avec les familles et les collèges/lycées.
- Relancer le séjour autour de la citoyenneté européenne qui n'avait pu avoir eu lieu en 2022.



LES OBJECTIFS

Cette activité vise entre autres à prévenir et lutter contre l'échec scolaire. Pour promouvoir la réussite éducative nous travaillons autour de 4 grands axes qui sont :

- Accompagner les enfants et jeunes dans la réalisation de leurs devoirs en apportant une aide méthodologique et en développant les solidarités et l'entraide.
 - o Valoriser les acquis des enfants et des jeunes, notamment auprès des familles afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur épanouissement.
 - o Mettre à disposition des lieux et du matériel ressource (ordinateur, imprimante, documentation, petit matériel...).
- Contribuer au principe de coéducation
 - o Travailler conjointement avec les écoles et les collèges.
 - o Développer le maillage des acteurs éducatifs afin de repérer les situations à risques.
 - o Prendre en charge la famille dans son ensemble en s'appuyant sur la transversalité des actions portées par l'association.
- Développer l'accès aux loisirs et aux pratiques culturelles.
 - o Élargir les centres d'intérêts des enfants et adolescents par la pratique de nouvelles activités
 - o Créer des conditions de réussite dans des activités complémentaires de l'école
 - o Valoriser l'image des enfants et des jeunes à travers la mise en place d'événements culturels.
- Promouvoir la citoyenneté par l'apprentissage du « vivre ensemble » et de la vie collective.

Ce projet vise à redonner l'envie d'apprendre à certains qui se retrouvent à la limite du décrochage voire de la rupture scolaire, en raison de trop grandes difficultés accumulées et/ou d'un désintéressement grandissant pour l'école.

LES ACTIONS

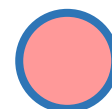
Nous accueillons sur l'année une trentaine d'enfants/jeunes deux soirs par semaine (entre 16h30 et 19h30 les mardis et jeudis) selon les besoins, les difficultés repérées et leur niveau scolaire (secondaire et primaire).

Ce dispositif se déroule en trois temps distincts :

- Un temps d'accueil et de goûter (permettant une coupure entre l'école et le temps studieux).
- Un temps de devoirs et d'apports méthodologiques.
- Un temps de loisirs, d'échange et/ou de découvertes culturelles.

Depuis la fin des restrictions liées au Covid 19, les groupes ont été mixés au niveau des âges afin de favoriser les situations d'entraide et de soutien entre enfants et jeunes.

Cette activité ne pourrait exister sans l'engagement de 6 bénévoles, 3 salariés du secteur Enfance/Jeunesse, et 2 volontaires en services civiques.



LE PUBLIC

Nous avons accueilli de janvier à juin 2022 : 25 enfants et jeunes dont 12 enfants scolarisés en élémentaire, 10 collégiens et 3 lycéens.

Puis de septembre à janvier 21 enfants et jeunes dont 13 enfants scolarisés en élémentaire, 7 jeunes collégiens et 1 lycéen.

Comme sur l'ensemble de nos activités nous retrouvons une mixité de genre sur cette activité avec 52% de garçons et 48% de filles. Cependant, une mixité sociale relative avec 76% des familles ayant un quotient familial inférieur à 145.

Ils sont issus des établissements du territoire :

- Lycée Condorcet
- Lycée et Collège Cassagnol
- Collège Édouard Vaillant
- Collège du Grand-Parc
- Ecole élémentaire Balguerie

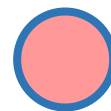
L'ÉVALUATION

Nous sommes confrontés depuis la fin du Covid à une diminution du nombre d'enfants et de jeunes inscrits à cette activité. Pourtant, nos partenaires et les équipes repèrent un besoin grandissant de lieux ressources, d'aides complémentaires, de difficultés scolaires grandissantes, d'inégalité face à la scolarité, de parents en difficulté... Cela peut s'expliquer par un défaut de communication, notre non présence dans des établissements scolaires, le manque de relais entre les différents centres sociaux du territoire, une difficulté d'accès en raison des horaires...

Suite à la crise sanitaire, les temps d'ateliers et d'apports culturels complémentaires au temps d'aide aux devoirs s'étaient arrêtés petit à petit en raison notamment des questions des séparations de groupes. Cet objectif avait perdu sa place mais commence à reprendre tout son sens depuis la fin d'année 2022 : les enfants et jeunes ont pu s'essayer à la musicothérapie, des étudiantes de Science Politique proposent un projet d'ouverture culturelle...

Les temps de goûter ont été de véritable temps de partage important entre les enfants, les jeunes et l'équipe d'adulte. Il a été un sas entre l'école et le temps des devoirs mais surtout un lieu d'échange et de convivialité intergénérationnel entre les bénévoles, les enfants, les jeunes, les volontaires en service civique...

La mise à disposition d'une salle informatique sur la structure est un véritable plus pour les jeunes car il est devenu un des outils indispensables dans leur scolarité et ainsi nous visons à minimiser la fracture numérique.



LES PERSPECTIVES

Nous avons pour projet de redonner toute sa place à des projets de pratiques artistiques, culturels et sportifs en 2023.

En prévision :

- Un projet autour de stop motion poétique en partenariat avec le Centre Social du Grand-Parc,
- Un projet culturel avec des étudiantes de Sciences Politiques,
- Des sorties culturelles,
- Créations de jardins aromatiques...

Un des enjeux de l'année et aussi de finir de se doter en matériel informatique (ordinateur, borne wifi...) largement nécessaire aujourd'hui pour les collégiens et lycéens dans la réalisation de leurs devoirs (Pronote, rapport de stages, devoirs en ligne...)

Un certain nombre de familles nous ont fait part de leur difficulté à inscrire leur enfant à notre activité malgré un besoin repéré en raison des horaires proposées. En effet, à l'heure actuelle il faut qu'un parent puisse aller chercher l'enfant à l'école et l'amène jusqu'à notre structure. L'école élémentaire du secteur étant à proximité (5 min à pied) nous pensons développer un système de pédibus afin que l'équipe du Foyer aille chercher les enfants à l'école à 16h30 et ainsi ne pas freiner l'accès des enfants à notre activité.

Le travail auprès des familles est indispensable pour assurer un soutien cohérent de chaque enfant et de chaque jeune. Il permet de faire du lien entre la sphère familiale, l'école et le Centre Social. En effet, il importe de reconnaître et valoriser l'implication des parents car la réussite scolaire est largement conditionnée par l'environnement familial. Pour cela nous devons trouver de nouveaux outils pour associer les familles : Des temps conviviaux, des cafés discussions, expositions et spectacles des enfants...

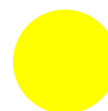
Enfin nous devons continuer à travailler nos partenariats avec les acteurs éducatifs du territoire afin de rendre plus lisible notre action, communiquer et se faire connaître. Nous avons commencé à renouer des liens avec des associations de Parents d'élèves, les directeurs d'écoles élémentaires, Principal des collèges mais aussi avec la chargée de mission Réussite Éducative de la ville de Bordeaux.

Marion CASSOU, Responsable secteur Enfance / Jeunesse



ATELIER DE LANGUE FRANÇAISE ET ORGANISME DE FORMATION 2022





Atelier de Langue Française (ALF)

L'Atelier de Langue française est une action didactique, qui vise à offrir la possibilité de progresser en langue française écrite et orale. C'est aussi un lieu d'accompagnement vers l'inclusion sociale et professionnelle. Et plus encore, c'est un espace multiculturel, d'échange et de partage autour du vivre-ensemble dans la société française.

LES OBJECTIFS

Nous poursuivons trois grands objectifs, articulés les uns aux autres :

- Permettre à toutes les personnes, aussi bien étrangères que françaises, de bénéficier d'un parcours de formation adapté à leur niveau et à leur besoin.
- Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle, au moyen d'un accompagnement personnalisé et en nous appuyant sur des partenariats tissés au long des années.
- Ancrer l'ensemble de notre action dans une démarche d'éducation à la citoyenneté en veillant au respect de l'égalité entre les femmes et les hommes et en combattant toutes formes de discriminations.

LES ACTIONS

Nos principaux partenaires institutionnels et financiers sont la Ville de Bordeaux, le Conseil Départemental, l'État et l'Union européenne dans le cadre de plusieurs dispositifs :

- Le programme national du Fonds Social Européen (FSE)
- Le contrat de ville métropolitain
- L'intégration des primo-arrivants non-communautaires et réfugiés (BOP 104)
- La formation et l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)

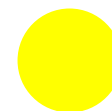
Notre action se développe sur 2 axes principaux :

- 1) La formation linguistique
- 2) L'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle

A. La formation linguistique

Le point commun à toutes les personnes côtoyant notre action est la maîtrise insuffisante de la langue française, à l'écrit et/ou à l'oral. Il s'agit donc d'une action didactique permettant de progresser quel que soit son niveau de départ.

Si toutes ces personnes ont en commun le fait de ne pas maîtriser la langue française, toutes n'ont pas le même parcours. Nous prenons donc soin d'interroger le passé scolaire, le parcours migratoire, les expériences vécues ainsi que le projet de vie afin d'apporter une réponse la plus adaptée possible aux besoins pluriels qui s'expriment.



Chaque participant réalise donc en amont de son entrée en formation une évaluation de départ afin que nous déterminions son profil d'apprentissage et ses besoins langagiers.

En 2022, notre offre de base se décline de la façon suivante :

- 6 groupes de Français Langue Étrangère (FLE). Ces groupes couvrent l'ensemble des niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CERCL), du niveau A1 à C1.
- 4 groupes d'Alphabétisation (Alpha), dont 1 groupe de remise à niveau. Pour un public qui n'a jamais été, ou très peu, scolarisé dans leur pays d'origine et dont la maîtrise de la lecture et de l'écriture est insuffisante pour accéder à une pleine intégration sociale et professionnelle.

Cette offre repose sur 4h de cours hebdomadaires sur 35 semaines (période scolaire). Les entrées et les sorties se font de façon permanente.

En 2022, nous avons ajouté à cette offre de base :

- Deux sessions de cours intensifs en FLE pour un niveau intermédiaire, à raison de 12h par semaine :
 - o Du 28 février au 08 avril 2022 et du 09 mai au 20 juin 2022
- Des cours du soir 1 fois par semaine du 04 mai au 15 juin 2022, afin d'absorber une forte demande en liste d'attente notamment pour des niveaux grands débutants. Ce cours du soir est venu consolider notre offre de formation, à destination notamment des publics ukrainiens qui arrivaient en France.

L'ensemble de ces formations ont été encadrées en 2022 par une équipe composée de :

- Une responsable de l'Atelier de Langue Française (ALF)
- 3 formatrices salariées
- Une équipe de 26 bénévoles

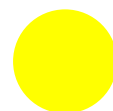
B. L'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle

Nous souhaitons favoriser un accompagnement global des personnes en les aidant à lever tous les freins et les obstacles sociaux discriminants, en vue de devenir des citoyens actifs, conscients et capables d'exercer dans leur plénitude l'ensemble de leurs droits et de leurs devoirs.

Ce volet complète l'apprentissage linguistique en offrant aux personnes la possibilité d'être conseillées, soutenues, accompagnées, aussi bien dans la résolution des difficultés qu'elles rencontrent, que dans la construction d'un projet personnel.

Une des difficultés, auxquelles se trouvent souvent confrontées les personnes d'origine étrangère qui maîtrisent mal la langue française, est la solitude face aux enjeux et face aux démarches à entreprendre pour lever les freins à une inclusion harmonieuse dans la société française. Nous poursuivons clairement l'objectif de faire barrage à cet isolement qui leur est fortement préjudiciable.

Le service d'accompagnement proposé bénéficie du concours d'un conseiller d'orientation bénévole qui réalise des entretiens individuels d'une durée de 30 minutes à 1h. Ces entretiens consistent à écouter les besoins et demandes des élèves afin de les accompagner et de les suivre, dans une démarche de co-construction vers la levée des freins identifiés.

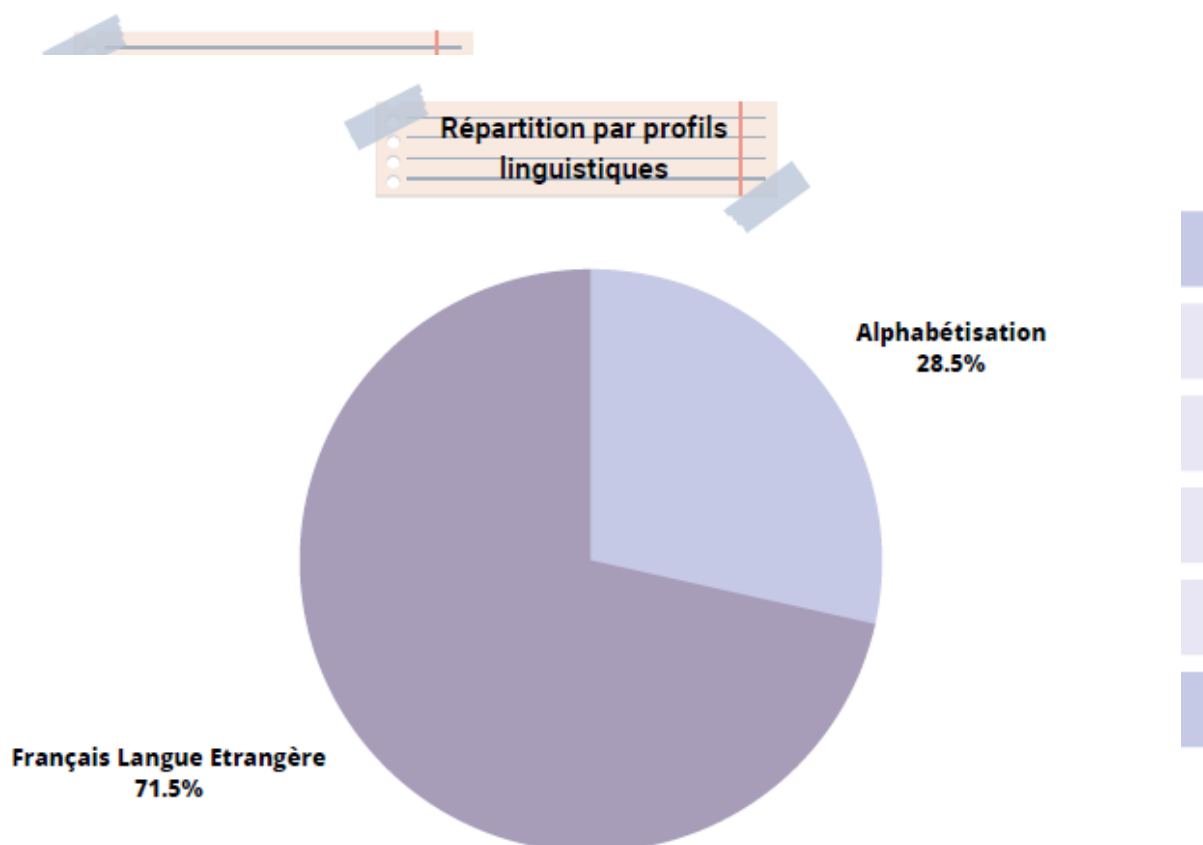


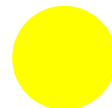
Dans le but identifié de faire barrage à l'isolement, l'Atelier de Langue Française continue de proposer des activités pratiques permettant de soutenir l'apprentissage du français et d'être vecteur de sociabilisation :

- Une chorale, qui a connu une belle fréquentation en 2022 avec en moyenne 13 participants à chaque séance. Elle est animée par une intervenante spécialisée : Rachel Magidson.
- Un atelier couture qui a réalisé en 2022 de beaux projets en commun tels que, la création de sac réutilisable pour les bénéficiaires de l'Accueil de Jour, des panières et lingettes réutilisables pour les colis de Noël et disponible à la vente dans la boutique solidaire « Au Fil de l'Entraide », ou encore des gants, taille enfant, pour la petite crèche « La Souris Verte » du Centre Social. L'atelier est animé par Francisca Mouralinho.
- Des ateliers divers, à l'initiative d'apprenants, comme des cours de langue (anglais, italien) ou du Pilates.

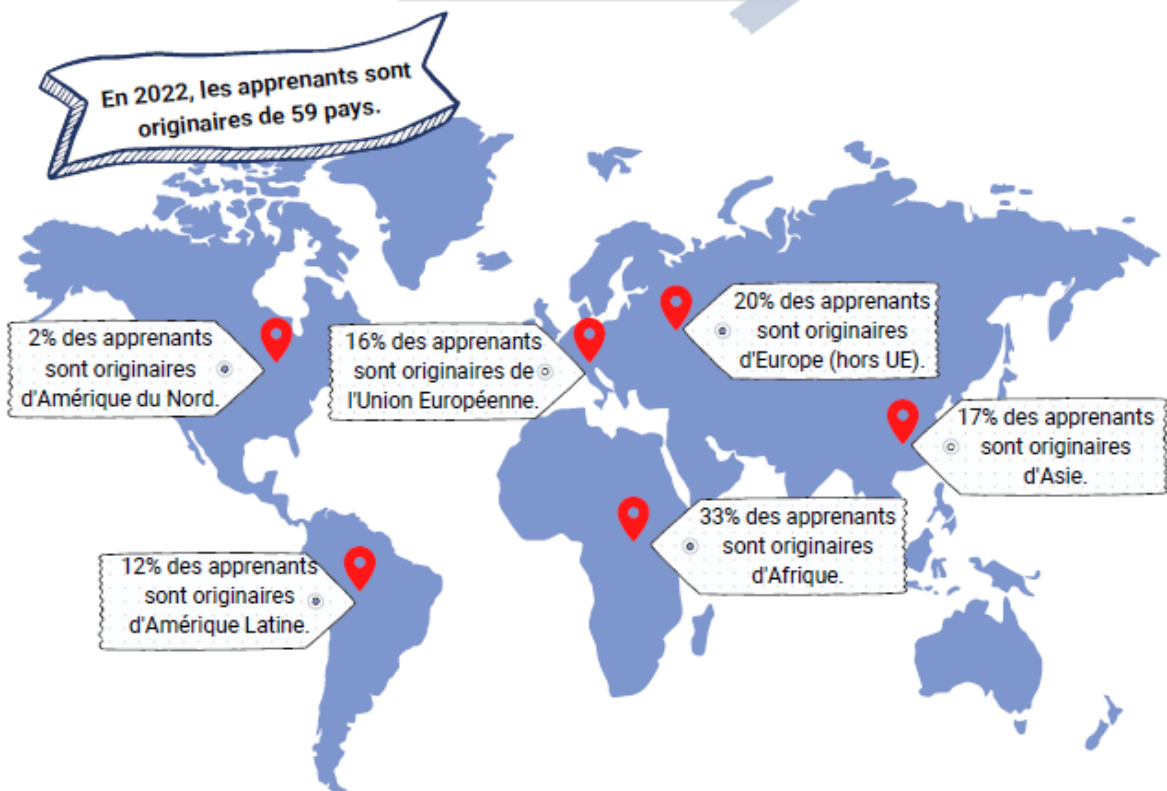
De plus, en 2022, les apprenants ont continué d'être demandeurs de toute activité de bénévolat au sein de notre Centre Social, en particulier au tri et conditionnement des vêtements pour l'Entraide et la distribution alimentaire à l'Accueil de Jour.

LES PUBLICS

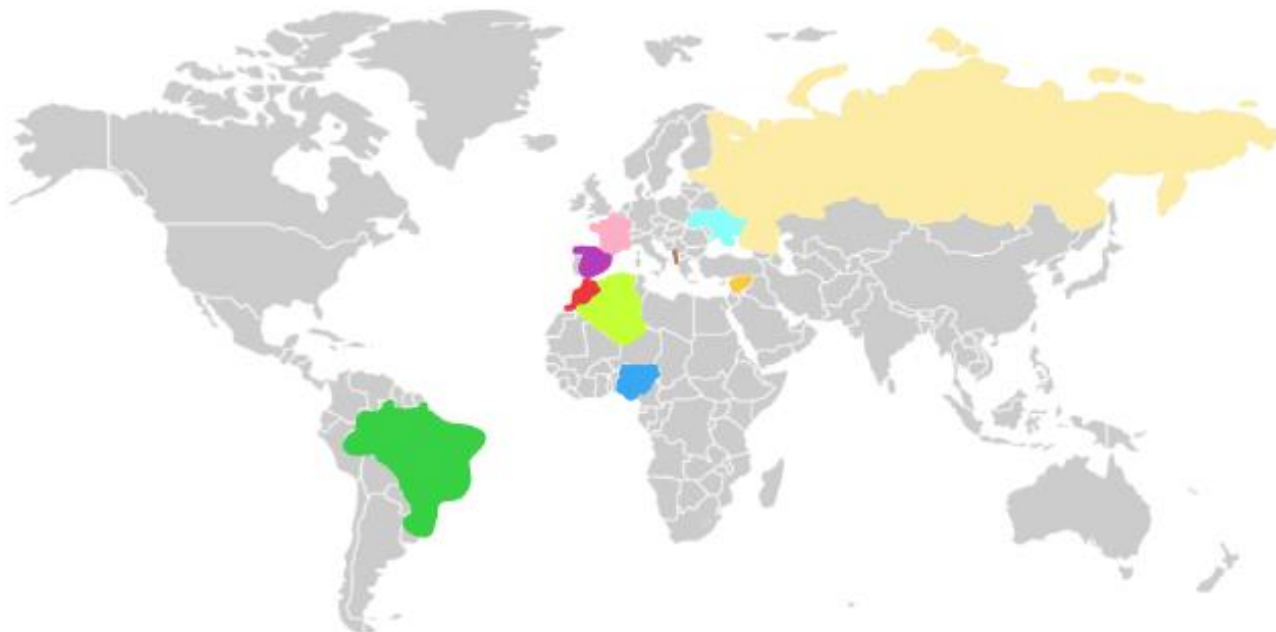


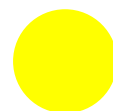


Répartition géographique



Les apprenants proviennent majoritairement (53% des effectifs) des 10 pays suivants : Maroc, Ukraine, Algérie, Syrie, France, Brésil, Albanie, Russie et Nigeria





L'année 2022 a été particulièrement marquée par l'évolution de la guerre russo-ukrainienne le 24 février 2022. On note donc l'arrivée d'ukrainiens et de russes dans les nationalités les plus représentés au sein de l'Atelier de Langue Française. De plus, la Syrie continue de connaître des conflits dévastateurs pour les populations civiles.

Rang 2022	Pays	Effectifs	Rappel rang 2021
1	Maroc	22	1
2	Ukraine	18	Hors top 10
3	Syrie	15	7
4	Algérie	15	3
5	France	14	4
6	Brésil	12	5
7	Espagne	11	2
8	Albanie	11	9
9	Russie	8	Hors top 10
10	Nigéria	6	8

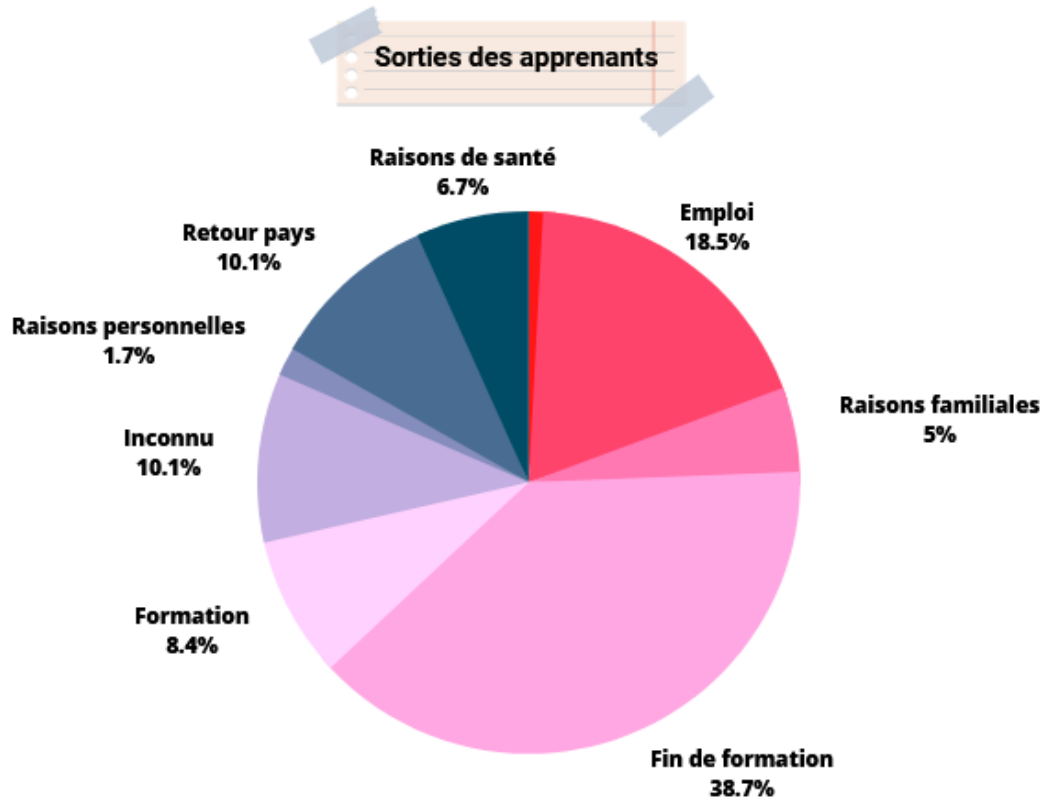
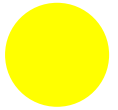
ÉVALUATIONS ET ÉVOLUTIONS

En 2022, l'Atelier de Langue Française a su se montrer flexible aux événements. Le début d'année est resté marqué par la présence du COVID et ses impacts sur les disponibilités des apprenants comme des formateurs. Nous avons ensuite connu une forte hausse des demandes avec la crise, que connaît toujours, l'Ukraine.

Les apprenants continuent de se saisir de ce que le Foyer Fraternel est en mesure de leur apporter en termes d'accompagnement. Ainsi, une trentaine d'apprenants ont bénéficié d'entretiens avec notre conseiller d'orientation bénévole dans le cadre d'un accompagnement personnalisé à la résolution de problématiques de droits, d'orientations professionnelles et de logement.

Certains de nos stagiaires, qui bénéficient en leur qualité d'adhérent au Centre Social de l'accès à toutes ses activités, s'investissent bénévolement dans les secteurs qui ont besoin de bénévoles. Notamment auprès de l'Entraide, aux ventes de solidarité et à l'Accueil de Jour. C'est ainsi l'occasion de pratiquer le français en situation et d'élargir leur réseau relationnel au contact des autres bénévoles.

Enfin, sur les 235 apprenants entrés en formation en 2022, 116 (49%) continuent leur formation en 2023 au sein de l'Atelier de Langue Française. Parmi les 119 apprenants qui sont sorties en cours d'année 2022, 27% ont une sortie positive (emploi ou formation qualifiante).



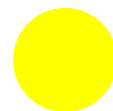
PERSPECTIVES 2023

En 2023, nous souhaitons poursuivre nos objectifs en continuant d’agir dans la solidarité. D’un point de vue des actions, nous poursuivrons notre offre de base ainsi que les cours du soir, qui répondent à une demande et à un besoin de la part de nos apprenants. De plus, nous travaillerons à développer l’implication des apprenants dans les actions transversales du Foyer Fraternel afin de compléter le travail linguistique par une véritable inclusion au sein du Centre Social.

En bref, l’Atelier de langue française en 2022 c’est :

- ✓ 235 apprenants
- ✓ 28 bénévoles et 5 salariées
- ✓ 1562 heures de formation dispensées

Enora **GERMAIN**, responsable Atelier de Langue et Organisme de Formation



L'Organisme de Formation (OF)

LES OBJECTIFS

L'organisme de formation intégré au Centre Social répond naturellement aux mêmes grands objectifs, articulés les uns aux autres :

- Permettre à toutes les personnes, aussi bien étrangères que françaises, de bénéficier d'un parcours de formation adapté à leur niveau et à leur besoin.
- Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle, au moyen d'un accompagnement personnalisé.
- Ancrer l'ensemble de notre action dans une démarche d'éducation à la citoyenneté en veillant au respect de l'égalité entre les femmes et les hommes et en combattant toutes formes de discriminations.

À ces grands objectifs généraux, s'ajoutent les objectifs spécifiques des actions de formations que nous proposons et que nous allons détailler par la suite.

LES ACTIONS DE FORMATION

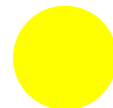
A. L'Habilitation de Service Public (HSP) Socle de Compétences

L'Habilitation de Service Public (HSP) « Socle de compétences » s'inscrit dans le cadre du service public régional de formation professionnelle de la Région Nouvelle-Aquitaine. Notre centre de formation agit en sous-traitant du marché accordé à l'Association pour la Formation et l'Éducation Permanente de Tivoli (AFEPT).

Les formations dispensées ont pour objectif de permettre à un public éloigné de l'emploi de **développer ses compétences de base**. En effet, les compétences liées à la lecture, l'écriture, les bases de mathématique et de numérique sont devenues indispensables pour l'intégration et le maintien sur le marché du travail. La maîtrise des compétences de base nécessaire à une insertion professionnelle durable comprend également des compétences transversales, sociales et citoyennes pour interagir dans un contexte professionnel.

Nous proposons au Foyer Fraternel deux parcours :

- Parcours 1 « **Se former pour lire, écrire, agir** »,
→ En 2022, 199 permanences
- Parcours 2 « **Français Langues Etrangères** »
→ En 2022, 234 permanences



L'ensemble des permanences sont dispensés sur deux sessions, de février à juillet et de septembre à février. Les formations sont individualisées, en entrées et sorties permanentes, sous forme de « permanences » (demi-journée de 3 heures). L'entrée dans le dispositif se fait par prescription. L'HSP est encadrée par trois formatrices salariées dont une référente administrative.

B. La préparation au DELF

Le cours de préparation au Diplôme de Langue Française (DELF) permet aux apprenants d'acquérir la méthodologie de l'examen afin de se préparer aux épreuves de production orale et écrite et à la compréhension orale et écrite.

La formation est au bénéfice des adhérents du Centre Social Foyer Fraternel, à raison de 2 heures de cours hebdomadaires pendant 30 semaines (soit jusqu'à 60 heures de formation). Les apprenants ont la possibilité de se présenter à l'examen dès qu'ils se sentent prêt, sans achever le cycle de formation en entier et avec la possibilité de se réinscrire au cours suivant pour mieux se préparer.

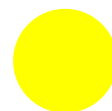
Cette formation est assurée par une formatrice salariée.

Nous accompagnons depuis plusieurs années déjà la préparation de ses examens au niveau B2 (nécessaire pour intégrer des formations universitaires générales ou professionnelles). Mais nous proposons depuis septembre 2022, une préparation au niveau B1 (afin d'acquérir la nationalité) et au niveau A2 (pour obtenir la carte de résident).

LES PUBLICS

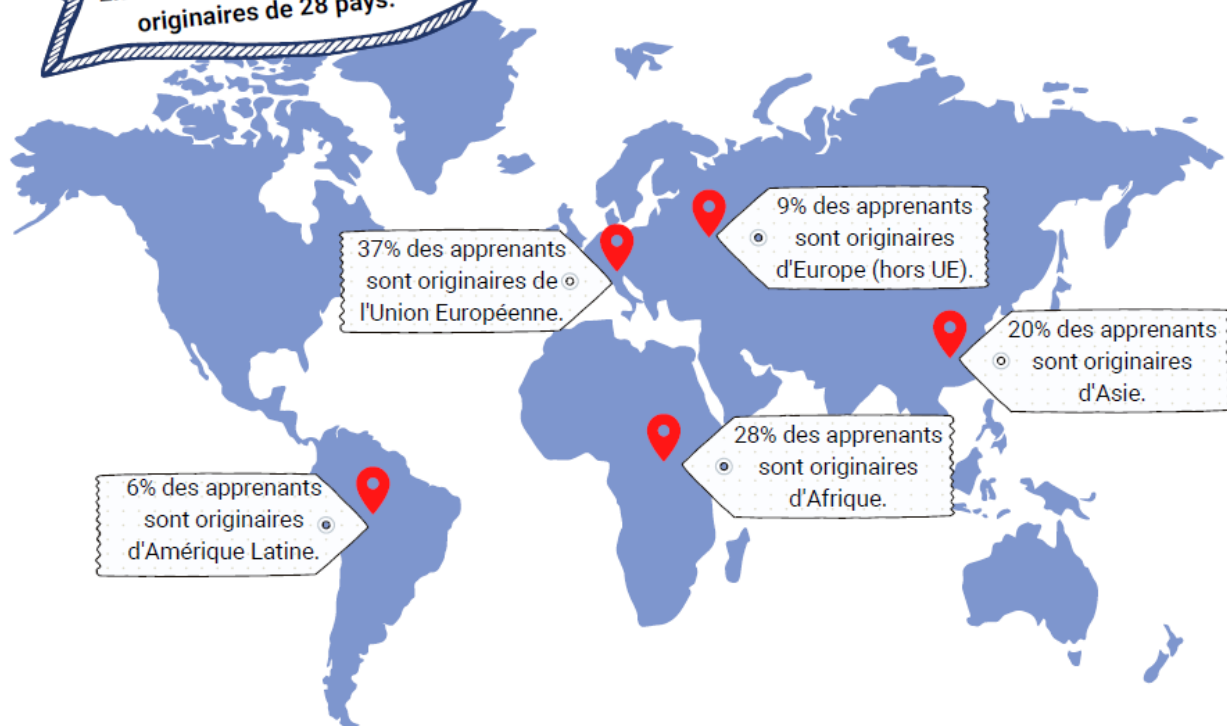


	Homme	Femme	Total
< 25 ans	5	7	12
25 - 49 ans	11	40	51
50 - 59 ans	3	11	14
60 ans et +	1	3	4
Total	20	61	81

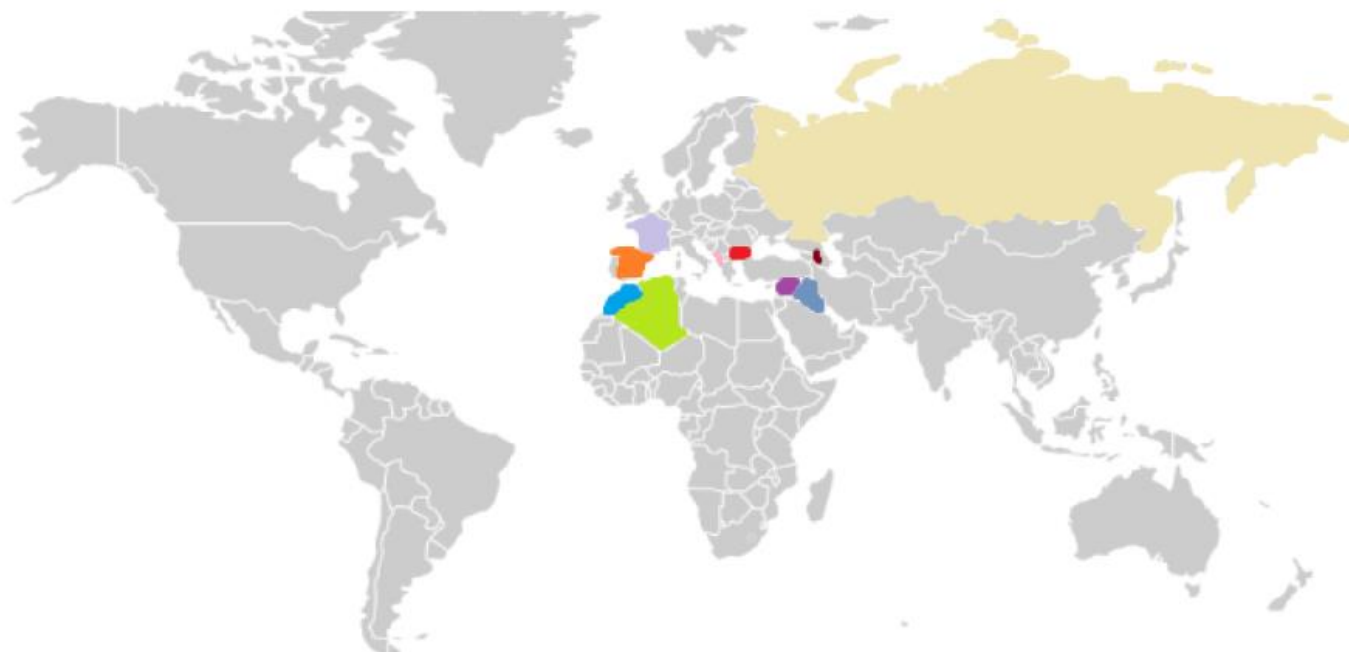


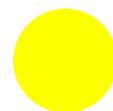
Répartition géographique

En 2022, les apprenants sont originaires de 28 pays.



Les apprenants proviennent majoritairement (70% des effectifs) des 10 pays suivants : Espagne, France, Algérie, Maroc, Syrie, Bulgarie, Arménie, Irak, Russie et Albanie





ÉVALUATIONS ET ÉVOLUTIONS

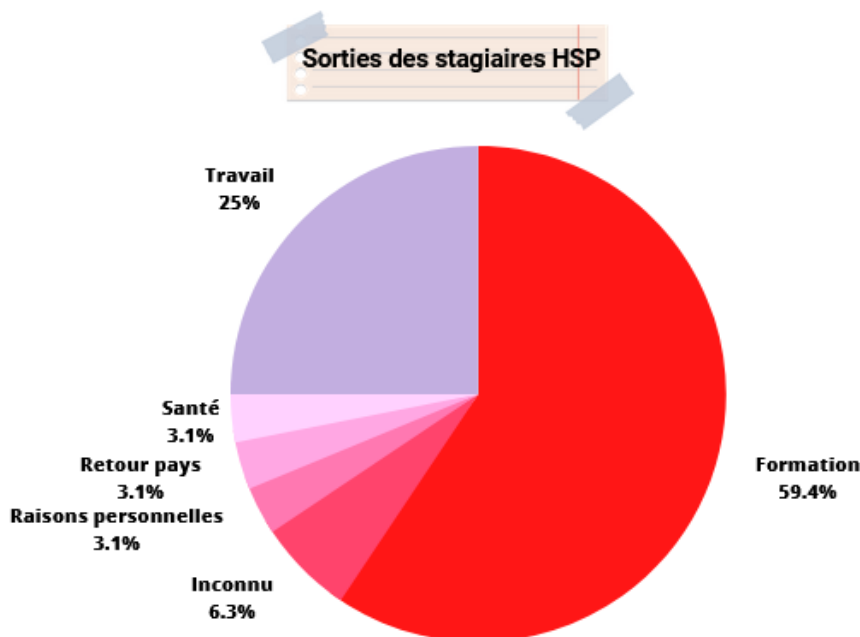
L'organisme de formation a eu un fonctionnement normal en 2022 avec une hausse de régime à partir de septembre avec la mise en place de 2 cours supplémentaires en préparation au DELF pour les niveaux A2 et B1.

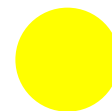
L'ensemble de l'équipe pédagogique a suivi plusieurs formations en 2022 qui permettent la mise en place de nouvelles adaptations pédagogiques. Nous continuons de nous interroger régulièrement en équipe sur nos pratiques afin de proposer des formations de qualité à nos bénéficiaires.

En 2022, une apprenante s'est présentée à l'épreuve du DELF B2 avec succès. Parmi, les 33 apprenants qui ont suivi un cours de préparation au DELF en 2022, 21 continuent leur formation en 2023.

Sur les 49 stagiaires qui ont suivi une formation HSP en 2022, 17 continuent leur formation en 2023. À l'issue des formations la majorité de nos stagiaires d'HSP ont une sortie positive. C'est-à-dire qu'ils accèdent à l'emploi ou de nouveau à une formation, qualifiante, à visée d'insertion professionnelle ou pour continuer de progresser dans l'apprentissage du français.

Pour finir, en 2022, l'organisme de formation a passé son audit de contrôle Qualiopi avec succès. Nous sommes ainsi certifiés jusqu'au 23/06/2024, date à partir de laquelle il nous faudra repasser un audit de contrôle.





PERSPECTIVES 2023

En 2023, nous souhaitons poursuivre nos objectifs en continuant d'agir dans la solidarité.

Nous travaillerons à développer une offre de formation enrichie pour les apprenants tant du point de vue linguistique que par le développement personnel (orientation, projet professionnel, développement de la confiance en soi) et ce par des interventions extérieures de nos partenaires (musicothérapie, atelier d'écriture, théâtre) ou par des sorties sur site.

De plus, nous continuerons à encourager nos apprenants à se présenter aux examens du DELF, conscient de l'enjeu personnel que cela peut représenter.

Enfin, le développement de l'organisme de formation continuera de se faire de façon mesurée et dans le respect des obligations de qualité qui nous incombent.

En bref, l'Organisme de formation en 2022 c'est :

- ✓ 81 apprenants accueillis en formation
 - ✓ 4 salariées et 3 bénévoles
- ✓ 1377 heures de formation dispensées

Enora **GERMAIN**, responsable Atelier de Langue et Organisme de Formation



SECTEUR NUMÉRIQUE 2022



Secteur Numérique

Objectifs

Afin de lutter contre la fracture numérique et ses inégalités en termes d'accès aux droits et à l'information, le Foyer Fraternel a l'ambition de faciliter pour tous (et en particulier pour les plus démunis), l'usage et l'accès des technologies de l'information et de la communication (TIC). Il propose à cette fin des actions à la fois individuelles et collectives d'accompagnement et de formation destinés aussi bien à l'accès aux outils (équipements, forfaits) qu'à leur utilisation (montée en compétences numériques) et à leur usage (avec une finalité souvent liée à l'accès aux droits).

Actions

Dispositifs

Dans ce cadre nous intervenons dans différents dispositifs :

- ↳ **Le projet « Aladdin » (A La Découverte D'Internet et du Numérique) – J'ai mon mail**, mis en place par Bordeaux Métropole et la Préfecture de Gironde dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, <https://numeriquesolidaire.fr/projet-aladdin/>
- ↳ **Le projet « Action pour une Nouvelle Dynamique Senior »** mis en place par Bordeaux Métropole. <https://santeterritoiresnouvelleaquitaine.org/2021/04/19/action-pour-une-nouvelle-dynamique-senior-bordeaux/>
- ↳ **Le projet « Politique de la Ville »** mis en place par Bordeaux Métropole. <https://www.bordeaux-metropole.fr/Metropole/Bordeaux-Metropole-s-engage/Politique-de-la-Ville>.
- ↳ **Le projet « Conseiller Numérique France Service »** mis en place par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires dans le cadre du plan France Relance et relayé par Bordeaux Métropole au niveau local. <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/conseillers-numeriques-france-services-437>.
- ↳ **Le projet « Point Numérique c@f »** mis en place par la CAF. <https://caf.fr/allocataires/caf-de-la-gironde/actualites-departementales/point-numerique-cf-pour-faciliter-vos-demarches-en-ligne>.





Évènements marquants

Plusieurs évènements marquants cette année :

- **L'intégration de deux nouveaux dispositifs** : le Projet Sénior et le Projet Aladdin de Bordeaux Métropole, amorcés fin 2021 mais réellement mis en œuvre cette année, avec la mise en place de formations dédiées et l'achat en prévision de 7 tablettes (effectué fin décembre 2021).
- **La remise en question par la CAF du financement du Point Numérique@caf.**
- **La prise de fonction concrète de la Conseillère Numérique**, dédiée à 80% de son temps au Centre Social Foyer Fraternel (du mardi au vendredi) et à 20% au Centre Social et Culturel du Grand Parc (le lundi).

Nouveautés

Évolution des actions collectives

Cette année, suite à la prise de fonction de notre conseillère numérique, nous avons eu pour **ambition** de modifier, d'adapter et de développer nos formations, à la fois :

- ✓ En les modularisant (les ateliers préexistants étaient réalisés uniquement sur ordinateur et organisés sur 2 niveaux : « débutants » et « intermédiaires »).
- ✓ En les modifiant (temps de formation passé de 1h30 à 2h00 par session)
- ✓ En y introduisant de nouvelles actions (mise en place d'ateliers tablettes et smartphones)
- ✓ En les mixant (ateliers internet et mails réalisés à la fois sur ordinateur et smartphone et/ou sur tablette et smartphone).

Notre **objectif** était :

- ↳ En proposant des ateliers thématiques modularisés, comprenant moins de sessions de formation (et donc moins étalés dans le temps) de :
 - Lutter contre le phénomène d'absentéisme qui apparaissait au bout de plusieurs semaines de formation (jusqu'à 10 semaines de formation dans l'ancienne version).
 - Permettre en fonction du niveau de chacun l'accès à tout moment, à une formation (système d'entrées-sorties permanentes).
 - Adapter notre offre aux dispositifs dans lesquels nous nous sommes engagés.
- ↳ En modifiant la durée des sessions de formation :
 - De permettre une meilleure intégration des apprentissages (ajout d'exercices et d'outils d'évaluation des acquis).
 - Sans impacter la durée globale de formation.
- ↳ En introduisant de nouvelles actions :
 - D'adapter nos formations soit aux besoins concrets des apprenants (tablettes pour les seniors) soit à leurs usages (smartphones pour la majorité de nos apprenants).



↳ En mixant les équipements sur certaines actions :

- D'adapter nos formations aux usages de la majorité de nos apprenants, plus habitués à l'utilisation du smartphone que de l'ordinateur ou de la tablette.
- De faciliter la compréhension du fonctionnement et de l'utilisation d'internet et du mail, qui ne sont pas à proprement parler liés à l'utilisation d'un équipement en particulier.

Ceci nous a conduit en **conséquence** à :

- ✓ Mettre en place des vrais entretiens d'accueil et de diagnostic pour évaluer le niveau d'apprentissage les besoins concrets de formation des apprenants.
- ✓ Créer un dossier d'inscription, des outils de diagnostic et d'évaluation.
- ✓ Mettre en place, adapter et faire évoluer des outils de suivi.

Évolution des actions individuelles

Cette année, **au niveau des accompagnements numériques**, et en raison de l'évolution que nous avons évoquée des formations collectives, nous avons mis en place des rendez-vous spécifiques dédiés à l'accueil des personnes et à l'analyse de leurs besoins, ainsi qu'à leur inscription et à la réalisation d'un diagnostic de leurs usages et de leurs compétences, ce qui a accru de ce fait le temps passé par la Conseillère Numérique en entretiens individuels, mais aussi **améliorer la qualité de nos prestations avec l'augmentation** :

✓ **Du taux de prescriptions pour des dons ou achats d'équipement.**

- Cause : meilleure détection et prévention des besoins en amont des formations.
- Conséquence : meilleure intégration des apprentissages, grâce à la mise à disposition d'un équipement à moindre coût et par conséquent moins de « redoublements » par les apprenants sur les actions de formation proposées, avec une évolution plus rapide dans l'enchaînement des différentes actions proposées et une meilleure montée en compétence des personnes accompagnées.

✓ **Du nombre de formation réalisées en individuel mais aussi du nombre de réorientation vers d'autres prestataires.**

- Cause : meilleure analyse des besoins spécifiques des personnes et de l'adéquation de leur profil aux formations proposées (soit en raison de leur niveau de compétences déjà acquis, soit en raison de la spécificité de leur besoin, soit en raison de leur capacité à suivre une formation en collectif, soit en raison de la disponibilité de la Conseillère Numérique).
- Conséquence : meilleure adéquation des profils des personnes aux prestations proposées et à la temporalité de travail de la conseillère numérique.



Contenu/ Déroulement

Les actions collectives

Dédiées à l'apprentissage et au développement des compétences numériques « de base », ces actions collectives correspondent en 2022 plus ou moins à ce qui était déjà proposé les années passées, tout en étant organisées différemment. Elles sont modularisées et articulées à la fois par thème et par niveau et reposent sur :

1. Des formations « **grands débutants** » liées à la prise en main des équipements.
 - « **Découvrir l'ordinateur** ».
 - « **Découvrir la tablette/ le smartphone** ».
2. Des formations « **débutants** » liées au développement de compétences numériques dites « de base », qui se déroulent aussi bien sur ordinateur que sur smartphone ou tablette.
 - « **Apprendre à utiliser internet** ».
 - « **Apprendre à utiliser la messagerie électronique** ».
3. Des formations « **intermédiaires** », plutôt thématiques, dédiées à ceux qui maîtrisent les compétences de base et dont le contenu peut varier.
Par exemple :
 - « **S'initier à la bureautique** ».
 - « **Sécuriser ses données et sa navigation sur internet** ».

*Remarque : en fonction des besoins et des demandes formulées soit par les apprenants soit par les intervenants des autres secteurs, des formations supplémentaires peuvent être mises en place.
Ainsi en 2022 nous avons réalisé des formations spécifiques pour les Alpha et les HSP sur la découverte du numérique et de son histoire, sur l'aide au diagnostic, sur la prise en main de la souris et sur La rédaction et la mise en forme du CV.*



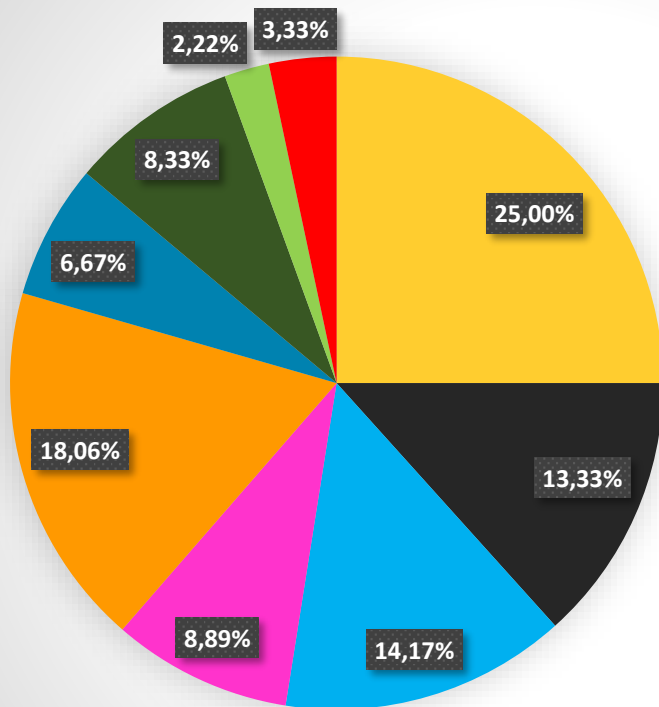
Actions collectives réalisées en 2022

9 actions collectives

18 sessions de formation

90 séances de formation

180 heures de formation



■ Découvrir l'ordinateur
4 sessions de 6 séances.
Total : 45h00 de formation.

■ Découvrir la tablette
2 sessions de 5 et 7 séances.
Total : 24h00 de formation.

■ Apprendre à utiliser Internet
3 sessions de 5 séances.
Total : 25h30 de formation.

■ Apprendre à utiliser la messagerie électronique
2 sessions de 4 séances.
Total : 16h00 de formation.

■ S'initier à la bureautique
3 sessions de 4 à 6 séances.
Total : 32h30 de formation.

■ Sécuriser ses données et sa navigation sur internet
1 session de 6 séances
Total : 12h00 de formation

■ ALPHA et HSP - Découvrir le numérique
5 séances
Total : 15h00 de formation.

■ ALPHA - Manipuler la souris
1 session de 4 séances
Total: 4h00 de formation

■ HSP - Améliorer son CV
1 session de 3 séances
Total: 6h00 de formation



Les actions individuelles

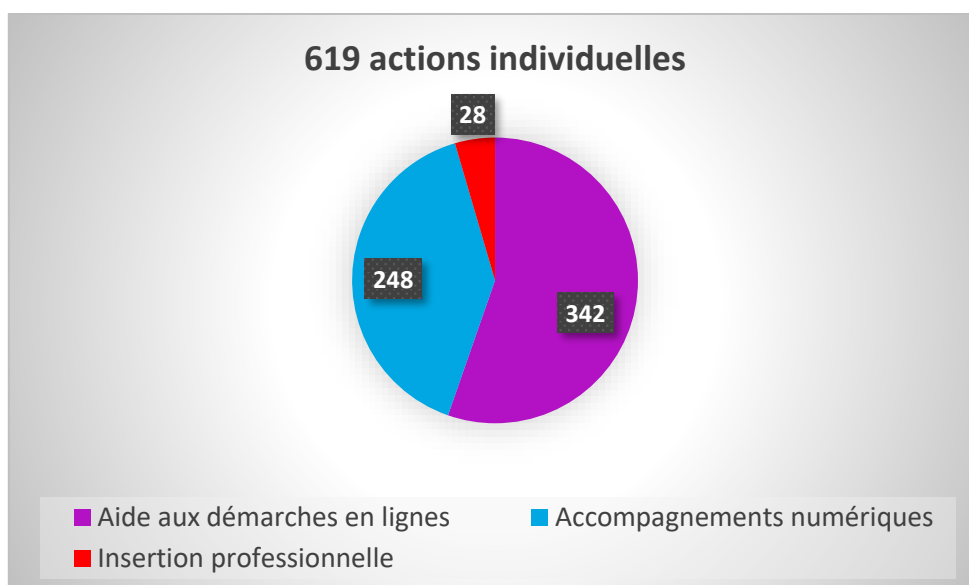
Dédiées aux démarches en ligne, à l'accompagnement et aux formations en individuel, ces actions reposent sur 2 types d'interventions :

↳ Des permanences « numériques » avec :

- ★ **Un point numérique labellisé « point numérique C@F »** qui comprend pour les plus autonomes la mise à disposition, sur les horaires d'accueil, d'une tablette et d'une imprimante et pour ceux qui sont moins à l'aise la possibilité de faire appel à une facilitatrice numérique.
- ★ **Une permanence hebdomadaire dédiée aux démarches en ligne**, réalisées par la facilitatrice numérique et l'assistante sociale.
- ★ **Une permanence hebdomadaire dédiée, en plus des ateliers collectifs, à l'acquisition ou au développement de compétences numériques spécifiques**, assurée par un couple de bénévoles, en fonction des besoins particuliers des personnes accompagnées.

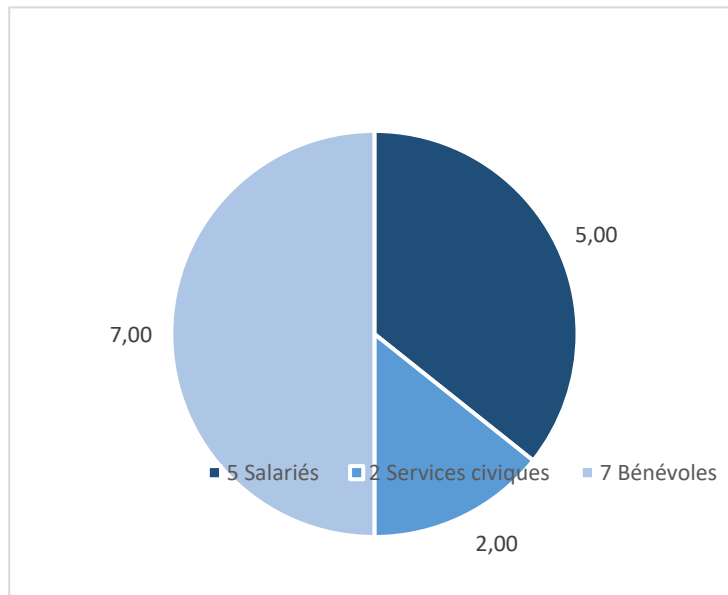
↳ Des accompagnements individuels sur rendez-vous

Réalisés à la demande et en fonction des besoins par une assistante sociale, une conseillère en économie sociale et familiale, une conseillère numérique, un médiateur, ou un conseiller en orientation et en insertion professionnelle. Ces accompagnements ont pour objectif de répondre à des demandes spécifiques des publics, requérant généralement un peu plus de temps que la simple réalisation d'une démarche en ligne ou la prise en compte d'un besoin ponctuel d'accompagnement.





Moyens Humains mobilisés



Partenaires impliqués

Financeurs

- Agence Nationale de Cohésion des Territoires
- Bordeaux Métropole
- La CAF

Relais d'information

- Centre Social et Culturel du Grand Parc
- Centre Social Bordeaux Nord
- Centre Culturel Hâ 32

Prescripteurs

- ✓ Pôle Emploi
- ✓ MDS
- ✓ CLAP
- ✓ LHHS

Lieux de réorientation

- * Emmaus Connect
- * Ecomicro
- * Konexio

Publics

Nombre de Personnes accompagnées

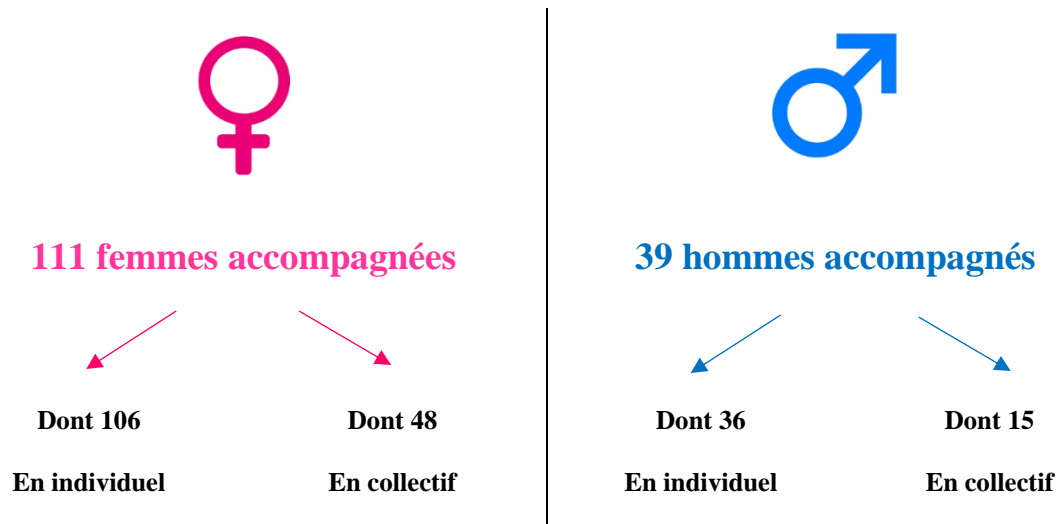
150 personnes accompagnées en 2022

Dont 142 en individuel

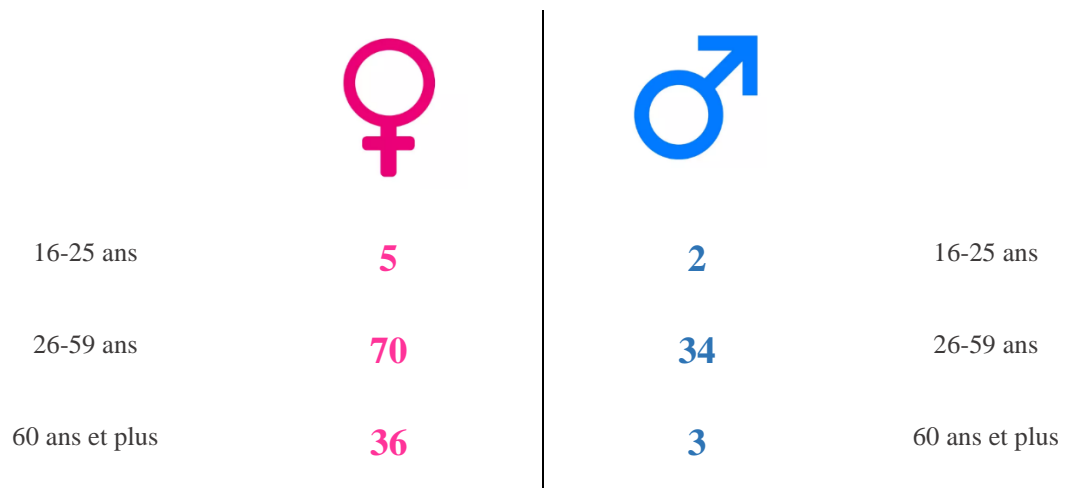
Dont 63 en collectif

Caractéristiques du public accompagné

Répartition par sexe et par type d'accompagnement



Répartition par sexe et par tranche d'âge



Évaluation



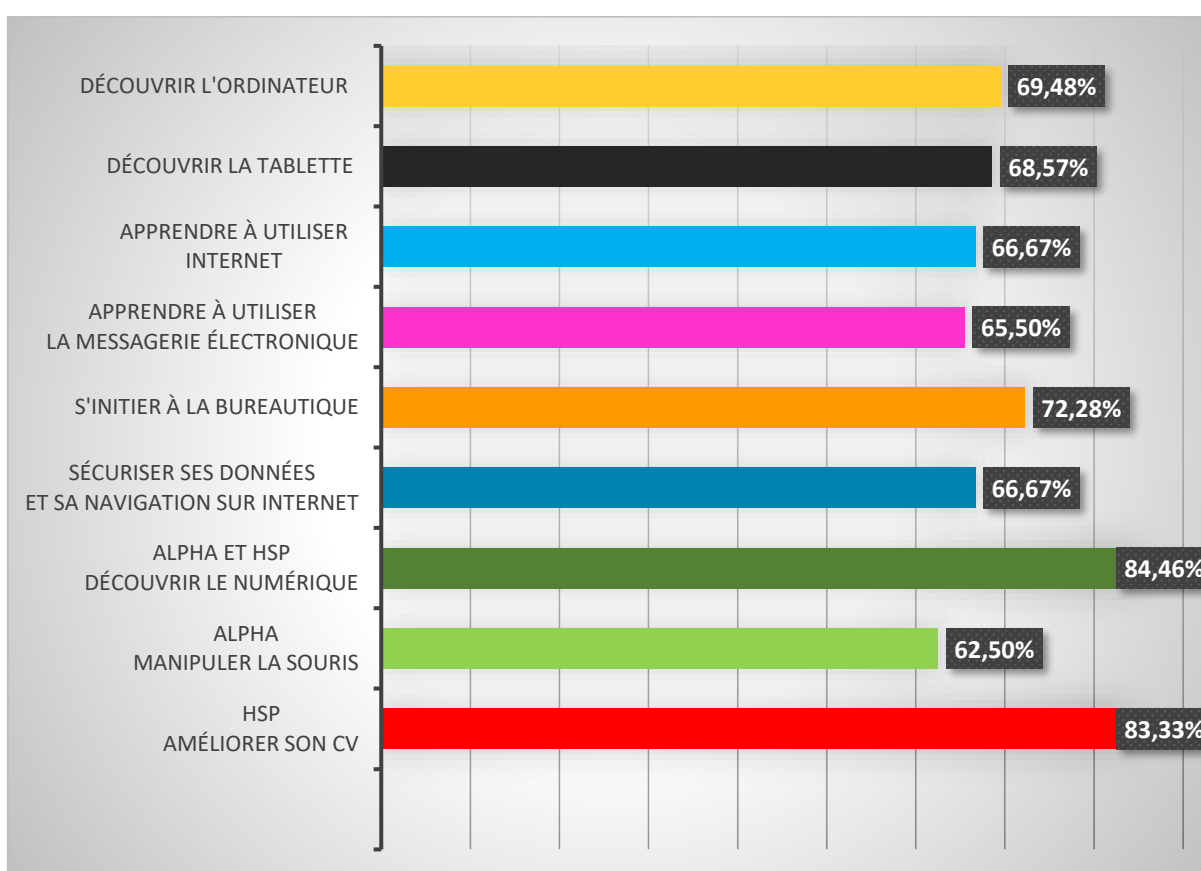
Actions collectives

Taux de présence global des participants

Sur les 9 actions collectives

Réalisées en 2022

71.05%

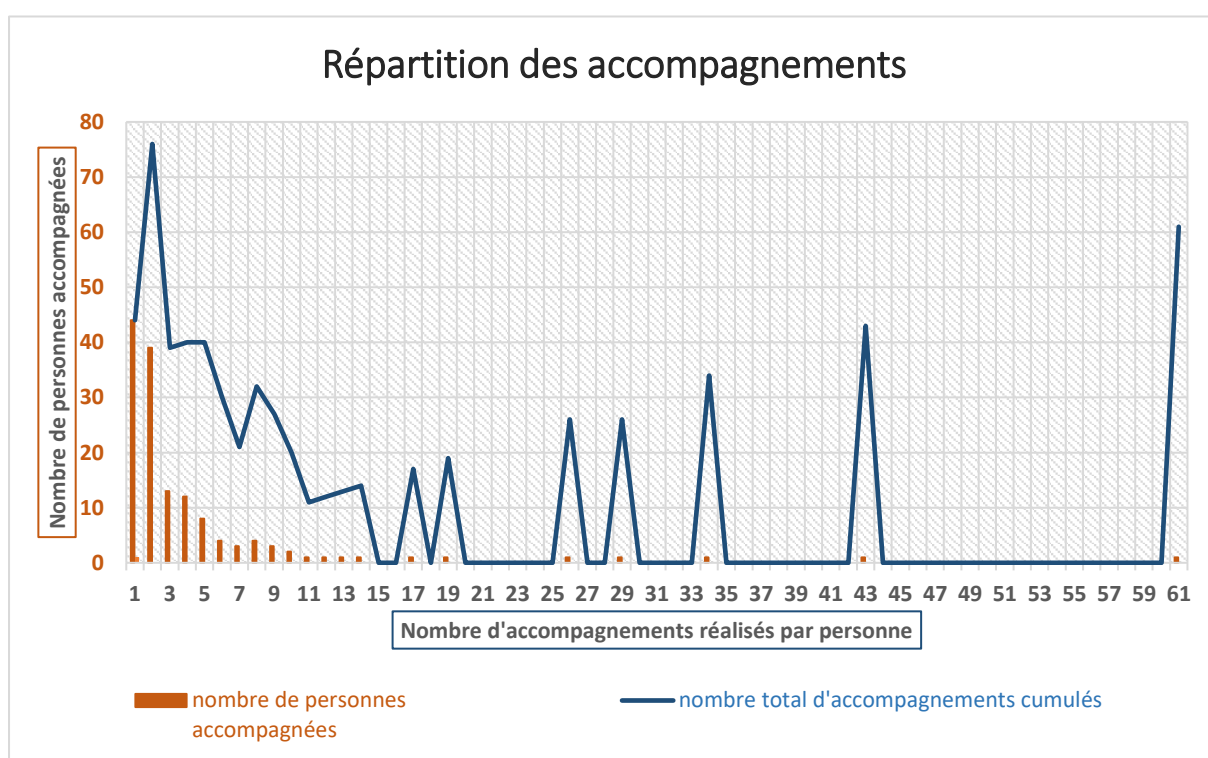


Actions individuelles



Répartition du nombre d'accompagnement Par rapport au nombre de personnes accompagnées 619 accompagnements - 142 personnes Avec de fortes disparités

Les accompagnements individuels sont marqués par une forte disparité. En effet, alors que 44 personnes ont bénéficié d'un accompagnement pour une démarche, de nombreuses personnes sont accompagnées à de multiples reprises et sur de nombreuses démarches. Ainsi 12 personnes ont bénéficié de 20 accompagnements ou plus sur 10 démarches ou plus. Une personne a notamment été accompagnée à 61 reprises.



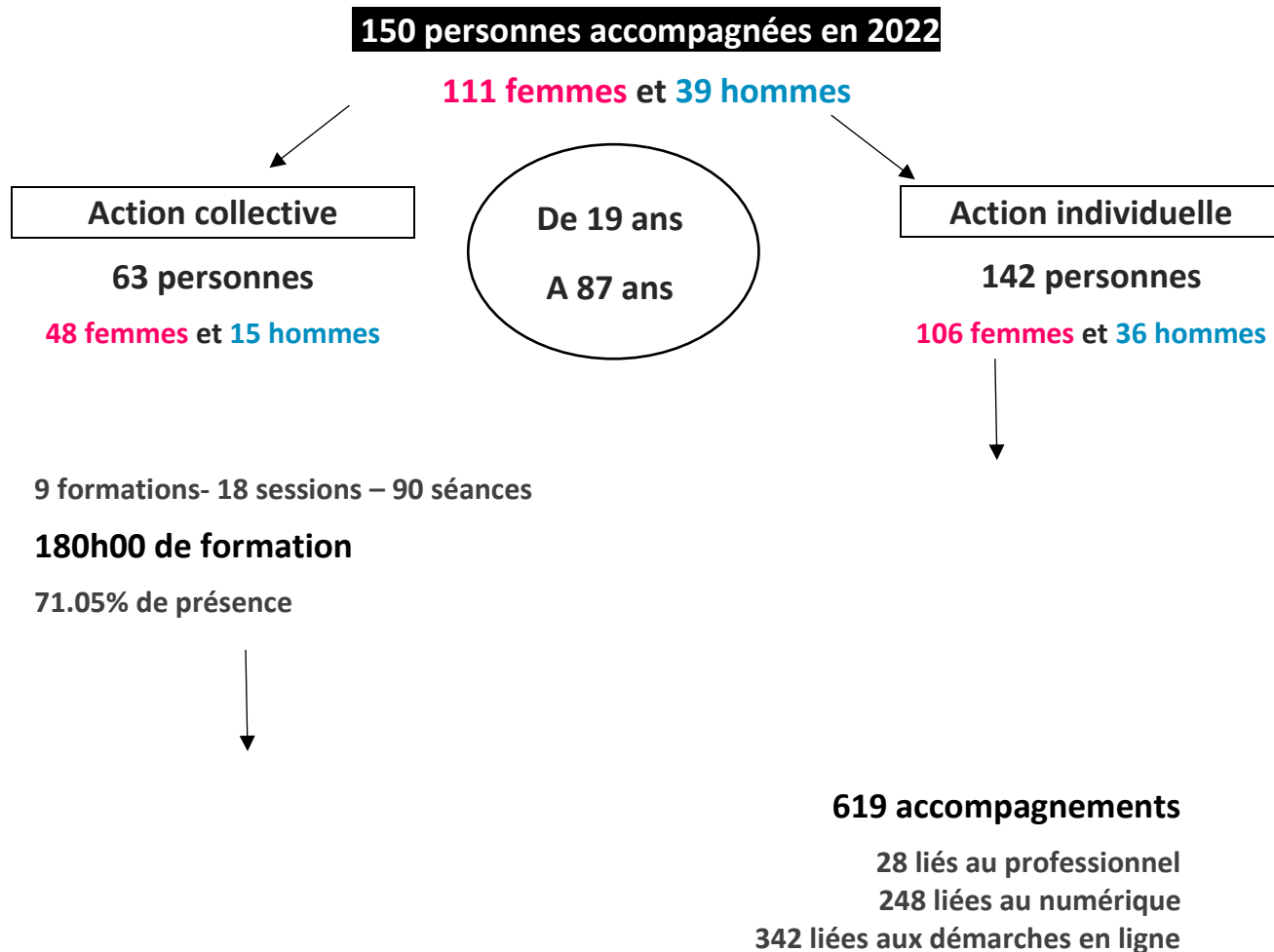
Perspectives

Pour 2023, nous souhaitons maintenir notre proposition d'accompagnement et de formation à destination des plus démunis en privilégiant l'accès aux équipements et aux manipulations de bases à la fois sur ordinateur, tablette et smartphone.

En bref



Principaux chiffres



Véronique DECONINCK, Conseillère Numérique France Service



Adultes-Familles 2022





« Adultes-Familles »

Depuis la crise sanitaire, nous pouvons constater à Bordeaux une certaine saturation au sein des différents services sociaux : les délais de prise de rendez-vous (RDV) augmentent, les possibilités de suivis réguliers semblent s'amoinrir et la digitalisation des démarches sans avoir la possibilité d'entretien en face à face devient monnaie courante. Dans ce contexte, les personnes en difficulté se retrouvent démunies et ont la sensation de se retrouver seules face à leurs difficultés et leurs interrogations. Ces personnes se tournent alors davantage vers de plus petites structures, comme la nôtre, qui leur semble alors plus accessibles, et expriment leur besoin de soutien et d'accompagnement.

LES OBJECTIFS

Concernant le volet individuel :

- ✓ **Accueillir, accompagner et soutenir** les personnes qui se retrouvent en difficulté, tout en favorisant leur autonomie,
- ✓ **Proposer** un accompagnement personnalisé, grâce à une évaluation de la situation sociale à travers : l'insertion sociale et professionnelle, l'information et l'accès aux droits, au logement et à l'hébergement, à la santé, les difficultés familiales et financières etc.,
- ✓ **Lutter** contre l'exclusion et le non-recours aux droits des personnes ou familles en situation de précarité,
- ✓ **Informé, conseiller et orienter** les publics vers les partenaires en fonction de leurs besoins et demandes : être relais et travailler en réseau.

Concernant le volet collectif :

- ✓ **S'autoriser** le « droit aux vacances » en proposant des sorties et week-ends « Familles » aux familles du Centre Social et aussi pouvoir les amener à envisager un départ autonome par la suite,
- ✓ **Rompre**, le temps d'une journée ou d'un week-end, avec les difficultés du quotidien que peuvent rencontrer les familles,
- ✓ **Renforcer** les échanges et liens intrafamiliaux et intergénérationnels,
- ✓ **S'offrir** des moments de détente et de plaisirs avec les enfants,
- ✓ **Renforcer** le lien social en favorisant des espaces d'échanges, de négociation et de tolérance et **lutter** contre les risques d'exclusion, de repli sur soi et d'isolement liés à des situations de pauvreté ou de précarité des familles,
- ✓ **Soutenir** les parents dans leur rôle éducatif et les reconnaître dans leurs capacités et leur savoir-faire en leur offrant des espaces de rencontre et d'échange entre eux,
- ✓ **Faire connaître** la vie associative et encourager l'implication et la participation des familles dans les activités du Centre Social.



LES ACTIONS

La référente « Familles » de formation Assistante de Service Social » (ASS) en charge du secteur « Adultes-Familles », la Conseillère en Économie Sociale et Familiale (CESF), un bénévole (de formation juriste) et l'agent d'accueil ont pour missions d'accueillir les familles, de les accompagner, de les soutenir et d'impulser une dynamique familiale tout en renforçant la **mixité**, le **lien social** et en favorisant **l'insertion sociale** des personnes et des familles adhérentes du Centre Social.

L'équipe met en place des actions pour et avec les familles, en prenant en compte leurs différentes spécificités et besoins : à la fois au travers de suivis individuels et d'actions collectives.

L'ensemble des actions présentées ci-après entrent dans le cadre de plusieurs dispositifs :

- ✓ **La CAF de la Gironde** dans le cadre des Animations Collectives Familles (ACF) ;
- ✓ **La CAF de la Gironde** dans le cadre du dispositif Programme Vacances de Territoires (PVT) ;
- ✓ **Le Conseil Départemental**, pour les sorties et week-ends en familles, les aides financières exceptionnelles ;
- ✓ **La Mairie de Quartier (Chartrons / Grand Parc / Jardin Public)**, dans le cadre du dispositif du Fonds d'Intervention Local pour les sorties, et week-ends en familles ;
- ✓ **La CAF de la Gironde** dans le cadre du dispositif Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP).

1. LES SUIVIS INDIVIDUELS

La qualité de l'écoute, la relation de confiance, le respect et la discrétion sont les maîtres mots de l'accompagnement social et de la relation d'aide aux personnes. Redonner confiance aux personnes et en leurs capacités d'autonomisation et d'action reste essentiel. Parvenir à les remobiliser et les encourager et soutenir dans leurs projets fait partie de nos objectifs.

En fonction des demandes et des besoins, les deux travailleurs sociaux du Foyer Fraternel et un bénévole, proposent des **rendez-vous individuels**, afin d'accompagner et soutenir les personnes rencontrant des difficultés. Ils reçoivent de manière très régulière tout au long de l'année et peuvent être amenés à proposer plusieurs rendez-vous à une même personne pour l'accompagner sur du plus long terme si besoin. Toute personne adhérente au Foyer Fraternel peut solliciter de l'aide auprès d'eux s'ils en ressentent le besoin. Des **permanences d'accueil des travailleurs sociaux**, sans RDV, ont été organisées en 2022, les lundis matin et jeudis après-midi afin de permettre une mise en contact plus facile avec les travailleurs sociaux de la structure. Chaque responsable de secteur informe leur public de ces possibilités et ces actions sont maintenant bien repérées au Foyer Fraternel.



Les difficultés sont souvent multifactorielles, mais nous avons tout de même repéré des problématiques souvent rencontrées que sont :

- L'information, l'accès, l'étude et l'ouverture des droits (droits CAF notamment),
- Les difficultés liées à l'accès au logement et à l'hébergement d'urgence,
- Les difficultés liées à l'accès à l'emploi et à l'insertion professionnelle,
- Les difficultés liées à la santé et au handicap (information, ouverture de droits, orientations, reconversion professionnelle...),
- Les difficultés financières et de gestion budgétaire,
- Les difficultés familiales /conjugales et le besoin de soutien à la parentalité,
- Les difficultés pour accomplir certaines démarches administratives (divers),
- Les demandes d'aide aux départs en vacances individuels (information sur le dispositif VACAF),
- Des orientations et mises en contacts vers des travailleurs sociaux ou des structures partenaires ressources.

► **Les problématiques les plus récurrentes sur notre territoire et pour lesquelles les familles/personnes rencontrent le plus de difficultés sont l'accès à l'information et à leurs droits, l'accès à un logement digne et stable ou à l'hébergement d'urgence ou encore le besoin d'être accompagné dans leur projet d'insertion ou de réinsertion professionnelle.**

L'accomplissement des démarches administratives reste également une difficulté souvent rencontrée et pour laquelle les personnes nous sollicitent régulièrement.

Nous avons également instauré une **réunion hebdomadaire intersectoriel** en présence de l'assistante sociale afin d'aborder ensemble les situations sociales et familiales difficiles des personnes accueillies au Foyer Fraternel, et notamment les **situations en lien avec l'aide sociale à l'enfance**. Ceci a permis un accompagnement plus soutenu des familles en difficulté qui n'osent parfois pas demander de l'aide. Dans le cadre de cette mission, nous travaillons en étroit partenariat avec les différentes MDS (Maison du Département des Solidarités du secteur).

Pour accompagner au mieux nos publics, nous travaillons en partenariat avec de nombreuses structures en fonction des demandes et besoins repérés comme les MDS, les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées), la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), Pôle Emploi, le CAIO (Centre d'Accueil d'Information et d'Orientation), le 115 et les différentes structures d'hébergement, les bailleurs sociaux, les entreprises d'insertion comme notamment l'ARE33 et A2I, la PASS (Permanence d'Accès Soins Santé), les associations caritatives du quartier mais aussi le Diaconat, la Maison d'Elizabeth, Saint Vincent de Paul et bien d'autres. Nous échangeons régulièrement ensemble afin de pouvoir construire des projets communs et ainsi pouvoir offrir un accompagnement global personnalisé aux personnes que nous rencontrons.

► **En 2022, l'équipe constituée de deux travailleurs sociaux et d'un bénévole juriste a réalisé 261 entretiens pour 108 personnes différentes accompagnées. Ces chiffres ne prennent pas en compte tous les entretiens plus « informels » menés à l'Accueil de Jour lors de la permanence sur place de l'assistante sociale une fois par semaine, ni ceux de l'agent d'accueil qui aide souvent à la réalisation de démarches administratives et numériques directement à l'accueil.**

2. LES ACTIONS COLLECTIVES



A. Des temps d'accès aux loisirs et aux vacances pour tous

Notre soutien auprès des familles du centre social prend de multiples formes, ce qui nous permet d'apporter une réponse globale en termes d'accès aux loisirs et de renforcement des liens intrafamiliaux :

- **Des « Sorties Familles »**, tout au long de l'année, définies en fonction des demandes et des souhaits des familles.

Cette année, nous avons pu proposer **8 sorties** :

- **1 sortie au cirque Arlette Gruss, en janvier**, le temps d'une soirée et de la magie du spectacle qui continue de ravir petits et grands et qui rencontre un grand succès chaque année ! Les familles étaient en demande que nous puissions l'organiser de nouveau. Cette sortie a été encadrée par la référente familles et une autre personne salariée du Foyer Fraternel.
- **1 sortie au théâtre Molière à Bordeaux, en mars**, le temps d'une après-midi et d'aller voir le spectacle de théâtre musical « Les petits secrets de Mammy Poppins ». Cette sortie a été encadrée par la référente familles et une autre personne salariée du Foyer Fraternel.
- **4 sorties à la journée, en juillet**, et en partenariat avec le Centre social du Grand Parc : au parc d'attractions « La Coccinelle », au Château fort de Rauzan où une chasse au trésor a été organisée pour les enfants, à l'île aux oiseaux dans le bassin d'Arcachon (balade en bateau) et au lac du Moutchic. Ces sorties ont été encadrées par les Référentes Familles du Foyer Fraternel et du Centre social du Grand Parc
- **2 sorties à la journée, en octobre et novembre**, aux Ruchers du Born dans les Landes (à la découverte des ruches et des abeilles) et à Animalia Parc (découverte de la faune et de la flore locale). Ces deux sorties ont été encadrées par la référente famille du Foyer Fraternel, la responsable de l'Accueil de Jour et la responsable enfance jeunesse.





- **Un « Week-end Familles »** : cette année, il s'est déroulé du 10 au 12 Juin, soit 2 nuits et 3 jours, à Tarnos, dans les Landes, où nous avons pu notamment visiter la réserve naturelle du Marais d'Orx et le Zoo de Labenne, aller se balader à vélo ou à pied au bord de la plage de Tarnos et profiter des alentours. Nous avons sélectionné un hébergement avec un accès proche de la mer, pour offrir aux familles un cadre qui change du quotidien et une possibilité d'aller se balader à l'océan durant les temps libres. Le séjour a été encadré par la référente familles, un salarié du secteur « Enfance » et deux salariées du secteur « Alpha FLE ». Le travail avec les familles est de ce fait transversal et complémentaire.





Des demandes de soutien financier aux partenaires peuvent être réalisées (Conseil Départemental, Mairie, CAF, etc.), dans le cadre de départ individuel ou collectif, afin de favoriser l'accès aux sorties, aux vacances, des familles qui n'auraient pas la possibilité financière de pouvoir en bénéficier. Nous remercions d'ailleurs le Conseil Départemental, la mairie de Bordeaux et la CAF de la Gironde pour leur soutien régulier.

► **En 2022, 256 personnes (adultes et enfants) ont pu bénéficier de ces sorties à la journée et 56 personnes sont parties en « Week-end Familles ».**

Les personnes inscrites sur ces sorties sont issues des différents secteurs du Foyer Fraternel. En effet, chaque responsable de secteur peut inscrire des familles de son secteur si elles souhaitent y participer. Ces sorties sont donc **accessibles à tous**, sous condition d'être adhérent(e) au Centre social, et en retour d'une contribution financière adaptée aux revenus des personnes pour favoriser la participation de tous. Le groupe inscrit sur ces temps est donc **représentatif de la diversité des habitants de notre territoire et donc du public du centre social**, à travers l'âge, la situation sociale et la composition familiale. Cela contribue au renforcement de la mixité sociale défendue par le Foyer Fraternel.

B. Des temps dédiés aux parents et aux enfants dans le cadre du soutien à la parentalité : création des « cafés des parents »

Au Foyer Fraternel, les actions à destination des parents et enfants sont travaillées **de façon transversale** avec l'ensemble des responsables de chaque secteur et en lien avec les familles du Centre Social.

En mars 2020, avait déjà émergé le souhait de l'ensemble des professionnels du Centre Social de **retravailler le « projet parentalité » de l'association** et c'est ce que nous avons finalement débuté en janvier 2021 pour que cela aboutisse à **la création de « cafés des parents » en 2022.**

À la demande des familles du Centre Social, depuis septembre 2022, nous avons donc organisé des **espaces de rencontre pour les parents du Foyer Fraternel une fois par mois**. Ces temps permettent aux parents qui le souhaitent de se retrouver autour d'un café et de pouvoir échanger ensemble de manière libre et ouverte sur les questions qu'ils se posent dans leur rôle de parent au quotidien ou encore pour partager des ressources ou des adresses qui peuvent être bien utiles parfois ! Il a été proposé aux parents qui y participent la possibilité que nous fassions appel parfois à des intervenants extérieurs en fonction de leurs besoins et de leurs questions. C'est ce qui a eu lieu le **samedi 3 décembre** lorsque **l'association Charnières** est intervenue, le temps d'une matinée, au Foyer Fraternel, sur la thématique **« Les écrans et nos enfants »**. Ce temps a permis de pouvoir échanger sur l'utilisation des écrans à la maison et sur les limites à poser grâce au partage de ressources et conseils entre parents.

Durant ces temps, des activités et des jeux sont prévus pour les enfants de tout âge afin qu'ils puissent s'amuser ensemble et ainsi permettre aux parents d'avoir réellement un temps pour eux. Pour cela, nous travaillons beaucoup avec la **ludothèque Interlude** à qui nous empruntons des jeux géants, ce qui nous permet ainsi de faire découvrir leurs actions et leurs outils aux familles.

Ces temps sont animés, en binôme, par la référente « Familles » et par une personne salariée du secteur enfance/jeunesse.

Ces « cafés des parents » sont ouverts à tous et gratuits. Ils ont maintenant lieu chaque premier mercredi du mois de 16h30 à 18h30 et chaque samedi matin lorsque la vente de l'Entraide a lieu.

► **En 2022, 27 familles ont participé à ces « cafés des parents » lorsqu'ils ont repris en septembre.** La plupart des parents sont venus avec leurs enfants qui ont pu ainsi profiter de l'activité proposée en parallèle. Les familles participantes sont issues des différents secteurs du Foyer Fraternel, mais nous avons pu observer une majorité de familles venant du secteur Enfance/Jeunesse (ce qui est sûrement dû au créneau horaire proposé).



LES PUBLICS

Les publics fréquentant ces actions collectives ou sollicitant des suivis individuels, sont des **personnes et familles adhérentes** au Centre Social. Elles proviennent de tous les secteurs d'activité. Par le bouche à oreille ou habitant sur le quartier, certaines personnes extérieures au Centre Social participent également aux actions collectives ou sollicitent des RDV individuels. Nous les amenons alors petit à petit, s'ils le souhaitent, à devenir adhérent au Foyer et à leur présenter l'ensemble des actions que nous proposons.

Concernant la provenance, la plupart des personnes viennent des **Quartiers Prioritaires Nord** de la ville (QPV) de Bordeaux (Grand Parc, Les Aubiers, Bacalan, Le Lac, Ginko). Du fait de la non-sectorisation de l'Accueil de Jour et du secteur « Alpha/FLE », nous accueillons également sur ce type d'actions des personnes venant de toute la métropole bordelaise.

- ✓ En 2022, les personnes reçues dans le cadre des suivis individuels étaient majoritairement des personnes isolées (59%), et notamment des hommes isolés, ou des familles (41%), de tout âge. Cependant, les jeunes adultes sont relativement peu représentés au sein de ce secteur. Compte tenu des missions, le public accueilli est un public en difficulté, voire en grande précarité, venant principalement des quartiers Nord de Bordeaux, mais aussi de toute la CUB.
- ✓ En 2022, parmi les 256 personnes qui ont participé aux sorties à la journée, 119 étaient des adultes, 125 des enfants et 12 des adolescents (entre 13 et 17 ans). Concernant le « **Week-end Familles** », 29 adultes, 21 enfants et 6 adolescents ont participé.
- ✓ Au total, 68% des personnes participant aux sorties et week-end viennent en familles et 32% de personnes viennent seules. De plus, au sein des familles, 69% des personnes adultes accompagnantes sont des femmes seules, 3% sont des hommes seuls et 28% sont les deux parents.

L'ÉVALUATION

Concernant le volet individuel :

Grâce à la présence de deux travailleurs sociaux au sein du Foyer Fraternel, les personnes qui en ont besoin peuvent être reçues dans un temps relativement court et ainsi permettre de répondre aux besoins urgents lorsqu'ils le sont. Des accompagnements plus réguliers (plusieurs RDV proposés à une même personne sur du long terme) sont également proposés pour les personnes qui ne peuvent être orientées vers d'autres structures dans un premier temps. L'environnement du centre social, la proximité, le climat de confiance et de convivialité permet l'instauration d'une relation d'aide de qualité et rend plus facile l'accès à des travailleurs sociaux lorsqu'il y en a besoin. De plus, le Foyer Fraternel est bien repéré par les différents partenaires et cela permet ainsi de faciliter les orientations et échanges pour aider au mieux les publics accueillis.

Concernant le volet collectif :

Au cours de l'année 2022, le planning des sorties « Familles » a pu être respecté et ainsi permettre des actions régulières tout au long de l'année, répondant davantage ainsi aux demandes et besoins des familles. Davantage de familles ont ainsi pu participer à ces actions et bénéficier de ces temps de rupture le temps d'une journée, tant sollicités : 256 personnes cette année contre 184 l'année dernière.

La participation et les retours que nous avons eu des familles sur les sorties et « Week-end Familles » ont été très positifs cette année. De nombreuses nouvelles familles, n'ayant jamais participé à ces actions les années précédentes, ont été ravies de connaître leur existence et de pouvoir en bénéficier.



Par ailleurs, les actions familles transversales ont pu s'inscrire de nouveau de manière régulière dans les actions proposées par le Foyer Fraternel grâce notamment à la création des « cafés des parents » au cours de l'année 2022. Les premiers retours des familles sont très encourageants, ravies de savoir que ce type d'espace existe près de chez eux. Sur ces premiers « cafés des parents », la participation a été très fluctuante et n'a pas permis pour l'instant d'identifier un groupe habituel de familles qui souhaiteraient pouvoir y participer de manière régulière. Mais nous pouvons imaginer que cela est dû à la nouveauté de ces actions et au temps nécessaire pour le public d'identifier ces propositions sur du plus long terme. Grâce à l'instauration d'un créneau unique et repéré dans le temps, nous espérons ainsi créer davantage de rencontres entre les familles des différents secteurs du Foyer.

Les objectifs des actions individuelles ont donc été majoritairement atteints avec la possibilité de pouvoir **proposer davantage de suivis individuels** en fonction des besoins des familles et de **pouvoir répondre aux urgences sociales. La reprise des sorties et « Week-end Familles » avec une participation positive** ainsi que **la création des « cafés des parents »** ont permis de répondre aux objectifs des actions collectives.

LES PERSPECTIVES 2023

Au vu des constats développés un peu plus haut, nous souhaiterions :

- Continuer d'organiser des « cafés des parents » en renforçant la participation des familles et la rencontre entre des familles de différents secteurs qui ne se croisent presque jamais pour certains au Foyer. Nous avons également prévu de renforcer notre partenariat avec les associations de parents d'élèves des écoles avoisinantes afin de faire mieux connaître nos actions de soutien à la parentalité aux familles du territoire.
- Pouvoir proposer **des ateliers parents/enfants** pour développer ou renforcer les liens intrafamiliaux et permettre aux familles de passer un temps convivial de qualité ensemble. Cette proposition d'action fait suite à la demande de parents qui expriment le fait qu'ils n'aient pas assez de temps de plaisir au quotidien avec leurs enfants. Pour animer certains de ces ateliers, nous avons pensé solliciter certains « talents » de parents adhérents du centre social.
- Proposer également, à terme, des conditions optimales, pour permettre aux familles d'accéder à des **activités de découvertes culturelles de proximité**, de manière plus régulière, auxquelles elles n'ont pas forcément accès.
- Continuer de développer **la transversalité entre les différents secteurs** du Foyer Fraternel notamment autour de **projets communs comme la reprise des ateliers cuisine en 2023.**



EN BREF

En 2022, le secteur Adultes-Familles c'est :

- ✓ 1 ASS, 1 CESF et un bénévole- juriste proposant des suivis sociaux individuels
- ✓ 261 entretiens individuels réalisés, soit 108 personnes accompagnées
- ✓ 8 sorties Familles » à la journée proposées durant l'année et 1 « Week-end Familles »
- ✓ La création de « cafés des parents » : l'organisation de 4 « cafés des parents » depuis septembre 2022

Pauline ROUX,

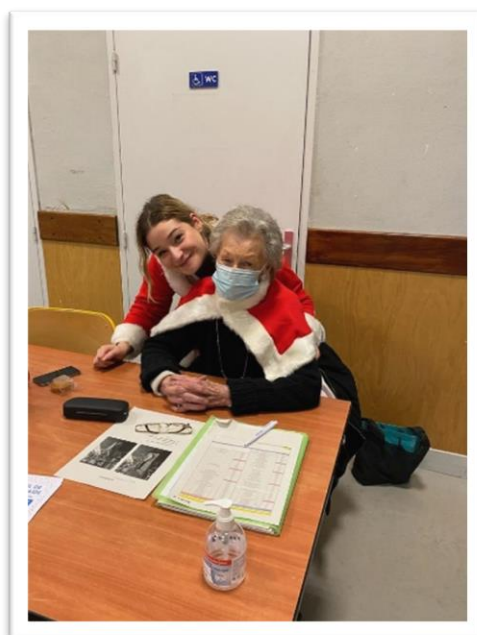
Référente « Familles », *Assistante de Service Social*

Responsable du secteur « Adultes-Familles »





ACCUEIL DE JOUR 2022



« ACCUEIL DE JOUR »



Aujourd'hui la pauvreté et la précarité engendrent encore des formes de discriminations et d'exclusion sociale. Dans le contexte actuel, de nombreuses personnes en difficulté ont besoin de soutien pour être accueillies et accompagnées dans un processus de réinsertion sociale qui commence souvent par l'accès à un logement et l'étude des droits.

LES OBJECTIFS

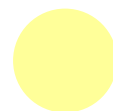
1. Les objectifs généraux

- ✓ Accueillir les publics en situation de grande précarité (pauvreté, grande difficulté, exclusion sociale, ...)
- ✓ Proposer une offre de service globale pour les publics vulnérables : aide alimentaire, accompagnement personnalisé, mais aussi vestiaire, kits d'hygiène, accès à des douches, accès à une infirmière, accès à une coiffeuse (pour restaurer l'image de soi)
- ✓ Répondre aux situations d'urgence au titre de la « veille sociale »
- ✓ Lutter contre l'exclusion et les situations d'insécurité alimentaire liées à la pauvreté

2. Les objectifs opérationnels

- ✓ Mettre à disposition des produits alimentaires variés pour les personnes et familles les plus démunies, dans des conditions d'hygiène et de sécurité réglementaires
- ✓ Améliorer le bien-être et la santé, par l'accès à une alimentation de base, si possible variée, équilibrée et de qualité
- ✓ Renforcer le lien social, lutter contre l'exclusion et la marginalisation des personnes ou familles précarisées
- ✓ Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé des publics par une Conseillère en Économie Sociale et Familiale (CESF) ou une Assistante Sociale (ASS) et les accompagner dans l'accès aux droits (lutter contre le non-recours)
- ✓ Inciter la personne démunie à prendre soin d'elle et favoriser les actions de prévention, permettre la dignité, le bien-être, l'hygiène et la santé
- ✓ Sensibiliser aux questions d'équilibre alimentaire, aux enjeux de la santé, et aux prises de risques (conduites addictives, drogues, alcool, ...)
- ✓ Éviter toutes les formes de gaspillage (alimentaire, vestimentaire) en valorisant et distribuant les invendus et les surproductions de denrées consommables.
- ✓ Promouvoir la solidarité et la fraternité sur le territoire de Bordeaux Nord (Chartrons Grand Parc, Bordeaux Maritime).

→ **Outre les aspects vitaux et fondamentaux** (comme s'alimenter, se vêtir, se laver, prendre soin de soi), **notre objectif est de permettre de rompre l'isolement des personnes, de reprendre confiance en soi** (retrouver l'estime de soi, sensibiliser à l'attention à soi-même) **et d'aller vers les autres. C'est une volonté de participer à l'autonomisation des personnes et à la socialisation.**



LES ACTIONS

1. Les dispositifs

Le service « Accueil de Jour et veille sociale » s'inscrit dans le cadre de plusieurs dispositifs permettant le financement des actions mises en place, tels que :

- L'**État**, via la **DDETS 33 / SPV** (service Personnes Vulnérables) : « prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables »
- Le **Département** dans le cadre de « la lutte contre la précarité et l'exclusion », « l'accès à l'hygiène, la santé et au bien-être » et « la solidarité et la résilience alimentaire »
- La **Région Nouvelle-Aquitaine** dans le cadre de « la lutte contre les discriminations faites aux femmes »
- La **Politique de la ville (État et Ville de Bordeaux)** à destination des publics des QPV(Quartiers Prioritaires de la Ville), dans le cadre de « l'accès aux droits et accompagnement », « la solidarité sanitaire et prévention de la santé » et « la solidarité et la résilience alimentaire »
- La **Fondation d'Entraide Protestante (FEP)** dans le cadre du prix Charles Gide.

2. Le déroulement de l'action

2.1. L'accueil des personnes

Toutes les semaines - chaque lundi et mercredi - les équipes de l'Accueil de Jour accueillent des publics en situation de précarité qui cherchent soit un **accueil de jour** (refuge, café, orientation, ...), soit un **accompagnement** pour étudier leurs droits, soit une **aide d'urgence** (colis alimentaires, vestiaire, douches, accès aux soins ...).

À travers un accueil personnalisé proposé par la responsable du service, à destination des publics en situation d'urgence ou de grande précarité, notre **service de « veille sociale »** vise, avant tout, à permettre aux personnes vulnérables (la plupart du temps sans logement) de pouvoir faire une pause (accueil, café, écoute, ...), d'être accompagnées dans l'accès aux droits, de pouvoir être orientées vers les structures les plus adaptées, de recevoir des services de solidarité au sein de notre « Accueil de Jour » (en fonction de leur situation).

La responsable de l'Accueil de Jour étudie et décide, selon différents critères (nombre de places disponibles, ressources des familles et quotient familial CAF), de l'aboutissement ou non des orientations faites par les partenaires (via une lettre d'orientation). Si une place se libère, l'assistante sociale prend alors le temps de recevoir ces nouvelles personnes, afin de faire un point sur leur situation et ouvrir un dossier d'accompagnement. **Il est important de souligner que le service est actuellement saturé sur le volet alimentaire et dispose d'une liste d'attente d'environ 140 familles (le délai moyen d'attente pour une famille varie entre 12 et 18 mois).**

Une fois inscrite, la personne se voit remettre une charte dite de « bien vivre ensemble », qu'elle doit lire et qui lui est expliquée, ainsi qu'une carte d'adhérent à l'association, puis s'engage à en respecter son contenu en signant les documents



2.2. Les colis alimentaires

Après son passage à l'accueil, chaque bénéficiaire est accompagné à la « **CUISINE** », où des bénévoles et services civiques se chargent de réaliser le colis. La composition du colis varie selon le nombre de personnes dans la famille et selon les denrées du jour (stock).

Le dispositif d'aide alimentaire vise à faire face aux situations d'insécurité alimentaire liées à des situations de pauvreté et d'exclusion sociale. L'aide alimentaire consiste en la mise à disposition de produits alimentaires (variés, de produits secs et de produits frais, en nombre suffisants), aux personnes les plus démunies, gratuitement ou (pour les familles qui le peuvent) contre une participation symbolique (entre 0.50ct et 2 euros). Il s'agit de pouvoir satisfaire le besoin vital d'alimentation ou la possibilité de mieux équilibrer le panier alimentaire des personnes en situation de précarité. **En 2022, nous avons distribué 2998 colis (contre 2968 en 2021).**

Notre action s'inscrit dans une **démarche éco-responsable**. Afin d'éviter le gaspillage alimentaire, nous travaillons avec différents partenaires de proximité :

Une partie de nos denrées alimentaires proviennent de la **Banque Alimentaire (B.A.)** de Bordeaux. Il s'agit de produits dont la date de péremption est proche. Ces produits sont collectés par la B.A. auprès de différentes grandes surfaces, puis sont triés par des bénévoles et enfin sont distribués dans les associations telles que la nôtre, à destination des personnes en grande précarité.

À cela se rajoute, un **don de pains** hebdomadaire qui est confectionné expressément par une boulangerie solidaire située à Mérignac. En plus, de confectionner ces produits du jour, le responsable de la boulangerie a fait le choix de nous les livrer, afin qu'on puisse les distribuer le lundi et mercredi matin pour les familles.

Nous effectuons aussi une action de **ramasse** avec le Carrefour Market de la rue Fondaudège, dans une école du quartier (Montgolfier) ainsi qu'auprès de la boulangerie Antone.

Nous nous fournissons également chez **Auchan** pour les produits d'hygiène. Nous avons également mis en place un partenariat avec l'association **Par ailleurs**, pour les fruits et légumes (permettant un bon équilibre alimentaire), nous avons développé un partenariat avec la **SICA Maraichère Bordelaise**. Ce partenariat avec la Chambre d'agriculture permet aux familles de bénéficiers d'une diversité de produits frais, en circuit court et de saison.

Depuis 2022, un partenariat avec **l'Association Croquette et Macadam** nous permet également de distribuer de l'alimentation pour chien et chat aux bénéficiaires propriétaires d'animaux de compagnie. De septembre à décembre 2022, nous avons ainsi distribués environ **40 kilogrammes de croquettes**.



- Sur la période de Noël :

103 colis alimentaires exceptionnels « de Noël » ont été préparés avec : sucre, café, huile, boisson, confiture, saumon. Ces denrées exceptionnelles ont été ajoutées au colis habituel (lait, viande, légumes, fruits, féculents, yaourts, fromages...). Pour un supplément de magie, des sachets de chocolats achetés et préparés par les bénévoles, ont été glissés dans les colis. De plus, des produits de beauté destinés aux femmes et des peluches, livres destinés aux enfants ont été collectés grâce aux adhérents, bénévoles du Foyer Fraternel et empaquetés avec patience... et énergie !



- Sur la période estivale :

Pour permettre aux bénéficiaires les plus fragiles (personnes sans ressources) de continuer à recevoir des **colis alimentaires pendant notre fermeture (en août)**, la Banque Alimentaire ouvre ses portes dans différents lieux relais de Bordeaux pour accueillir les familles.

Nous avons distribué cette année **66 cartes, soit une aide pour 225 bénéficiaires.**

2.3. Les vêtements et produits d'hygiène

Les personnes vont ensuite (si nécessaire) au « **VESTIAIRE** ». Cette équipe composée de bénévoles et services civiques, assure la distribution des vêtements, des produits d'hygiène et assure l'accès à la douche. Le « vestiaire » est bien souvent un moment de convivialité et un lieu d'écoute. On prend le temps d'échanger, de préciser les besoins, d'accompagner les personnes.

En 2022, avec une prise en charge à hauteur de 11 000 euros par le Foyer Fraternel, nous avons distribué :

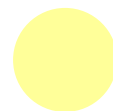
	2022	2021
Vestiaires	3718	2169
Kits d'hygiène*	2092	2797
Douches	254	137

* *shampooing, savon, dentifrice, brosse à dent, rasoir, couches, serviettes hygiéniques*

2.4. La permanence « SANTÉ »

Depuis le 25 septembre 2017, un partenariat avec le **service de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) du groupe hospitalier de Saint-André** a été mis en place au sein de l'Accueil de Jour. Cette permanence a lieu le lundi et mercredi matin, une semaine sur deux dans nos locaux. Les personnes sont reçues en consultation soit par une infirmière, soit par un puériculteur.

► En 2022, 15 permanences ont eu lieu et 69 personnes ont été reçues.



2.5. Un espace « COIFFURE »

Ce service coiffure a **vu le jour le 29 janvier 2018**. Avec le soutien de la Mairie de Bordeaux et le financement de la Banque Publique des Solidarités, une dotation de 4000 euros (placée sur un fond dédié) a été faite à l'Accueil de Jour pour pouvoir embaucher un prestataire de service, à savoir une coiffeuse.

► En 2022, la coiffeuse a reçu **58 personnes**.

2.6 Un accès à une laverie solidaire

Ce projet a vu le jour en 2021 et avait les objectifs suivants :

- Permettre aux personnes les plus vulnérables de satisfaire leurs besoins fondamentaux et d'être dans une démarche d'insertion sociale.
- Permettre l'utilisation à plus long terme des vêtements distribués à l'Accueil de Jour et ainsi éviter qu'ils soient jetés (économie circulaire).

Sa mise en œuvre en 2022 a permis d'y orienter **19 personnes**.

2.7 Un accompagnement individualisé

En complémentarité du travail fait par la conseillère ESF et l'ASS, une permanence est proposée par un bénévole retraité – juriste / écrivain public. Il est disponible le lundi, pour accompagner les usagers du Centre Social dans leurs démarches administratives. Une permanence numérique est également mise en place par la référente numérique pour accompagner les usagers sur leurs démarches en ligne (voir rapport d'activité Formation – Numérique)

► Au total, en 2022, **665 accompagnements ont été réalisés par l'équipe (travailleurs sociaux, référent numérique, chargés d'accueil et bénévole), soit 276 personnes reçues**.

Nous avons proposé aux personnes inscrites dans le service un **accompagnement global**, afin de tenter de répondre au mieux à leurs besoins. Cela s'est concrétisé de la façon suivante :

- ✓ **Accueil inconditionnel**
- ✓ **Etude de la situation (évaluation sociale)**
- ✓ **Informations sur les droits**
- ✓ **Orientations vers des partenaires spécialisés sur une thématique précise**
- ✓ **Accompagnement individualisé par deux travailleurs sociaux (projet personnalisé)**

Les thématiques lors des accompagnements ont porté sur :

- **L'étude et l'ouverture des droits,**
- **La recherche d'un logement d'urgence ou social,**
- **La recherche d'un emploi,**
- **La gestion budgétaire d'un ménage,**
- **La réalisation de dossiers administratifs,**
- **Le soutien à la parentalité.**



3. Les évènements marquants

Durant l'année 2022, de nombreux évènements ont eu lieu au sein de l'Accueil de Jour :

- La rénovation du n°6 rue Gouffrand : des travaux ont commencé au sein de l'Accueil de Jour. L'Accueil de Jour a donc été délocalisé au 23 bis rue Gouffrand, dans la salle municipale, mise à disposition par la mairie de Bordeaux. Ces travaux ont pour objectif d'offrir un accueil encore plus qualitatif aux bénéficiaires de l'Accueil de Jour, et d'y installer une cuisine domestique afin d'organiser des ateliers cuisine en 2023.
- La réorganisation de l'équipe de l'Accueil de Jour : La référente de l'Entraide a rejoint l'équipe de l'Accueil de Jour depuis septembre 2022. Pauline, l'assistante sociale, n'est dorénavant présente que le mercredi matin afin d'effectuer une permanence de suivi social pour les bénéficiaires de l'Accueil de Jour.



4. Dates et lieux de réalisation de l'action

L'Accueil de Jour est un accueil hebdomadaire d'urgence ouvert tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h et les mercredis matin de 9h à 12h, excepté en août et pendant les vacances de Noël.

Cela correspond à **76 jours d'ouverture en 2022**.

5. Les moyens mobilisés

L'Accueil de Jour fonctionne grâce à une équipe pluridisciplinaire composée de :

- 1 CESF, responsable du service Accueil de Jour.
- 1 référente de l'Entraide, depuis septembre 2022.
- 1 Assistante de Service Social (ASS), qui effectue des permanences à l'Accueil de Jour le mercredi matin.
- 1 bénévole juriste – écrivain public.
- 39 bénévoles venus en 2022, soit 3068 heures de temps donné.
- 1 chauffeur pour les livraisons des denrées alimentaires.
- 6 services civiques.
- **2 personnels de santé** mis à disposition : une infirmière et un puériculteur dans le cadre du PASS (Permanence d'accès aux soins de santé) de l'Hôpital St André.

6. Les partenaires de l'action

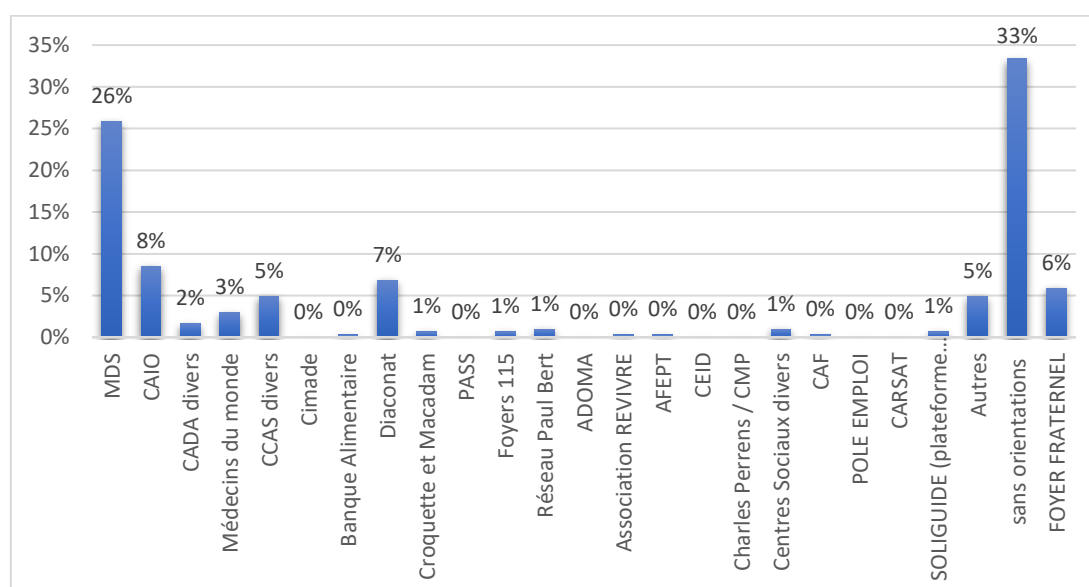
6.1. LES PARTENAIRES FINANCIERS

Nous remercions vivement les partenaires qui soutiennent l'Accueil de Jour depuis l'année 2019 : **l'État - la DDETS 33** (via les BOP 177 et 304), **le Conseil Départemental de la Gironde** (D2I, PTS et MDS Grand Parc), **le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine** (EVAS), **l'État** (ANCT) et **la Ville de Bordeaux** (DDSU) via la Politique de la Ville.

6.2. LES PARTENAIRES ORIENTANT LES PUBLICS

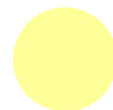
37 structures sociales nous orientent ses publics qui résident à Bordeaux, mais aussi sur la Métropole. Ces partenaires sont à la fois des associations et des institutions : MDS, CAIO, CCAS, Diaconat, Médecins du Monde, Foyers 115, etc.

► **288 orientations de nos partenaires ont été faites en 2022 dont 122 nouvelles personnes.**



► Les partenaires en tête d'orientation restent les **MDS**, avec 26% d'orientations, suivies par le **CAIO** (8%), le **Diaconat** (7%) et **CCAS** (5%).

On note une part très importante de « sans orientations » (33%). Cela peut s'expliquer en partie par le bouche-à-oreille. Les familles de notre centre échangent beaucoup entre elles et se conseillent sur les différents lieux d'entraide et de solidarité sur Bordeaux. Par ailleurs, notre emplacement géographique et la proximité des transports en commun sont des atouts qui confèrent à l'Accueil de Jour une bonne visibilité publique.



6.3. LES PARTENAIRES LOCAUX

- **La Banque Alimentaire**

Notre partenariat depuis des années avec la Banque Alimentaire de Bordeaux est très important et permet aux familles de bénéficier d'aide alimentaire sous forme de colis pour les familles de l'Accueil de Jour. Par ailleurs, ce partenariat nous permet également de proposer aux familles lors de notre fermeture annuelle en août, un relai.

- **La Chambre de l'Agriculture**

Depuis mai 2020, nous avons fait le choix de nous approvisionner en fruits et légumes de saisons en provenance des circuits courts, auprès de la Chambre de l'Agriculture. **En 2021, ce sont près de 79484 kg qui ont été distribués aux familles et personnes isolées de l'Accueil de Jour.**

- **L'association Le CHAINON MANQUANT**

Le Chainon Manquant propose la collecte et la redistribution expresse des surplus alimentaires frais issus des professionnels, en particulier de la restauration collective et événementielle, aux plus démunis via un réseau d'associations partenaires.

- **IREPS**

Notre partenariat avec l'IREPS, nous permet de pouvoir distribuer de manière anonyme de la documentation, ainsi que des préservatifs et de pouvoir aborder des thématiques telles que la contraception ou encore la sexualité.

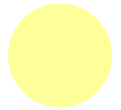
- **La boulangerie PAIN ET PARTAGE de Mérignac**

La boulangerie « Pain et Partage » produit du pain bio avec des salariés en contrat d'insertion. Leur objectif est d'aider les personnes issues des quartiers prioritaires de la ville. C'est dans ce cadre que l'association nous a contacté en 2021 afin de nous offrir gracieusement un service de livraison et de confection de pains et baguettes cuites du jour.

- **L'association Croquette et Macadam**

Notre partenariat avec l'association « Croquette et Macadam » nous permet de distribuer des croquettes aux propriétaires de chiens et chats, mais également d'avoir accès à des équipements canin (laisse, collier...). De plus, la configuration de nos locaux nous permet de pouvoir recevoir les personnes qui se présentent avec leurs chiens. Enfin, ce partenariat nous fait bénéficier d'orientation vers des services de soins pour animaux.

LES PUBLICS



Caractéristiques de l'Accueil de Jour : ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination. Ce lieu de « veille social » s'adresse prioritairement aux personnes et familles en situation de précarité. Nous acceptons les animaux de compagnie.

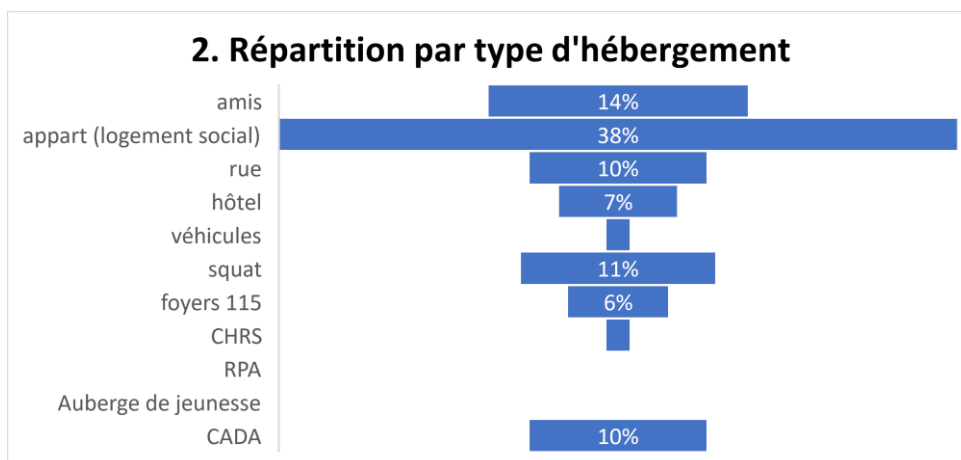
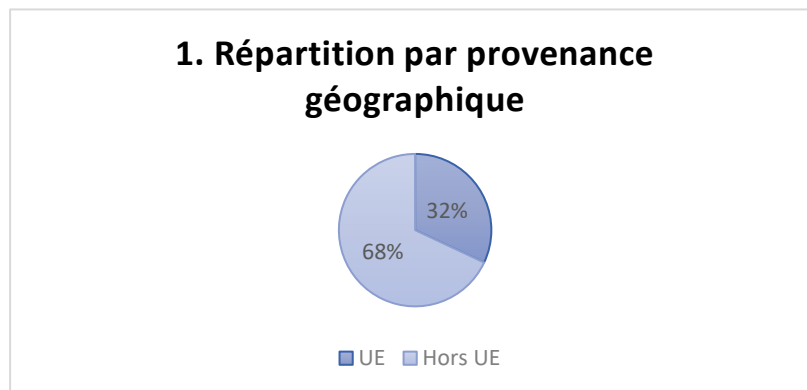
Ces personnes peuvent être :

- Des personnes isolées et des familles qui vivent en squat, foyer d'hébergement d'urgence, envoyés par le 115 ;
- Des familles des quartiers prioritaires de proximité ;
- Des personnes seules orientées par les travailleurs sociaux de la MDS et du CCAS ;
- Des personnes sans ressources, souvent en attente de la régularisation de leurs papiers (par ex. demandeurs d'asile), recommandées par des partenaires sociaux tels que le CAIO, Médecins du Monde, le Diaconat... ;
- Des familles monoparentales.

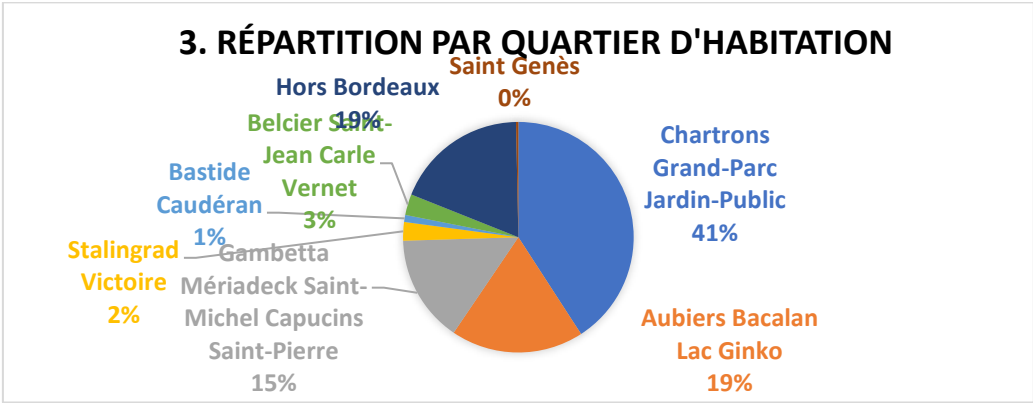
Quelques données concernant les bénéficiaires de l'Accueil de Jour :

84 familles accueillies chaque semaine (lundi et mercredi).

806 personnes reçues sur l'année, représentant 306 familles.

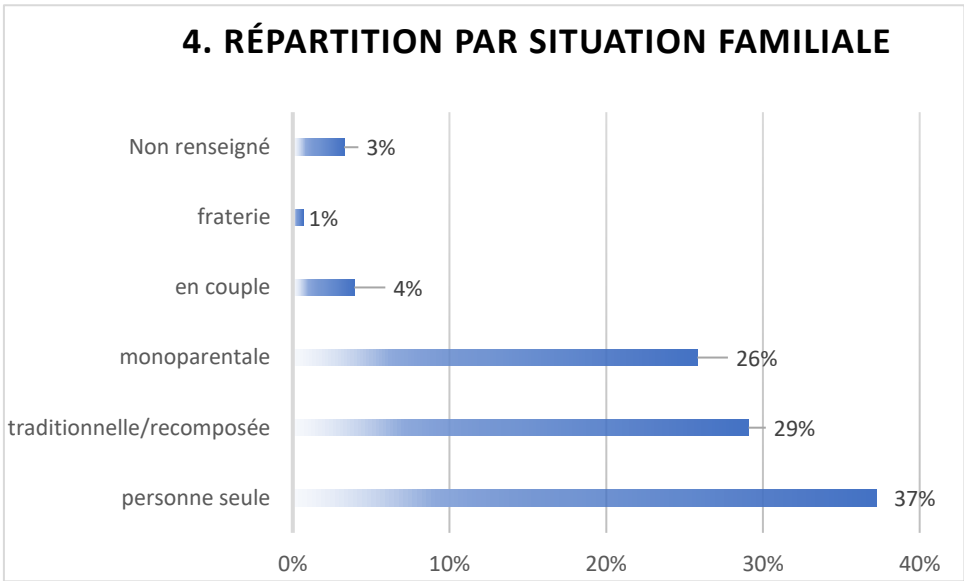


► On constate qu'en 2022, 62% des bénéficiaires vivent dans des conditions de grande précarité (cumul des types d'hébergements excepté « appart »).



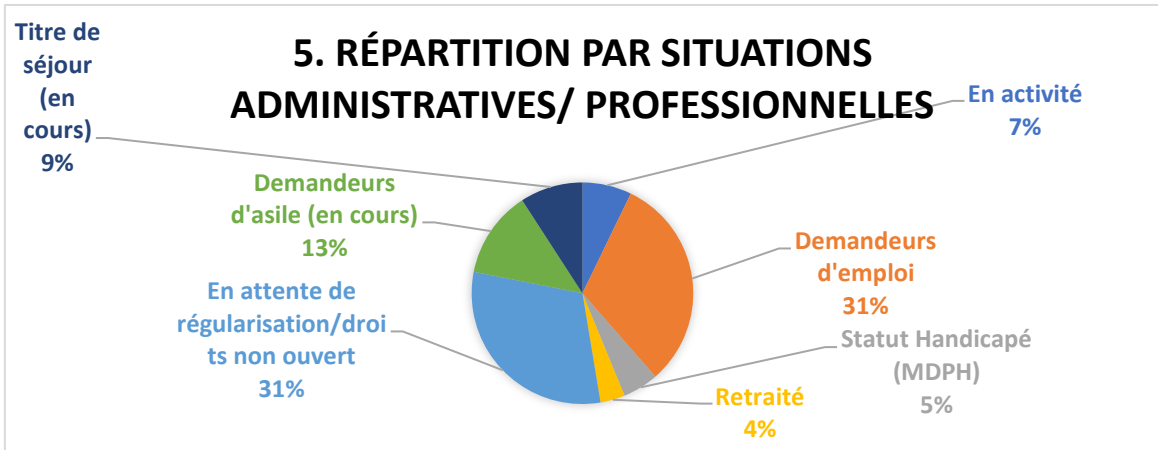
► 60% des bénéficiaires proviennent des quartiers Nord de Bordeaux, essentiellement des quartiers prioritaires (QPV).

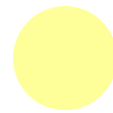
Nous accueillons également 21% de bénéficiaires provenant d'autres quartiers et 19 % venant de toute la Métropole.



► On constate que la situation familiale des familles reste stable, soit :

- 37 % des bénéficiaires sont des personnes seules,
- 55% des bénéficiaires sont des familles (traditionnelles, monoparentales ou recomposées).
- 4% sont des couples.





► On constate que **62% des bénéficiaires sont sans activité professionnelle pour diverses raisons, 31 % sont demandeurs d'emploi et 7% sont en activité.**

1. Les ressources financières :

44% des bénéficiaires sont sans revenus.

21% perçoivent le RSA, 25% perçoivent d'autres prestations familiales CAF

9% perçoivent l'allocation pour demandeurs d'asile (ADA)

L'ÉVALUATION

Les publics accueillis sont suivis individuellement. Il est donc possible de recueillir des informations sur leur situation. Ces données permettent ainsi de :

- ✓ Évaluer le nombre de personnes (personnes isolées, familles) accueillies et aidées.
- ✓ Évaluer le nombre de distribution des denrées alimentaires, de biens vestimentaires, de kit d'hygiène distribués.
- ✓ Évaluer leurs situations (financières, administratives, géographiques, médicales)
- ✓ Évaluer le nombre d'orientations et le nombres de partenaires (prescripteurs ou destinataires).
- ✓ Évaluer le nombre de suivis individualisés.

Au regard des actions entreprises en 2022, nous sommes en mesure de dire que les objectifs du projet sont en adéquation avec les indicateurs d'évaluation cités précédemment.

► **À noter que la crise sanitaire, suivi de la forte inflation des prix des produits de consommation courante et de l'énergie, n'ont de cesse d'accentuer et compliquer la situation des publics fragilisés et précaires depuis 2020, mais les publics ont pu être accueillis et soutenus, malgré la situation.**

Les chiffres de 2022 continuent d'augmenter par rapport aux années précédentes. Cela peut s'expliquer en partie par la reprise économique suite à la pandémie et par la guerre en Ukraine qui sont à l'origine de la flambée des prix (notamment ceux des produits de consommation courante et de l'énergie). Cette forte inflation a un impact sur un grand nombre de ménages : de plus en plus de personnes sont dans l'incapacité de trouver des solutions viables pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

Cette période montre, cette année encore, l'utilité grandissante du service d'Accueil de Jour du Foyer Fraternel qui doit s'adapter et se développer pour permettre l'accueil de nouvelles personnes en grande précarité.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

- Maintenir la qualité de notre service ainsi que la disponibilité des professionnels, bénévoles, services civiques, au sein d'un accueil inconditionnel pour les familles et personnes isolées.
- Poursuivre l'implication des bénéficiaires dans les actions collectives et transversales du Centre Social.
- Consolider les partenariats (notamment autour du projet de laveries solidaires et de la coiffeuse) et les financements publics et privés reçus en 2022.
- Créer de nouveaux partenariats pour conserver la qualité de l'accueil malgré la hausse des prix. Élaborer et animer des ateliers cuisine en transversalité avec le secteur cuisine et le secteur Adultes-Famille.

EN BREF

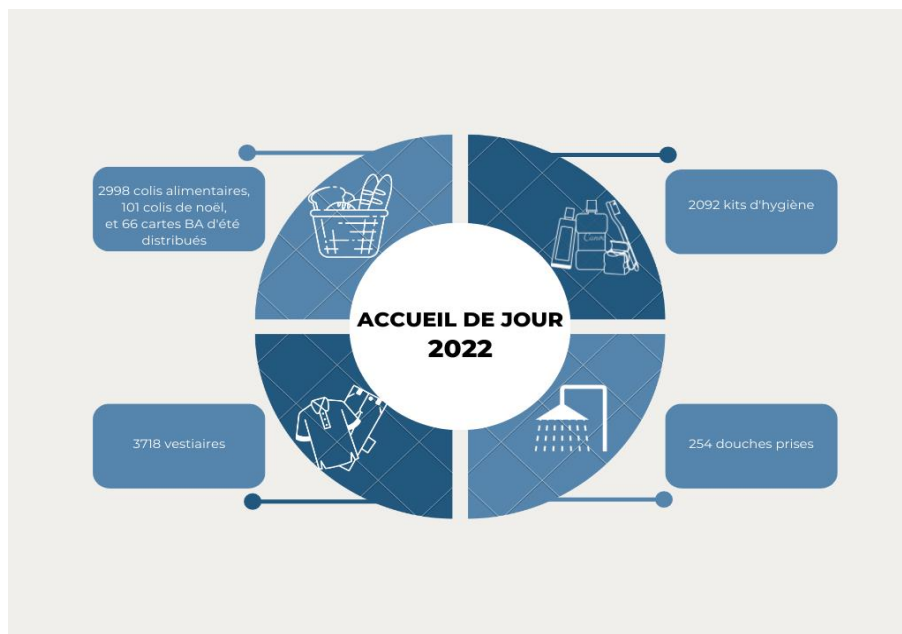


Le service Accueil de Jour offre les prestations suivantes :

- ✓ un accueil chaleureux autour d'un café et quelques gâteaux,
- ✓ un colis alimentaire ou colis d'urgence de dépannage,
- ✓ un service vestiaire,
- ✓ une offre sanitaire (kit d'hygiène, douche),
- ✓ un espace coiffure,
- ✓ une permanence avec des professionnels de santé,
- ✓ un suivi individualisé, pour l'accès aux droits, pour envisager le présent et l'avenir (voir rapport d'activité ADULTES - FAMILLES)

En 2022, l'accueil de jour du FOYER FRATERNEL c'est :

- ✓ **4 salariés, 6 services civiques, 39 bénévoles**
- ✓ **306 familles soit 806 personnes accueillies**
- ✓ **124 places d'accueil hebdomadaire**
- ✓ **76 jours d'ouverture par an**
- ✓ **665 suivis sociaux**



Hélène COEURDEROY, Responsable du service Accueil de Jour

Jeanne LEFEBVRE, Remplaçante pour congé maternité d'Hélène Coeurderoy de sept 2022 à mars 2023



ENTRAIDE VÊTEMENTS 2022





L'ENTRAIDE VÊTEMENTS

Le secteur de l'Entraide Vêtements c'est un service social dans une démarche écoresponsable en développant le pouvoir d'agir de chacun.

LES OBJECTIFS

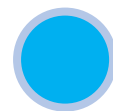
- Approvisionner en vêtements, chaussures, linge de maison, vaisselle, petit mobilier et petit électroménager, en priorité aux bénéficiaires de l'Accueil de Jour.
- Récupérer des fournitures, des rechanges, des jouets et des livres pour les enfants de notre multi-accueil « la Souris Verte » et de notre Centre de Loisirs.
- Donner des vêtements à certaines structures extérieures qui nous le demandent et qui en ont besoin.
- Proposer des vêtements et objets à petits prix aux habitants du quartier à travers les ventes sociales ainsi que la boutique « Au fil de l'entraide ».
- Réemployer le plus de dons pour être dans une démarche écoresponsable en participant au développement durable

LES ACTIONS

1 Réception et tri des dons

L'Entraide est le secteur qui va réceptionner tous les dons des habitants du quartier et hors quartier textile, jouets, livres, mercerie, brocante. C'est environ 14 tonnes de matériaux qui ont été traités dans l'année 2022. L'équipe de l'Entraide est composée d'une quarantaine de bénévoles qui viennent trier chaque semaine le mardi et le jeudi ou qui se proposent pour aider au niveau des ventes d'entraide. Deux salariés sont présents sur ce secteur : Julie BERGONZI, référente du secteur de l'entraide ainsi que Zbigniew LASKOWSKI, chauffeur. À cette équipe s'ajoute des volontaires en service civique en mission pour 8 ou 10 mois qui se sont succédés sur cette année 2022 : Héloïse, Charlotte, Julie, Mileena, Dorian et Lise.





L'équipe se retrouve donc le mardi matin ainsi que le jeudi matin pour s'occuper de trier les différents dons qui arrivent toute la semaine au Foyer Fraternel. Elle est constituée de plusieurs groupes, un pour le tri des enfants et des jouets, un pour le tri des vêtements adultes, accessoires, maroquinerie, chaussures et un pour la brocante, des livres et de la mercerie.

Il y a donc un travail important qui est effectué pour proposer des vêtements qui doivent être dans un très bon état pour pouvoir être réutilisés. Nous ne gardons pas les habits tâchés, troués, très usés qui ne peuvent trouver preneur au sein de l'Accueil de Jour ou des ventes. À la suite de ce tri, l'équipe doit donc ranger et ordonner tous ces dons dans notre salle de stockage et dans la boutique solidaire.

Le surplus et tout ce qui ne peut être décentement donné à l'Accueil de Jour ou vendu est porté au « **Relais** », entreprise d'insertion qui réemploi et recycle le textile, avec qui nous sommes en partenariat très étroit. C'est environ 9 tonnes que nous avons donné cette année au « **Relais** ». Seulement 32% des dons sont réemployés au Foyer ce qui veut dire qu'il y a encore un travail important à faire de sensibilisation sur ce qui peut être donné au Foyer Fraternel et ce qui doit être directement mis dans les bornes du « **Relais** » présentes sur toute la ville.

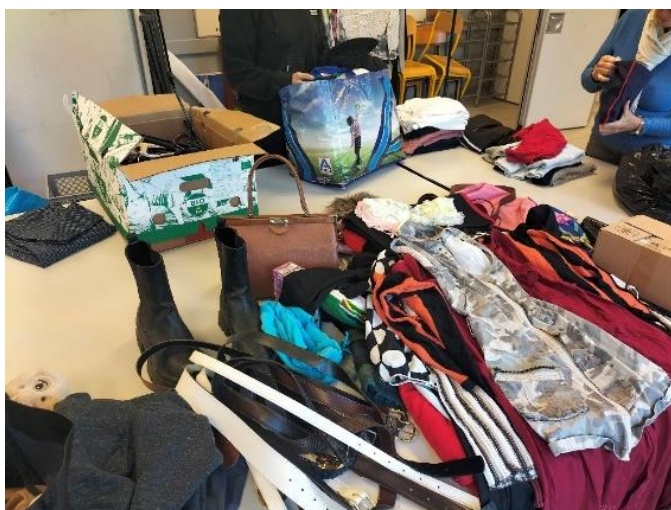
2 Fournisseur de l'Accueil de Jour mais pas que

Le secteur de l'Entraide est en premier lieu le fournisseur principal de l'Accueil de Jour en textile et petits objets. Le but premier est de pouvoir permettre aux bénéficiaires de l'Accueil de Jour d'avoir des vêtements, du linge de maison, des chaussures, des objets du quotidien etc. de manière gratuite.

Mais qu'est-ce que l'Accueil de Jour ? En quelques mots, l'Accueil de Jour est un secteur du Foyer Fraternel qui permet de distribuer des colis alimentaires, des kits d'hygiène, du vestiaire et de proposer des accompagnements personnalisés pour des personnes en situation de grande précarité. L'implication de l'Entraide au sein du secteur prend tout son sens car nous cherchons à être au plus près des besoins des bénéficiaires.

L'Entraide est donc au service de l'Accueil de Jour pour répondre à toutes les demandes que peuvent avoir les personnes. Du manteau à la casserole en passant par le caddie de course, le but est de pouvoir utiliser toutes les ressources disponibles à l'entraide pour aider et apporter une aide à ces personnes.

Les autres secteurs sont évidemment concernés par l'Entraide en fonction des besoins particuliers. Les responsables ou les salariés peuvent venir pour exprimer leurs demandes pour favoriser au maximum les échanges et le réemploi.





3 Démarche éco responsable jusqu'au bout avec la vente des surplus à travers les ventes sociales et la boutique solidaire « Au fil de l'entraide »

Après avoir redistribué une bonne partie des dons récoltés et triés, il reste encore une quantité non négligeable de textile et d'objets.

L'Entraide organise donc des ventes le samedi matin tous les 2 mois pour permettre aux habitants du quartier, usagers du Foyer Fraternel ou tout autre personne, de pouvoir acheter des vêtements et objets à bas coûts. Le but de ces ventes d'entraide est donc d'écouler les dons que nous recevons au quotidien, tout en permettant de réunir de l'argent qui est réinjecter dans le secteur de l'Accueil de Jour pour acheter les denrées alimentaires ainsi que les produits d'hygiène qui ont un certain coût. Ces ventes permettent donc d'allier une démarche écoresponsable et une démarche sociale en proposant des articles de seconde main à des prix raisonnables dans un circuit fermé avec la réintroduction de moyens financiers dans le secteur de l'Accueil de Jour.

Les ventes permettent aussi de favoriser l'intergénérationnalité avec l'accueil des élèves du lycée Tivoli qui viennent découvrir le secteur associatif en nous aidant sur ces temps de ventes le samedi matin. Un moment où ces élèves sortent du cadre scolaire et sont parfois confrontés à des situations auxquelles ils ne sont pas habitués. Le secteur Jeunes du Foyer vient aussi nous aider sur ces ventes et cela permet de donner un élan nouveau et dynamique avec des idées toujours les bienvenues et des jeunes motivés sur ces temps.

Une braderie est organisée en fin d'année au mois de juin pour vider les stocks et permettre de pouvoir traiter à nouveau les arrivages pendant le mois de juillet.

La boutique solidaire « **Au fil de l'entraide** », ouverte depuis fin 2021, a pris ses marques au sein du Foyer Fraternel et auprès des publics de la structure. Cette année test a permis de montrer le besoin pour les usagers d'avoir un lieu accessible deux fois par semaine (jeudi après-midi et vendredi toute la journée) pour acheter des articles de seconde main, afin de répondre à une demande parfois immédiate que les ventes ne peuvent pas assumer. Plus de la moitié des personnes qui viennent à la boutique connaissent le Foyer (des élèves des cours de français et des ateliers numériques, des bénévoles, des bénéficiaires de l'Accueil de Jour, des salariés) et une plus petite partie vient de l'extérieur dans une démarche davantage écologique liée à la seconde main.





À RETENIR :

- ✓ Les ventes d'entraide tous les 2 mois environ le deuxième samedi du mois : Octobre, Décembre, Février, Avril, Juin.
- ✓ Une braderie au mois de juin
- ✓ La boutique solidaire « Au fil de l'entraide » ouverte le jeudi après-midi et le vendredi toute la journée.

LES NOUVEAUTES

- Un élargissement des horaires d'ouverture de la boutique à travers une demi-journée supplémentaire le vendredi après-midi.
- L'installation d'une nouvelle borne de dons accessible 24h/24h 7j/7j situé à l'entrée du Foyer à gauche. Les dépôts doivent se faire dans des sacs fermés pour ne pas abimer les affaires mais également pour respecter le travail des équipes. Les gros dons doivent s'effectuer sur les heures d'ouverture du Foyer en se dirigeant directement au fond de la cour.
- Un lien renforcé entre l'Entraide et l'Accueil de Jour avec une présence plus importante des volontaires en service civique sur les temps d'Accueil de Jour et l'arrivée de Julie, référente du secteur Entraide dans l'équipe opérationnelle de l'Accueil de Jour.
- L'enlèvement de nos deux bornes « Relais » situé sur le parking du Auchan Counord ce qui cause une perte de dons importante.

ÉVALUATIONS

Lien plus étroit avec l'atelier couture : Les bénévoles de l'atelier ont fabriqué des panières et des lingettes démaquillantes lavables dans le but d'être mis à la vente dans la boutique solidaire. Ces créations ont été appréciées et ont été toutes vendues. L'atelier couture a donc été mis en avant au sein de la boutique en proposant ces créations.

Développement de la boutique solidaire : De plus en plus de personnes extérieures au Foyer viennent au sein de la boutique notamment grâce au compte Instagram @aufildelentraide géré par l'équipe de volontaires de service civique de l'Entraide qui montre ce que le secteur fait en communiquant régulièrement.

Partenariat : Notre partenariat avec « Le Relais » s'est renforcé grâce à plusieurs rencontres et à des futurs projets qui se mettront en place courant d'année 2023.

Un partenariat régulier a vu le jour de manière informel avec une créatrice d'upcycling qui nous fournit des vêtements de seconde main lorsqu'elle en a trop et a qui nous donnons aussi les stocks d'après-vente.



Ventes : Le futur des ventes d'entraide reste inchangé car après une année avec la boutique solidaire, nous pouvons assumer une vente tous les deux mois ainsi qu'une boutique ouverte deux fois par semaine. Cependant, les quantités présentes sur les ventes ne seront plus les mêmes qu'avant le COVID. Financièrement, les ventes d'entraide et la boutique solidaire reviennent à un chiffre d'avant COVID.

Perspectives 2023 :

- ✓ Proposer des ateliers en lien avec la boutique solidaire « Au fil de l'entraide » autour du Zéro déchet et du réemploi
- ✓ Continuer de développer des partenariats avec des magasins ou des créateurs
- ✓ Renforcer notre organisation des locaux utilisés pour l'Entraide

EN BREF

- **13 tonnes de dons collectés**
- **32% de dons réemployés à destination de l'Accueil de Jour et des ventes à travers la boutique et les ventes d'entraide**
- **Chiffres annuels des ventes : 10 981€ avec un panier moyen de 13,5€**
- **Chiffres annuels de la boutique : 11 900€ avec un panier moyen de 8,5€**
- **1820 Passages en caisse à la boutique « Au fil de l'entraide »**
- **Environ 1200 passages en caisse lors des ventes solidaires de l'entraide**
- **Nombres de bénévoles : environ 40**
- **Heures de bénévolat : 2687 heures donc 1,5 Equivalent Temps Plein (ETP)**

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui répondent toujours présents et nous apportent leur aide et soutien régulier et fidèle.

Paroisses Protestante, Catholique et Anglicane
Gens des quartiers de la zone d'influence
Bénévoles et environnement humain du Centre Social Foyer Fraternel

Julie BERGONZI, Référente du secteur Entraide



Rapport d'activité 2022 Entraide

Quelques chiffres importants



13 tonnes de dons
collectés avec 32% de
réemploi



Montant annuel des
ventes: 10 981€
Montant annuel de la
boutique : 11 900€



Environ 40 bénévoles
pour 1,5 Equivalent
Temps plein

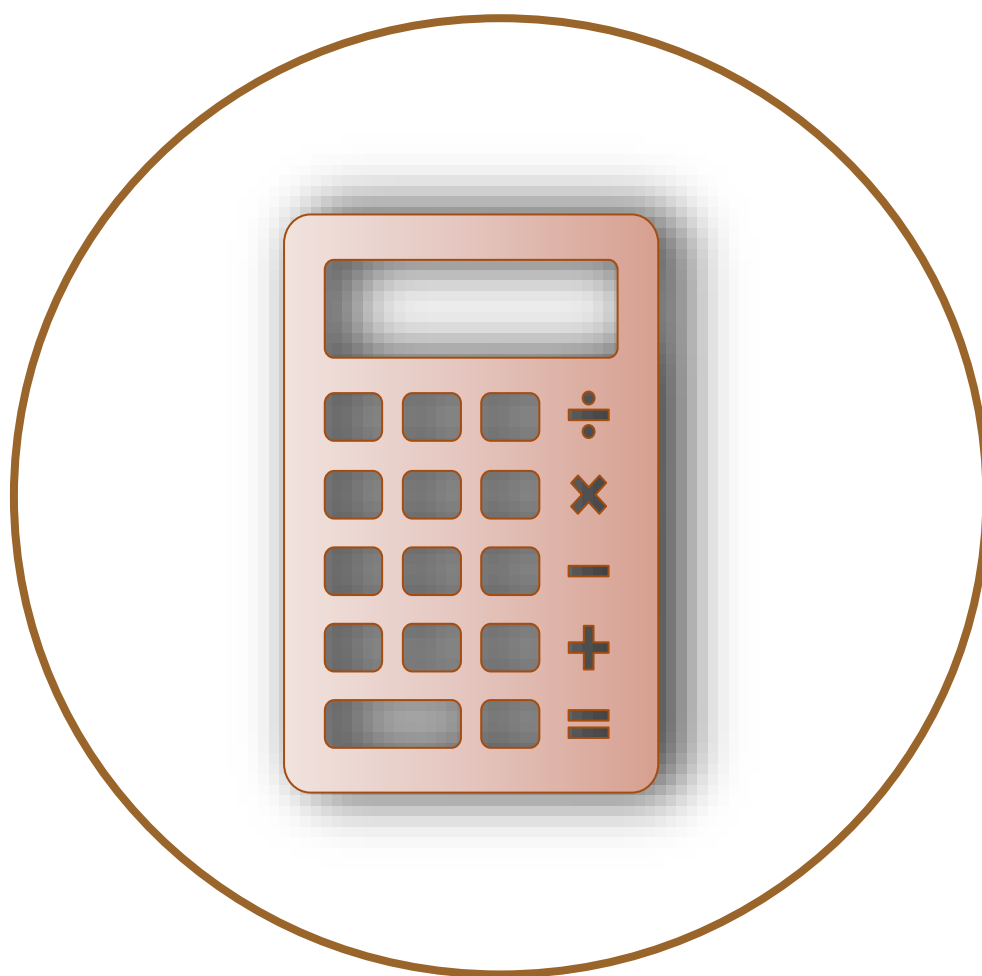


Plus de 3000 passages en
caisse à la boutique et
aux ventes solidaires



RAPPORT FINANCIER

2022



RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES ANNUELS 2022 DU FOYER FRATERNEL



Mesdames, Messieurs, Chers amis du Foyer Fraternel,

En ma qualité de Trésorier de l'association FOYER FRATERNEL, je vais vous présenter les comptes de l'exercice 2022, comptes qui figurent dans les documents qui ont été mis à votre disposition au moment de la signature de la feuille de présence.

Les comptes se présentent sous la forme d'un Bilan, bilan qui représente la situation à la date arrêtée au 31/12/2022, et un Compte de Résultat, qui reprend toutes les recettes et toutes les dépenses réalisées dans le courant de l'année 2022.

L'exercice 2022 se traduit par un excédent de 27 029 € contre un excédent de 68 140 € sur 2021.

Outre les diminutions des recettes et des dépenses qui se sont traduites dans des proportions différentes entre les exercices 2022 et 2021, il est une recette qui n'a pu être comptabilisée en 2022 du fait du dépôt tardif de son dossier qui concerne la subvention de fonctionnement FSE (dépôt tardif de leur fait) et dont nous n'avons pas connaissance aujourd'hui. Celle-ci s'élevait à 41 200 € au 31/12/2021 contre 9 000 € au 31/12/2022.

➤ Les produits :

Ces produits regroupent les produits d'exploitation, les produits financiers et les produits exceptionnels.

Globalement, ils sont en diminution de 45 k€ (-2,71%).

Les seuls produits d'exploitation passent de 1 467 k€ à 1 517 k€, représente une progression de 50 k€ soit + 3,43%.

Ces produits sont issus des activités du Foyer Fraternel, financées soit par les usagers eux-mêmes, soit par la Caisse d'Allocations Familiales. Il ne faut également pas oublier les recettes issues des ventes de vêtements qui s'élèvent cette année 21 373 €, recettes en très nette augmentation de 8 089 € par rapport à celles de 2021 – augmentation faisant suite à la reprise des activités de l'entraide, et à l'ouverture de la boutique « Au fil de l'Entraide ».

Globalement, les prestations financées par la CAF, les recettes de ces activités sont en augmentation de 42 k€ par rapport à 2021, dont les participations des Usagers pour + 25 k€.

D'un autre côté, le fonctionnement du Foyer Fraternel et les activités qu'il propose sont financés par des subventions sont en quasi stables : + 738 € par rapport à 2021, pour un montant global de 941 k€.



Pour rappel, ces subventions sont versées par Le Conseil Départemental de la Gironde, la Mairie de Bordeaux, le Fonds Social Européen, la Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Régional, Bordeaux Métropole, Services de l'Etat – qu'ils en soient remerciés.

Notons également des subventions concernant l'exercice 2021 et non connues à la précédente clôture des comptes ont été comptabilisées pour 36 k€ (comptabilisées en Produits Exceptionnels). (*CAF Fonctionnement = 31 k€ / FSE ajustement 2021 = 5 k€*).

Un mot sur les adhésions et dons : Cette année, ils accusent une diminution d'environ de 2 k€, passant de 21 303 € à 19 373 €.

A ce titre, je remercie tous ceux qui participent à la vie du Foyer Fraternel par les dons financiers qu'ils apportent.

Produits exceptionnels :

Ils s'élèvent cette année à 83 556 € contre 180 080 € sur 2021. Ce produit est lié, comme dit précédemment à la perception de subventions concernant l'exercice 2021 pour 36 k€ et à la comptabilisation d'une quote-part d'amortissements des subventions d'investissements pour 45 k€.

Sa diminution par rapport à 2021 contribue également à la baisse du résultat global 2022 par rapport à 2021.

➤ Les charges :

Globalement, elles sont en diminution de 4 k€ soit - 0,23% - passant de 1 579 k€ à 1 575 k€.

Les charges directes liées aux activités accusent une augmentation de 17 k€ soit + 14,73% - cette augmentation est en lien avec les recettes correspondantes.

De leur côté, les charges de fonctionnement du Foyer, à savoir : l'eau, le gaz, et l'électricité, les fournitures de petit équipement, les locations immobilières, les locations de matériel, de véhicules et autres, l'entretien des locaux, l'entretien des matériels visés ci-dessus, leur maintenance, les assurances, les honoraires, les différents frais de transports, les frais d'affranchissement et de téléphone sont également en augmentation de 6 k€ soit + 3,6% (ces frais passant de 160 k€ à 166 k€).

Nous notons une augmentation globale des charges de personnels.

Ces salaires, charges comprises, passent de 1 059 k€ à 1 150 k€ soit + 91 k€ (+ 8,63%) – cette variation s'explique par les augmentations légales, par la distribution de la prime dite « Macron – Pouvoir de Partage de la Valeur » aux salariés et à différents mouvements de personnel dans le courant de l'exercice.

A noter cependant que le personnel passe de 31,99 à 31,29 ETP.



D'un autre côté, les impôts et taxes accusent une légère baisse par rapport à ceux de 2021 avec une diminution de 3 758 €.

Rappelons qu'en sa qualité d'Association sans but lucratif, le Foyer Fraternel bénéficie d'un abattement non négligeable de près de 21 k€ sur cette taxe sur les salaires.

Ces impôts et taxes comprennent également les taxes sur la formation professionnelle ainsi que les taxes foncières sur les immeubles que le Foyer occupe.

Les dotations aux amortissements sont en légère baisse par rapport à 2021 avec 60 k€. Pour rappel, ces amortissements représentent une charge étalée calculée sur les investissements réalisés et sont destinés à pourvoir à leurs remplacements.

D'autre part, le Conseil d'Administration du Foyer Fraternel, dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble du 6 rue Gouffrand via la Fondation du Protestantisme, avait décidé en 2021 de verser 100 k€ à ladite Fondation dans le but d'alléger les charges d'occupation.

Ce montant considéré comme exceptionnel, est au regard de la réglementation comptable une charge d'exploitation et ayant un impact sur son résultat.

De ces variations, il en ressortait un résultat d'exploitation déficitaire de – 98 645 €.

En considérant ce versement de 100 k€ comme exceptionnel, le résultat d'exploitation serait excédentaire de 1 355 € - résultat à comparer au **déficit d'exploitation 2022 qui s'élève à – 56 290 €**.

Ce déficit d'exploitation est la conséquence notamment de l'absence de subvention FSE sur l'exercice 2022 pour environ 40 k€, diminution des produits d'exploitation et stabilité des charges d'exploitation.

➤ Le Bilan :

Quelques informations sur les chiffres indiqués dans le bilan.

A l'actif, figure le montant des investissements avant et après amortissements qui s'élèvent à la clôture de l'exercice à 875 k€.

Quelques investissements non significatifs mais surtout des travaux en-cours concernant les aménagements du n°6 de la Rue Gouffrand pour 159 k€ sur une enveloppe globale d'environ 300 k€.

En effet, ces aménagements sont rendus possibles par l'acquisition par la Fondation du Protestantisme de cet immeuble fin 02/2022.

Ces travaux sont financés par la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde à hauteur de 37% que nous remercions. Nous avons également fait une demande auprès de la Mairie de Bordeaux dont nous attendons la réponse. Le solde du montant des travaux sera pris sur nos fonds propres.

Pendant les travaux du n°6, nous avons occupé la Salle Municipale « Gouffrand », salle mise à notre disposition par la Mairie de Bordeaux et dont le terme se situait fin février.

Le 2 mars, nous avons donc repris possession des locaux du n°6, mais quelques finitions restent en cours.



Les créances d'exploitation sont constituées des créances suivantes :

- Usagers et comptes rattachés : 39 744 €
- Autres créances : 168 563 € qui comprennent les soldes de subventions 2022 que nos partenaires financiers restent devoir au Foyer Fraternel et dont certaines seront versées après remise des rapports financiers d'activités aux institutions financières

Enfin, la trésorerie globale s'élève à la clôture de l'exercice à 760 k€.

Il est important de rappeler que le Foyer Fraternel ne perçoit aucune subvention de fonctionnement dans la période de fin octobre à mars de l'année suivante. Cette trésorerie permet donc au foyer d'honorer les dépenses récurrentes telles que les salaires et les cotisations sociales.

D'autre part, dans le cadre de notre projet d'acquérir les locaux que le Foyer occupe au 6 de la rue Gouffrand, nous avons besoin d'une partie de cette trésorerie pour financer également les travaux nécessaires à sa restauration.

Au passif, les fonds propres s'élèvent à 1 521 k€.

Au 31/12/2022, le montant des subventions d'investissements attribuées par les partenaires financiers s'élèvent à 1 378 k€ et sont amorties pour un montant de 939 k€.

Les Fonds propres comprennent également le résultat de l'exercice pour un montant de 27 029 €.

Comme chaque année, une provision pour Indemnité de départ à la retraite est constituée pour un montant de 28 134 €.

D'autre part, jusqu'à fin 2019, l'Association Foyer Fraternel était liée par convention avec L'Eglise Protestante Unie de Bordeaux concernant la mise à disposition du poste d'un Directeur Pasteur. Cette convention prévoyait une actualisation annuelle de son montant – actualisation non faite sur les 3 derniers exercices.

Cette actualisation fait l'objet d'une provision pour charges d'un montant de 20 535 €.

Enfin, une provision pour risques de reversement de subventions trop perçues pour un montant de 20 400 € est inscrite dans les comptes.

Le passif enregistre les dettes qui s'élèvent à la clôture de l'exercice à 224 k€. Ces dettes concernent les fournisseurs les dettes fiscales et sociales sur salaires.

Quelques informations sur les contributions volontaires :

Bénévolat :	187 428 €.
Mise à disposition du 23 :	40 000 €

Bénévolat

Le nombre de personnes concernées par le bénévolat sur l'exercice 2022 est d'environ 112 intervenants sur un ou plusieurs secteurs d'activités du Foyer Fraternel correspondant à 10 821 Heures travaillées.

Elles sont valorisées à un taux horaire charges sociales comprises calculées en fonction du secteur d'activité et de la compétence requise au sein de ce secteur pour un montant de 187 428 €.



Mise à disposition du bâtiment du « 23, rue Gouffrand » :

Un bail de mise à disposition des locaux du 23, Rue Gouffrand à Bordeaux a été signé avec la Fondation du Protestantisme sur une durée de 25 ans à compter de Janvier 2018.

Le montant du loyer annuel est évalué à 40 000 €.

Enfin, concernant l'effectif de l'Association, il s'élève au 31 décembre 2022 à 40 personnes, dont :

- 16 personnes à temps plein,
- 21 personnes à temps partiel,
- 1 contrat aidé,
- 3 contrats d'apprentissage,

Soit 31,29 personnes en équivalent temps plein au 31 décembre 2022.

J'ajouterais d'autre part que l'actif circulant, c'est-à-dire les créances attendues ainsi que la trésorerie au 31/12/2022 représente environ 7,5 mois de charges d'exploitation hors amortissements et dotations aux provisions,

À la date du 31/12/2022, nous pouvons affirmer que l'exploitation et la situation financière du Foyer Fraternel est saine et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter sur la continuité de son exploitation.

Je souhaiterais également ajouter que les états financiers qui vous sont présentés ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2022, la direction du Foyer Fraternel n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

Pour conclure, je souhaiterais remercier l'équipe du Foyer qui a permis de suivre les comptes et surtout les finances du Foyer Fraternel tout au long de l'année – son Directeur Clément GRENIER, les comptables Gwénaëlle ABOMNES et Lurima FERREIRA DUARTE.

Je remercie également l'ensemble de nos partenaires financiers énumérés ci-avant, sans oublier les généreux donateurs, et les nombreux bénévoles sans lesquels le Foyer ne pourrait pas exister.

Je vais maintenant laisser la parole à notre Commissaire aux comptes pour présenter ses rapports. Vous serez ensuite amenés à vous prononcer sur les comptes de l'exercice 2022 et les résolutions qui vous seront présentées.

Dominique ROULLET, Trésorier du Foyer Fraternel

FOYER FRATERNEL

PRESENTATION DES COMPTES 2022

TABLEAUX DE SYNTHESE

EXERCICE 2022

COMPTE DE RESULTAT 2022

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	% Variation
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 516 756	1 466 505	50 251	3,43%
<i>dont Prestations extérieures</i>	248 976	223 554	25 423	11,37%
<i>Participation des Usages</i>	172 836	140 949	31 888	22,62%
<i>Prestations Compétences Clé</i>	76 140	82 605 -	6 465	-7,83%
<i>dont Prestations CAF, ...</i>	244 578	228 397	16 181	7,08%
<i>dont Subventions d'exploitation</i>	941 324	940 586	738	0,08%
<i>dont Adhésions, Dons et Contributions diverses</i>	31 373	23 803	7 570	31,80%
<i>Adhésions</i>	6 538	5 824	715	12,27%
<i>Dons manuels</i>	12 835	15 480 -	2 645	-17,08%
<i>Contributions diverses</i>	12 000	2 500	9 500	380,00%
<i>dont Autres Produits</i>	50 505	53 166 -	2 661	-5,00%
<i>Reprises Prov & Transf de charges</i>	16 624	34 283 -	17 659	-51,51%
<i>Ventes d'Entraide</i>	21 373	13 284	8 089	60,89%
PRODUITS FINANCIERS	2 244	647	1 597	100,00%
<i>Revenus de placements</i>	2 244	647	1 597	200,00%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	83 556	180 080	- 96 525	-53,60%
<i>Produits s/exercices antérieurs</i>	36 375	133 545 -	97 169	-72,76%
<i>Quote-part de subv d'investissements</i>	44 834	46 536 -	1 702	-3,66%
MONTANT TOTAL DES PRODUITS	1 602 556	1 647 233	- 44 677	-2,71%
CHARGES D'EXPLOITATION	1 573 046	1 565 150	7 896	0,50%
<i>dont Autres achats et Charges externes</i>	295 668	273 235	22 434	8,21%
<i>Charges liées aux activités</i>	130 248	113 520	16 727	14,73%
<i>Charges dde fonctionnement</i>	165 421	159 714	5 707	3,57%
<i>dont Aides Financières octroyées</i>	-	100 000 -	100 000	-100,00%
<i>dont Impôts et taxes</i>	54 666	58 424 -	3 758	-6,43%
<i>dont Salaires et charges sociales</i>	1 150 305	1 058 940	91 366	8,63%
<i>dont Dotations aux amortissements</i>	60 040	61 413 -	1 373	-2,24%
CHARGES FINANCIERES	-	-	-	0,00%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 480	13 943	- 11 463	-82,21%
<i>dont Charges s/exercices antérieurs</i>	2 480	12 017 -	9 537	-79,36%
MONTANT TOTAL DES CHARGES	1 575 526	1 579 093	- 3 567	-0,23%
RESULTAT EXCEDENTAIRE	27 029	68 140	- 41 110	-60,33%

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE 2022

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	% Variation
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 516 756	1 466 505	50 251	3,43%
CHARGES D'EXPLOITATION	1 573 046	1 565 150	7 896	0,50%
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 56 290	- 98 645	42 354	-42,94%
PRODUITS FINANCIERS	2 244	647	1 597	100,00%
CHARGES FINANCIERES	-	-	-	0,00%
RESULTAT FINANCIER	2 244	647	1 597	246,91%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	83 556	180 080	- 96 525	-53,60%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 480	13 943	- 11 463	-82,21%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	81 076	166 138	- 85 062	-51,20%
EXCEDENT	27 029	68 140	- 41 110	-60,33%

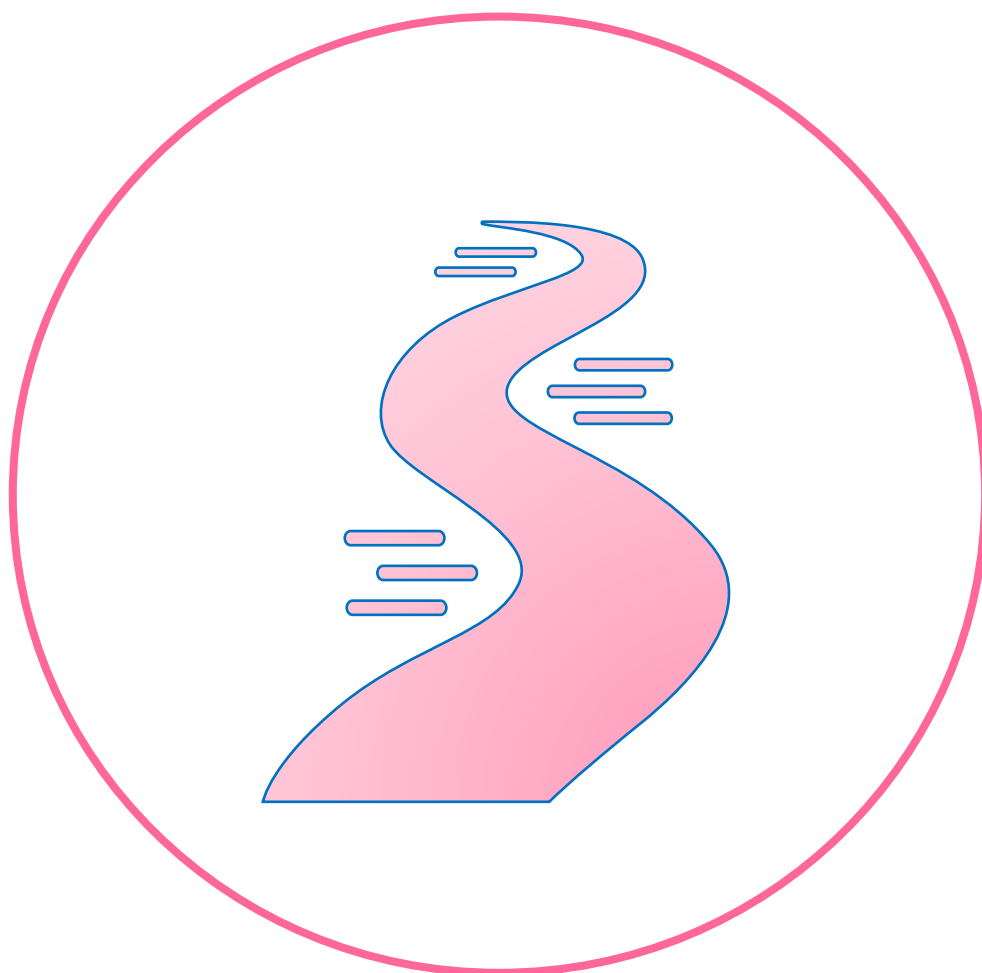
BILAN 2022

BILAN ACTIF	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	% Variation
ACTIF NET IMMOBILISE	874 633	773 530	101 103	13,07%
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	<i>180 222</i>	<i>179 157</i>	<i>1 065</i>	<i>0,59%</i>
<i> Immobilisations en cours (n°6)</i>	<i>159 429</i>	<i>-</i>	<i>159 429</i>	<i>100,00%</i>
<i>dont Immobilisations financières</i>	<i>180 222</i>	<i>179 157</i>	<i>1 065</i>	<i>0,59%</i>
<i> Autres titres immobilisés</i>	<i>180 042</i>	<i>179 157</i>	<i>885</i>	<i>0,49%</i>
ACTIF CIRCULANT	969 119	1 038 865	- 69 746	-6,71%
<i>dont Créances d'exploitation</i>	<i>208 307</i>	<i>294 833</i>	<i>- 86 526</i>	<i>-29,35%</i>
<i>dont Disponibilités</i>	<i>760 220</i>	<i>743 244</i>	<i>16 976</i>	<i>2,28%</i>
TOTAL BILAN ACTIF	1 843 752	1 812 395	31 357	1,73%

BILAN PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	% Variation
FONDS PROPRES	1 520 772	1 538 576	- 17 804	-1,16%
<i>dont Situation nette</i>	<i>215 589</i>	<i>195 196</i>	<i>20 393</i>	<i>10,45%</i>
 Résultat de l'exercice	27 029	68 140	- 41 111	-60,33%
<i>dont Subventions d'investissement</i>	<i>438 844</i>	<i>483 678</i>	<i>- 44 834</i>	<i>-9,27%</i>
<i>dont Report à Nouveau s/immobilisations</i>	<i>859 703</i>	<i>859 703</i>	<i>-</i>	<i>0,00%</i>
FONDS DEDIES	29 486	25 591	3 895	15,22%
PROVSIONS POUR RISQUES & CHARGES	69 069	79 245	- 10 176	-12,84%
DETTES	224 425	168 983	55 442	32,81%
<i> Fournisseurs</i>	<i>34 958</i>	<i>42 521</i>	<i>- 7 563</i>	<i>-17,79%</i>
<i> Dettes fiscales et sociales</i>	<i>136 586</i>	<i>109 317</i>	<i>27 269</i>	<i>24,94%</i>
<i> Dettes s/fourn d'immobilisations</i>	<i>25 852</i>	<i>-</i>	<i>25 852</i>	<i>100,00%</i>
TOTAL BILAN ACTIF	1 843 752	1 812 395	31 357	1,73%



RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES 2022



Stéphane BAVOIS
Alexandre BEAUDEAU
Cyril DESCHELLETTE
Esmeralda GONZALEZ
Estelle MASANTE
Sylvaine MOUTON

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

FOYER FRATERNEL
Centre Social
Association régie par la loi de 1901

Siège Social : 23, Rue Gouffrand
33300 - BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Mérignac

21, Avenue Ariane
BP 20023
33702 Mérignac Cédex
Tél. 05 56 34 60 00
Fax. 05 56 13 05 11

Email : mel@audial.fr
<http://www.audial.fr>

FOYER FRATERNEL

Association régie par la loi de 1901

Siège social : 23, rue Gouffrand – 33300 BORDEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'Association Foyer Fraternel,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **l'Association « Foyer Fraternel »** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mérignac, le 17 mars 2023

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



AUDIAL

représenté par Cyril DESCHELLETTE

BILAN ACTIF

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF

	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	12 588	12 588		1 162
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	815 838	499 205	316 633	335 554
Installations techn., matériel et outil. ind.	77 182	57 495	19 687	23 821
Autres	879 789	681 126	198 662	233 836
Immobilisations corporelles en cours	159 429		159 429	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	180 042		180 042	179 157
Prêts				
Autres	180		180	
TOTAL (I)	2 125 048	1 250 415	874 633	773 530
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	39 744		39 744	84 460
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	168 563		168 563	210 373
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	760 220		760 220	743 244
Charges constatées d'avance	592		592	788
TOTAL (II)	969 119		969 119	1 038 865
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 094 167	1 250 415	1 843 752	1 812 396

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	337 625	337 625
Fonds propres complémentaires	23 650	23 650
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	2 500	2 500
Autres		
Report à nouveau	691 124	622 984
Excédent ou déficit de l'exercice	27 029	68 140
	<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>1 081 928</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	438 844	483 678
Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	1 520 772
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	29 486	25 591
	TOTAL (II)	29 486
PROVISIONS		
Provisions pour risques	40 935	40 935
Provisions pour charges	28 134	38 310
	TOTAL (III)	69 069
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 958	42 521
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	136 586	109 317
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 852	
Autres dettes	13 423	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	13 607	17 146
	TOTAL (IV)	224 425
Ecarts de conversion passif		
	(V)	168 983
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 843 752
		1 812 396

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1 en valeur en %	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	6 538	5 824	715	12,27
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	279 459	236 838	42 621	18,00
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 185 901	1 168 983	16 919	1,45
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	12 835	15 480	-2 645	-17,08
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	12 000	2 500	9 500	380,00
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges	16 624	34 283	-17 659	-51,51
Utilisations des fonds dédiés	3 301	2 306	995	43,15
Autres produits	97	292	-195	-66,69
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 516 756	1 466 505	50 251	3,43
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises et autres achats	127 981	113 520	14 461	12,74
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	167 687	159 714	7 973	4,99
Aides financières		100 000	-100 000	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	54 666	58 424	-3 758	-6,43
Salaires et traitements	914 840	845 670	69 170	8,18
Charges sociales	235 466	213 270	22 196	10,41
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	60 040	61 413	-1 373	-2,24
Dotations aux provisions		2 160	-2 160	-100,00
Reports en fonds dédiés	7 197	7 320	-123	-1,69
Autres charges	5 171	3 658	1 512	41,34
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 573 046	1 565 150	7 896	0,50
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-56 290	-98 645	42 354	42,94
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	896		896	
Autres intérêts et produits assimilés	1 349	647	702	108,47
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 244	647	1 597	246,91
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 244	647	1 597	246,91
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-54 046	-97 998	43 951	44,85

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	36 375	133 545	-97 169	-72,76
Sur opérations en capital	47 180	46 536	644	1,38
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	83 556	180 080	-96 525	-53,60
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	2 480	12 052	-9 572	-79,42
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.		1 891	-1 891	-100,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	2 480	13 943	-11 463	-82,21
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	81 076	166 138	-85 062	-51,20
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 602 556	1 647 233	-44 677	-2,71
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 575 526	1 579 093	-3 567	-0,23
EXCÉDENT OU DÉFICIT	27 029	68 140	-41 110	-60,33
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	187 428	184 450	2 978	2
Prestations en nature	40 000	40 000		
Bénévolat				
TOTAL	227 428	224 450	2 978	1
CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	40 000	40 000		
Prestations en nature				
Personnel bénévole	187 428	184 450	2 978	2
TOTAL	227 428	224 450	2 978	1
TOTAL	27 029	68 140	-41 110	-60

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'association a pour but d'accueillir et d'accompagner les familles, de répondre à leurs besoins éducatifs et de loisirs, de favoriser l'insertion sociale, de stimuler la solidarité, de permettre l'accès à la formation, de favoriser la cohésion sociale et de promouvoir la diversité culturelle.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'association accueille les familles et les enfants, propose des modes de garde adaptés, elle lutte contre l'échec scolaire, elle favorise les liens sociaux, elle accueille, oriente et accompagne les personnes pour renforcer l'accès aux droits, elle favorise l'esprit de solidarité, elle mène des actions pour lever les freins à l'insertion, ...

Les moyens mis en oeuvre :

A cet effet, l'association a mis en place des lieux d'accueils et d'échanges, notamment de l'accueil périscolaire, mais aussi des lieux d'informations ou d'ateliers afin de lutter contre l'échec ou l'exclusion.

Concernant la comptabilisation des cotisations, le fait générateur correspond à l'encaissement des cotisations.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 1 843 752,43 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 27 029,37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. D'autant plus que les comptes 2022 n'ont pas été impactés par la crise sanitaire (aucune fermeture à noter sur l'année 2022).

Ainsi, l'association a pu tenir son Assemblée Générale, les Conseils d'administration et la fête annuelle du Foyer Fraternel.

Début d'exercice, il y a eu un changement à la direction de l'association, avec l'arrivée d'un nouveau Directeur en mai 2022.

L'année 2022 est aussi marquée par le début des travaux à l'intérieur du n°6 de la rue Gouffrand, à compter de septembre. La fin de ces travaux étant prévue pour le premier semestre 2023.

Enfin, il est à noter l'absence de subvention FSE dans les comptes 2022. Ce point se justifie par le dépôt tardif du dossier de demande d'attribution (dépôt effectué début 2023, conformément à la demande du Ministère du Travail et de l'Emploi).

Devant l'impossibilité de chiffrer le montant de subvention FSE à recevoir, l'association n'a pas comptabilisée de produits au titre de cette subvention dans les comptes 2022. Ce fait entraîne donc un impact sur le résultat 2022.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 50 ans
- Matériels et mobiliers	3 à 10 ans
- Agencements et aménagements	5 à 25 ans
- Matériels de transport	4 à 5 ans
- Matériels bureau-informatiques	1 à 8 ans
- Mobiliers	1 à 10 ans
- Logiciels	1 à 5 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires en nature au titre de 2022 sont décrites ci-dessous :

Mise à disposition à titre gratuit par la Fondation du Protestantisme du bâtiment du 23 Rue Gouffrand à Bordeaux (Bail de mise à disposition du local signé pour une durée de 25 ans à compter de janvier 2018).

Valorisation annuelle de cette mise à disposition -> 40 000 €

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

BÉNÉVOLAT

Participation de bénévoles au titre des différentes actions menées par l'Association, cette contribution est évaluée en fonction du nombre moyen d'heures consacrées à ces tâches.

Sur 2022, cette contribution volontaire concerne pas moins de 112 bénévoles et correspond à 10 821 heures de travail.

Ces heures sont valorisées à un taux horaire charges sociales comprises calculé en fonction du secteur d'activité et de la compétence requise au sein de ce secteur.

Valorisation du bénévolat total : 10 821 Heures, soit un total de 187 428 €. Cette contribution a, elle aussi, été enregistrée en comptabilité dans les classes 8 et apparait en pied du compte de résultat.

TABLEAU SUR LA REPARTITION DES SUBVENTIONS RECUES ET DES CONCOURS PUBLICS

Tableau informatif sur les concours publics et subventions reçus par l'entité par nature et par catégories d'autorités administratives :

	CONCOURS PUBLICS	SUBVENTIONS
FSE		0,00
ETAT		97 525,00
ASP - DIRECTTE		30 958,78
CONSEIL DEPARTEMENTAL		168 000,00
BORDEAUX METROPÔLE		7 000,00
MAIRIE DE BORDEAUX		608 740,00
CAF	243 955,02	18 400,00
DIVERS	622,62	10 700,00
TOTAL	244 577,64	941 323,78

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORA- BLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	12 588		
CORPORA- BLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui		815 838	
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		78 201		649
		Inst. générales, agencés & aménagés divers		788 745	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		43 836	
		Matériel de bureau & mobilier informatique		47 208	
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	1 773 828		649
FINAN- CIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		179 157		885
	Prêts et autres immobilisations financières				180
		TOTAL	179 157		1 065
		TOTAL GENERAL	1 965 573		1 714

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine	
INCORPORA- BLES	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			12 588		
CORPORA- BLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui				815 838	
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			1 668	77 182		
		Inst. gal. agen. amé. divers			788 745		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				43 836	
		Mat. bureau, inform., mobilier				47 208	
	Emb. récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
		TOTAL		1 668	1 772 809		
FINAN- CIÈRES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés				180 042		
	Prêts & autres immob. financières				180		
		TOTAL			180 222		
		TOTAL GENERAL		1 668	1 965 618		

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	11 426	1 162		12 588
TOTAL	11 426	1 162		12 588
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui	480 284	18 921		499 205
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	54 380	4 783	1 668	57 495
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	559 921	34 301		594 222
Matériel de transport	43 836			43 836
Mat. bureau et informatiq., mob.	42 196	872		43 068
Emballages récupérables divers				
TOTAL	1 180 617	58 878	1 668	1 237 827
TOTAL GENERAL	1 192 043	60 040	1 668	1 250 415

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour tenir compte des risques financiers existants à la date de clôture des comptes.

A ce titre, les Indemnités de Fin de Carrière font l'objet d'une provision dans les comptes sociaux.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	38 310		10 176	28 134
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	40 935			40 935	
	TOTAL	79 245		10 176	69 069
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
		TOTAL			
	TOTAL GÉNÉRAL	79 245		10 176	69 069
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation			10 176	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	180		180
		Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT		Autres créances clients	39 744	39 744	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés	273	273	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfiques			
		Etat & autres			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		coll. publiques			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	168 290	168 290		
	Charges constatées d'avance	592	592		
	TOTAUX	209 079	208 899	180	
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
		des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
(3)	Créances reçues par legs ou donations				

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		592
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	592

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	337 625,08				337 625,08
Fonds propres complémentaires	23 650,00				23 650,00
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	2 500,00				2 500,00
Report à nouveau	622 983,71		68 139,83		691 123,54
Excédent ou déficit de l'exercice	68 139,83		27 029,37	68 139,83	27 029,37
Subventions d'investissement	483 677,86			44 834,32	438 843,54
TOTAUX	1 538 576,48		95 169,20	112 974,15	1 520 771,53

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
SUBV MAIRIE F.I.L 2020	4 400,00					4 400,00	
SUBV MAIRIE DDSU-CGET SEJOUR EUROPE JEUNESSE	800,00					800,00	
SUBV ETAT-CGET SEJOUR TRANSITION JEUNESSE	900,00					900,00	
SUBV MAIRIE DDSU-CGET JEUNESSE EN NORD	2 400,00					2 400,00	
SUBV CD33 - ITINERAIRE CULTUREL	1 000,00					1 000,00	
SUBV CAF - REAPP 2021	2 500,00		2 500,00				
SUBV MAIRIE 2021 JEUNES	3 000,00					3 000,00	
SUBV ETAT - POLIT VILLE VVV JEUNES	800,00					800,00	
COIFFURE ACCUEIL DE JOUR	5 558,36		801,00			4 757,36	
HYGIENE ACCUEIL DE JOUR	2 375,00					2 375,00	
DON COUTURE	1 057,50				209,00	1 266,50	
DONS LAVERIE ADJ	800,00				1 187,55	1 987,55	
SUBV VVV SEJOUR EUROPE 2022					2 800,00	2 800,00	
SUBV MAIRIE - RESILIENCE ALIMENTAIRE CUISINE					3 000,00	3 000,00	
TOTAL	25 590,86		3 301,00		7 196,55	29 486,41	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice montant global	Variation de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice montant global
		Augmentation	Diminution	
Montant nominal :				
Affectées à des biens non renouvelables				
SUBV TX AGRANDIS. 1986	39 540,60			39 540,60
SUBV TX CUISINE/AGRAND. 2004-2	477 024,00			477 024,00
SUBV TX 1ER ETG-CUISINE-COUR	844 161,47			844 161,47
SUBV MATERIELS DIVERS 2012	7 367,00		7 367,00	
SUBVENTION HALTE GARDERIE	8 693,00		8 693,00	
SUBV CAF CHAUDIERE	5 590,00			5 590,00
SUBVENTION MATERIEL INF	1 300,00			1 300,00
SUBVENTION LOGICIEL	1 694,00			1 694,00
SUBVENTION MOBILIER N°23	8 881,00			8 881,00
Affectées à des biens renouvelables				
TOTAL	1 394 251,07		16 060,00	1 378 191,07
Quotes-parts virées au résultat :				
Affectées à des biens non renouvelables				
SUBV TX AGRANDIS. 1986	37 095,54	129,27		37 224,81
SUBV TX CUISINE/AGRAND. 2004-2	315 342,89	10 744,40		326 087,29
SUBV TX 1ER ETG-CUISINE-COUR	535 088,91	32 242,07		567 330,98

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

SUBV MATERIELS DIVERS 2012	7 367,00		7 367,00	
SUBVENTION HALTE GARDERIE	8 693,00		8 693,00	
SUBV CAF CHAUDIERE	1 150,16	559,00		1 709,16
SUBVENTION MATERIEL INF	1 200,70	99,30		1 300,00
SUBVENTION LOGICIEL	1 468,13	225,87		1 694,00
SUBVENTION MOBILIER N°23	3 166,88	834,40		4 001,28
Affectées à des biens renouvelables				
TOTAL	910 573,21	44 834,31	16 060,00	939 347,52

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	34 958	34 958		
Personnel & comptes rattachés	63 485	63 485		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	69 713	69 713		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 388	3 388		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	25 852	25 852		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	13 423	13 423		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	13 607	13 607		
TOTAUX	224 425	224 425		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	13 607
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	13 607

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 562
Dettes fiscales et sociales	73 916
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	88 477

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 28 134,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 2,00 %

Départ volontaire à 65 ans

Rotation lente des effectifs.

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	10 833	11 052
TOTAL	10 833	11 052

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. FOYER FRATERNEL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LES EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :	40,00	39,00
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	39,00	38,00
Ouvriers		



association
Ld 1901

Foyer Fraternel
Centre Social



« L'accueil inconditionnel c'est un engagement et une priorité au Foyer Fraternel ! »

FOYER FRATERNEL 23 rue Gouffrand – 33300 BORDEAUX – accueil@foyerfraternel.fr